



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Sophie Moreau

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (criminologie)

GRADE / DEGREE

Département de criminologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Gestion de l'identité chez les agents doubles

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Kathryn Campbell

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

D. dos Santos

V. Strimelle

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

GESTION DE L'IDENTITÉ CHEZ LES AGENTS DOUBLES

Par
Sophie Moreau

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa
Dans le cadre des exigences du programme de maîtrise ès arts en criminologie (M.A.)

Département de criminologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Sophie Moreau, Ottawa, Canada, 2007



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 978-0-494-34092-9

Our file Notre référence

ISBN: 978-0-494-34092-9

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

“A time for deceit, and a time for truth.”

Randolph D. Hicks II, 1973 : 77
Undercover Operations and Persuasion

***“There is no occupation that fails a man
more completely
than that of a secret agent of police.”***

Joseph Conrad, 1947 : 56
The Secret Agent

RÉSUMÉ

Depuis quelques décennies, la police est devenue un sujet d'étude de prédilection. La police d'infiltration est toutefois largement restée dans l'ombre, malgré certaines études importantes en ce domaine. Cette recherche a pour but de pallier à ce manque de connaissances en la matière, particulièrement en ce qui a trait à la gestion de l'identité chez l'agent double. Une méthodologie qualitative est appliquée à six entretiens réalisés auprès de gens ayant exercé les fonctions d'agent double. Deux stratégies d'analyse sont utilisées sur le matériau : l'analyse thématique et l'analyse de récit. La première vise à dégager la récurrence des thèmes de l'ensemble des entretiens alors que la seconde observe la structure personnelle de chaque entretien, conservant ainsi son contexte. Par le biais de l'adaptation du modèle théorique des stratégies d'acculturation de John William Berry, l'analyse offre une perspective originale d'aborder le problème de recherche. En effet, cette théorie, tirée de la psychologie interculturelle, est adaptée au sujet d'étude criminologique, proposant une démarche conceptuelle personnalisée. Différents moyens de gérer l'identité sont énumérés par les participants, les amenant à employer les stratégies d'acculturation d'intégration et d'assimilation, lesquelles sont des concepts développés par Berry. Préalablement, l'identité de l'agent double est définie, tel que l'entendent les participants, soit leur identité personnelle et leur identité professionnelle, laquelle se divise en deux : l'identité policière et l'identité d'infiltration. Les participants y expliquent alors les particularités de chacune de ces identités, offrant ainsi une meilleure compréhension de leur réalité professionnelle.

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont collaboré de près ou de loin à l'accomplissement de ce projet. Je profite ici de l'occasion pour lever le voile sur ces gens qui, sans cette brève intervention, demeureraient dans l'ombre.

C'est ainsi que je tiens à remercier Madame Kathryn Campbell, ma directrice de thèse qui, dès le départ, mit sa confiance en moi pour la réalisation d'un projet qui s'avérait ardu aux yeux de plusieurs. Tout au long de mon parcours, elle a su respecter mon autonomie, me laissant la latitude nécessaire tout en demeurant disponible lors des moments cruciaux de ma démarche. Ses judicieux commentaires et mots de persévérance contribuent notablement à la publication de cette thèse. Je désire aussi souligner sa conscience professionnelle qui m'a amenée à développer mes idées, les justifier et les défendre. Qu'elle reçoive ici l'expression de toute ma gratitude.

Par la même occasion, j'aimerais transmettre un merci sincère à Madame Véronique Strimelle et Monsieur Daniel Dos Santos d'avoir accepté de lire ma thèse. Leurs nombreux commentaires ont été source de réflexion pour moi et l'occasion de peaufiner mon projet de recherche. Merci aussi à l'Université d'Ottawa pour son soutien financier.

Un merci distinctif à Suzanne V. qui m'a accueillie à bras grands ouverts lors de mon périple en sol ontarien. C'est avec une joie profonde que je constate qu'il existe toujours des gens remplis d'une générosité grandiose en ce monde ; générosité non seulement matérielle, mais aussi spirituelle. Mention spéciale à Louis & Rikki!

Un merci particulier à Catherine L.-S. qui m'a chapeauté dans mes démarches, m'encourageant dans mes réussites et me conseillant dans mes faiblesses. Avec brio, Catherine a répondu patiemment à mes interrogations. Sa lecture de mes chapitres m'a permis d'améliorer mes écrits à la lumière de ses commentaires. Sans aucun doute, une brillante carrière l'attend dans le domaine académique, parole de cobaye!

À mes parents, je désire exprimer ma reconnaissance entière. Leur appui constant, et cela sous différentes formes, est fortement apprécié, peu importe les sphères de ma vie. Merci à eux de croire en moi, et surtout, de m'encourager quelque soit le cheminement que je choisis.

Un merci spécial à mon monde de St-Hyacinthe, Sherbrooke, et dorénavant Ottawa. Les instants partagés en votre compagnie, certains heureux, d'autres moins heureux, ajoutent

à mes apprentissages de la vie. Je me considère choyée d'avoir été là, avec vous, à discuter de nos projets d'études supérieures ou simplement à se raconter nos vies...

Des mercis aussi en passant à plusieurs gens qui ont mis leur touche, d'une façon ou d'une autre, dans ce projet. Sans ordre de priorité,

merci à Anne-Marie pour m'avoir refilé une certaine adresse courriel ;

merci à Marie-Michèle pour ses notes de cours ;

merci à Catherine G. pour ses mots d'encouragement « T'es ben donc bonne! » et son hébergement ;

merci à tous ceux et celles qui ont fait des démarches pour que je puisse rencontrer mes participants : Suzanne B., Maryse et Michel, Kathryn, Clarisse, et Suzanne V. ;

merci à Jolaine pour un soir au Bouffon où semble-t-il nous dérangions ;

merci à Nicolas pour sa presque larme versée devant une petite réussite de ma part ;

merci à Vincent pour m'avoir laissée ajouter ma touche personnelle sur son auto (selon ses dires!) ;

merci à Sylvie d'avoir accepté de lire certains chapitres de ma thèse.

Je termine en remerciant les organisations policières qui ont refusé de collaborer à mon projet. Leur refus catégorique m'a donné une deuxième dose de détermination et ainsi, j'ai pu, par moi-même, rencontrer des individus merveilleux qui ont accepté de se livrer de manière authentique et transparente. C'est grâce à vous, Miguel, Luc, Louise, Pierre, François et Stéphane¹, que je rends ce projet concret aujourd'hui et que j'ajoute une corde à mon arc.

SOPHIE

¹ Les véritables noms des participants ont été remplacés par des pseudonymes.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	IX
INTRODUCTION.....	1
PRÉCISION D'UN TERME : AGENT DOUBLE	3
BREF APERÇU	4
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS.....	7
LA FONCTION POLICE.....	8
QUELQUES ASPECTS DE L'INFILTRATION POLICIÈRE	9
<i>Émergence de l'infiltration policière.....</i>	<i>10</i>
<i>Expansion de l'infiltration policière.....</i>	<i>11</i>
<i>Éthique et infiltration policière</i>	<i>13</i>
<i>Réaction du public vis-à-vis l'infiltration policière.....</i>	<i>16</i>
AGENT D'INFILTRATION POLICIÈRE	18
<i>Vie professionnelle.....</i>	<i>22</i>
<i>Vie personnelle</i>	<i>28</i>
<i>Coexistence de deux vies</i>	<i>31</i>
<i>Intérêt pour l'infiltration policière</i>	<i>33</i>
CONCLUSION	37
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE.....	38
L'IDENTITÉ.....	39
MODÈLE DES STRATÉGIES D'ACCULTURATION DE BERRY	43
LE CHOIX THÉORIQUE.....	45
APPORT THÉORIQUE	49
AJUSTEMENTS THÉORIQUES	52
PROBLÈME DE RECHERCHE	52
<i>Opérationnalisation.....</i>	<i>53</i>
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	55
RECHERCHE QUALITATIVE	56
TECHNIQUE DE CUEILLETTE DES DONNÉES.....	57
TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE	60

<i>Échantillon</i>	62
<i>Saturation</i>	66
STRATÉGIES D'ANALYSE	67
STATUT DU MATÉRIAU	69
<i>Présence de la chercheuse</i>	70
IMPLICATIONS ÉTHIQUES	71

CHAPITRE 4 : ANALYSE & DISCUSSION.....72

PARTIE UN : MULTIPLES IDENTITÉS	74
IDENTITÉ D'INFILTRATION	75
<i>Celui qui a un profil</i>	76
<i>Celui impliqué dans le milieu</i>	77
<i>Celui qui joue</i>	78
<i>Celui qui a un rôle</i>	79
<i>Celui qui est des leurs</i>	82
<i>Celui qui est secret</i>	86
IDENTITÉ PROFESSIONNELLE	87
<i>Policier spécial</i>	87
<i>Policier en mission</i>	88
<i>Policier incognito</i>	89
<i>Policier dans une organisation</i>	92
IDENTITÉ PERSONNELLE	94
<i>Un peu de soi</i>	94
<i>L'autre en soi?</i>	95
<i>Ne peut être soi</i>	97
<i>Soi est un partenaire</i>	98
<i>Soi est un père</i>	102
<i>Soi est un fils, un frère</i>	104
<i>Soi est un ami</i>	105
<i>Soi est un voisin</i>	106
<i>Soi en public</i>	106
<i>Qui est soi?</i>	107
PARTIE DEUX : GESTION DE CES IDENTITÉS	110
COEXISTENCE DE DEUX IDENTITÉS : UNE SITUATION LOIN D'ÊTRE SIMPLE	111
LA GESTION DE L'IDENTITÉ CHEZ LES PARTICIPANTS	112
<i>Miguel : y penser tous les jours</i>	112
<i>Luc : l'implication du superviseur</i>	113
<i>Louise : faire la coupure</i>	114
<i>Pierre : le sport</i>	115
<i>François : du concret</i>	117
<i>Stéphane : remplir ses rôles</i>	117
ADAPTATION DU MODÈLE THÉORIQUE DE BERRY	118
LIMITES DU CHOIX THÉORIQUE	123
TOUS FINISSENT PAR GÉRER	124

CONCLUSION	126
ANNEXES	131
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN	132
ANNEXE 2 : APPROBATION DÉONTOLOGIQUE	133
BIBLIOGRAPHIE	134

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE 1 : Modèle des stratégies d'acculturation de John William Berry..... 43

TABLEAU 1 : Adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry..... 51

TABLEAU 2 : Adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry pour la population spécifique des agents doubles..... 118

INTRODUCTION

Le DSM-IV (American Psychiatric Association, 1996), recueil mondial des troubles psychiatriques, rapporte le trouble dissociatif de l'identité, auparavant nommé trouble de personnalité multiple. Celui-ci se caractérise par la présence de deux ou plusieurs identités ou « états de personnalité » distincts, chacun ayant ses modalités constantes et particulières de perception, de pensée et de relation concernant l'environnement et soi-même, lesquels prennent tour à tour le contrôle du comportement du sujet. La personne souffrant de ce trouble est incapable d'évoquer des souvenirs personnels, difficulté trop importante pour s'expliquer par une simple mauvaise mémoire. Finalement, cette perturbation n'est pas due aux effets d'une substance ou d'une affection médicale générale. Dans le cas de l'enfant, ces symptômes ne peuvent pas être attribués à des jeux d'imagination ou à l'évocation de camarades imaginaires. Cette constatation crée une interrogation : est-il possible qu'un être ait deux identités, sans que cela soit considéré d'une manière pathologique? Autrement dit, peut-on être *Monsieur X* à tel moment de la vie et *Monsieur Y* à tel autre?

Nous avons choisi d'étudier les corps policiers qui, dans le cadre de leurs fonctions, infiltrent différents milieux en taisant leur identité réelle. Nous référant à l'identité policière, nous étudierons comment l'agent double policier parvient à gérer deux identités distinctes, soit son identité personnelle et son identité professionnelle, et cela, au sein d'une même identité dite « moi ». Cet objet donne lieu à la formulation de la question de recherche générale sur la gestion de l'identité : *Comment les agents doubles gèrent leurs identités personnelle et professionnelle?* À cette question se greffe une deuxième réflexion, plus spécifique, à savoir comment les agents doubles définissent leur

identité. L'étude de ce phénomène permet ainsi d'avoir accès à l'univers introspectif de ces corps policiers afin d'explorer les chamboulements identitaires auxquels ils sont exposés. Cette démarche s'inscrit dans une perspective criminologique et psychologique, laquelle permet de se familiariser avec la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les agents doubles, se voulant ainsi un éclairage empirique de leur réalité professionnelle.

Depuis quelques décennies, la police ne laisse pas les chercheurs indifférents. Toutefois, il existe très peu de travaux concernant l'infiltration policière qu'exercent les agents doubles. Compte tenu de l'isolement dans lequel se retrouvent les agents doubles et le contexte de protection obligatoire en fonction de l'emploi occupé, il est capital de demeurer à l'affût des problèmes pouvant se développer chez ces derniers. Un tel projet de recherche permet de voir au bien-être de ces agents en s'intéressant aux difficultés et/ou obstacles que ces derniers peuvent rencontrer dans le cadre de leur profession. De plus, pour les participants, il s'agit d'une occasion unique de partager leur vécu. En effet, le cadre de cette recherche permet la reconnaissance de l'expérience personnelle et professionnelle des individus, gratifiant ainsi les participants dans leur évolution.

Précision d'un terme : agent double

L'agent double est d'abord quelqu'un qui exerce le métier de policier et qui, dans le cadre de ses fonctions professionnelles, est appelé à infiltrer un milieu spécifique. Cette infiltration se fait à l'insu du milieu visé puisque l'agent double policier endosse une identité autre que policière. En changeant son identité, l'objectif de l'agent double est de dénoncer des actes contraires à la loi, par exemple, vente de stupéfiants au sein

d'organisations criminelles ou fraude à l'intérieur de milieux de travail. L'agent double peut aussi chercher à obtenir de l'information sur des actes passés ou à venir, par exemple, obtenir de l'information sur un meurtre commis ou vouloir acquérir des renseignements sur un milieu.

Il est primordial de faire la distinction entre agent double et espion. L'espion est celui qui œuvre davantage sur un plan international, où il cherche à obtenir des renseignements sur un pays en particulier. Pour sa part, l'agent double effectue principalement un travail d'infiltration dans le district où il évolue professionnellement, que ce soit sur un plan municipal, provincial ou national. L'intérêt n'est donc pas d'obtenir de l'information sur un autre pays. Ainsi, « double agent » en anglais, synonyme d'espion, n'est pas équivalent au terme « agent double » en français. Dans la langue de Shakespeare, l'agent double est celui désigné « undercover cop » ou « undercover police officer ». Cette précision lexicale est cruciale afin de saisir avec justesse l'emploi de ce concept clé au sein de ce projet de recherche.

Bref aperçu

Le chemin parcouru pour ce projet se divise en quatre parties. Dans le premier chapitre, une recension des travaux de recherche, majoritairement américains, est effectuée afin de déterminer ce qui existe déjà sur le sujet à l'étude. C'est ainsi qu'une panoplie d'auteurs étoffent différentes questions reliées au travail d'infiltration. Parmi elles, sont retenues celles qui circonscrivent l'identité personnelle et l'identité

professionnelle de l'agent double, en plus d'offrir une introduction et une présentation de l'infiltration policière.

Pour sa part, le second chapitre constitue le cadre théorique du projet de recherche, lequel se concentre sur le concept de l'identité. Une lunette interculturelle est suggérée, où le modèle théorique des stratégies d'acculturation de Berry, issu de la psychologie interculturelle, sert d'outil pour expliquer le comportement identitaire des agents doubles, population visée par cette thèse.

Le troisième chapitre concerne la méthodologie employée pour la réalisation de ce projet. Méthodes de collecte des données et d'échantillonnage sont alors précisées. La démarche de l'analyse est aussi dévoilée, laquelle s'avère un duo approprié au sujet de recherche. En effet, deux stratégies d'analyse sont appliquées, une contextualisante et une catégorisante, permettant une analyse fine du matériau.

Finalement, et non le moindre, le dernier chapitre est l'occasion de donner la voix aux participants rencontrés dans le cadre de ce projet. Six individus ayant été agent double policier ont été interviewés entre les mois d'août et de novembre 2006, sur le territoire de la province du Québec (Montréal, Mauricie, Estrie) et de la capitale nationale, Ottawa. C'est ainsi que leurs confidences sur leurs multiples identités sont rapportées : identité personnelle, identité policière et identité d'infiltration. En guise de conclusion, les résultats de l'analyse s'interprètent à la lumière de l'adaptation du modèle

théorique de Berry, répondant ainsi à la question principale de recherche sur la gestion identitaire chez les agents doubles.

CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre couvre un ensemble des lectures effectuées ayant pour sujet la question des agents doubles. Pour ce faire, cette littérature se classe selon différents thèmes : la fonction de la police, certains aspects de l'infiltration policière (leur émergence, leur expansion, leur aspect éthique et leur perception par le public) ainsi que le principal acteur de ces infiltrations : l'agent double (sa vie professionnelle, sa vie personnelle, cette coexistence chez le même individu et les raisons qui le poussent à devenir agent double).

La fonction police

Oscillant entre la prévention et la répression, le rôle de la police est difficile à qualifier. Fréchette (1964) avance que la police est dotée du mandat de protéger les membres de la société et leurs biens, d'où sa tâche de surveiller les actes des gens et de s'assurer que ces derniers adoptent une conduite conforme aux normes de la vie en société. Ainsi, pour l'auteur, la police est davantage un organisme de prévention. Bayley (1994) réfute cette idée, affirmant que la police ne prévient pas le crime puisqu'en patrouillant, en répondant aux appels d'urgence et en enquêtant, la police n'agit non pas à un niveau préventif, mais réactif. Pour Manning (1977), le mandat de la police est plutôt répressif et consiste à lutter contre le crime, alors que Webster (1978 : 114) écrit plutôt que la police se considère à tort comme « crime fighter »², ses tâches relevant plutôt du domaine du travail social et de l'administration. En guise d'exemple, McKenna (1998) énumère quelques fonctions de la police : prévention du crime, intervention lors d'urgences et assistance à la communauté.

² Nous avons fait le choix d'inclure dans le texte plusieurs expressions anglophones, lesquelles sont isolées entre guillemets. Cette décision est motivée par le fait que plusieurs expressions ne trouvent pas d'équivalent en français. Le lecteur est donc averti de cette particularité d'écriture.

Olivier (2004) rassemble les idées de tous ces auteurs, suggérant que le rôle de la police consiste à faire respecter la loi et à maintenir l'ordre dans la société, comme le suggère Yarmey (1990). D'ailleurs, ceci correspond concrètement à une partie de la mission que se donnent la Gendarmerie Royale du Canada (2007), la Sûreté du Québec (2006) et le Service de police de la Ville de Montréal (2006), corps policiers à envergure nationale, provinciale et municipale. Pour remplir ce mandat, la police se voit accorder le droit de faire usage de la force : « the role of the police is to address all sorts of human problems when and insofar as their solutions do or may possible require the use of force at the point of their occurrence » (Bittner, 1978 : 38). Monjardet (1996 : 7) refuse toutefois de limiter la conception de la police à la simple « expression et réalisation du monopole étatique de la violence légitime. » L'auteur justifie son point de vue en expliquant que l'infiltration policière ne fait pas honneur à cette caractéristique compte tenu de son caractère occulte : ces techniques ressortent « d'une autre logique que le recours à la force, ne serait-ce que par un degré de visibilité exactement opposé » (ibid. : 21).

Quelques aspects de l'infiltration policière

Marx (1991 : 300) décrit l'infiltration policière telle « une police de l'ombre, une police cachée. C'est lorsque l'identité de la personne n'est pas clairement affichée et que l'autre croit qu'il s'agit d'une personne comme tout le monde. »

Émergence de l'infiltration policière

Au cours des récentes décennies, soit depuis 1960, les techniques de contrôle social se sont spécialisées d'une telle manière qu'elles sont désormais redéfinies « more penetrating and intrusive » (Marx, 1988 : 2). Elles sont dorénavant synonymes d'anticipation, où la tromperie, la manipulation et la planification remplacent la coercition après les faits (Marx, 1983). Ce type d'infiltration policière est créé dans l'optique que certains délits criminels importants sont impossibles à traiter à l'aide de méthodes traditionnelles (Moore, 1983). Ainsi, par le biais de ces pratiques, la police s'infiltré dans des groupes restreints, tel les membres du crime organisé (Graber, 1975 ; Lundy, 1969). En effet, les techniques contemporaines éliminent toute barrière physique (Marx, 1988), permettant à la police de s'infiltrer, grâce à des déguisements, dans des milieux où elle n'est pas la bienvenue (Reiss, 1974).

Girodo (1998) précise toutefois que ces techniques n'ont pas remplacé les méthodes classiques d'enquête, étant utilisées en dernier recours et dans des circonstances exceptionnelles. L'auteur spécifie qu'elles ne doivent pas être envisagées comme un premier choix, mais qu'elles sont prises en considération lorsqu'il est impossible d'obtenir autrement l'information désirée. Hamilton & Smykla (1994) croient que cette notion d'exception est erronée comme le prouve leur démarche recensant les propos de Caplan (1983), Marx (1988) et Miller (1987) qui avouent être dépassés par le nombre fulgurant d'opérations mises en place.

Expansion de l'infiltration policière

Il existe une variété d'infiltrations, généralement rattachées à la division des enquêtes et à l'application de la loi, plutôt qu'à la patrouille ou à la sensibilisation du public en matière de prévention de la criminalité. Dans ce cas, la police combat le crime avec les armes du crime, l'objectif principal de l'infiltration policière étant d'imposer la loi en exposant les activités criminelles (Blecker, 1984), et cela, que ce soit à un niveau national, provincial ou municipal (Girodo, 1997). En procédant par l'infiltration policière, il est suggéré que la mission permet d'obtenir des renseignements sur une offense commise dans le passé ou encore de prévenir la commission d'une offense future (Dix, 1975). Dans son ouvrage, Marx (1991 : 303) énumère ces méthodes :

- 1) « intelligence operations » / opérations de renseignements (but : obtenir de l'information sur la commission d'un crime dans le passé ou à venir) ;
- 2) « preventive operations » / opérations préventives (but : empêcher le crime de se commettre) ;
- 3) « facilitative operations » / opérations incitatives (but : observer si le crime va effectivement se produire alors que l'agent « encourage » la commission d'une offense).

Selon l'auteur, ce dernier type d'infiltration est celui généralement connu de la population, conformément à l'image de la police qui fait des choses « illégales » et qui cherche à piéger les gens. De son côté, Moore (1983) définit l'infiltration policière en termes d'observation passive par l'agent ou d'instigation. Le deuxième type, où l'agent joue un rôle pour qu'un délit soit produit, est privilégié par rapport à l'observation passive en raison des délais encourus où l'agent peut attendre longtemps qu'un délit soit commis (Moore, 1983).

En aparté, une simple mention est faite quant à la diversité des milieux au sein desquels l'infiltration policière est employée. En guise d'exemple, l'agent peut infiltrer un milieu de stupéfiants ou de prostitution, comme il peut le faire dans des cas de meurtre ou de fraude. En certaines occasions, l'agent se mêle à un groupe de manifestants ou s'intègre à un milieu de travail. De plus, avec l'avènement des nouvelles communications, l'infiltration virtuelle fait de plus en plus la manchette.

Afin de mettre en marche une infiltration, l'organisation policière doit avoir un doute raisonnable sur le comportement déviant du sujet. Un doute raisonnable est défini comme moins que ce qu'il est exigé pour arrêter un individu, mais plus qu'un simple soupçon (Dix, 1975). Blecker (1984) ajoute à cette définition que le doute raisonnable doit être basé sur des faits. Finalement, Iverson (1967) rappelle l'importance de vérifier périodiquement si la poursuite de l'opération est justifiée, une fois celle-ci en cours.

L'infiltration policière existe selon deux notions temporelles : légère ou partielle et profonde. Marx (1991) explique qu'un agent peut n'avoir qu'à exercer un rôle temporaire qui lui permet de regagner son domicile tous les soirs alors qu'un autre agent devra évoluer dans un milieu différent du sien plus longtemps et de façon continue, situation qui semble causer des répercussions psychologiques plus profondes. Williams & Guess (1981) définissent l'opération partielle comme celle permettant à l'agent de travailler sur le terrain à raison d'une période de huit heures, où il se rapporte à son organisation policière au début et à la fin de son quart de travail. Dans ce cas, Miller (1987) précise que l'agent maintient son identité personnelle en dehors des heures de

l'opération. Nécessairement, ce type d'opération demeure limité. Williams & Guess (1981) décrivent ensuite l'opération profonde comme une occupation à temps plein, exigeant que l'agent adopte une nouvelle identité et un autre mode de vie, et cela, à longueur de journée et pour une longue période de temps, pouvant même s'étendre à plusieurs années selon Farkas (1986) et Girodo (1984). Jacobs (1992a : 200) spécifie que l'opération à long terme « is near total criminal immersion. » Inévitablement, le fait que l'agent infiltre un milieu légèrement ou profondément chamboule sa vie de manière différente.

Éthique et infiltration policière

Marx s'intéresse à l'aspect éthique de ces pratiques qui, paradoxalement, « font le bien en faisant le mal, utilisant le mensonge, la tromperie, la ruse » (1991 : 12). Il affirme que si certaines de ces infiltrations sont acceptables, d'autres ne le sont pas. Avant de se prononcer, il se base sur une liste de critères dont, entre autres, la gravité des actes investigués, l'alternative d'employer des méthodes policières ouvertes, l'objectif visé par l'opération et le fait qu'un délit commis soit tributaire ou non des actes et/ou propositions de l'agent.

Pour Dix (1975), l'infiltration policière relève de l'ironie. Lors d'une opération, l'agent peut commettre des actes qui, s'ils étaient réalisés par un simple citoyen, seraient considérés comme des actes criminels condamnables (Blecker, 1984). Girodo (1997 : 244) explique que si une personne commet un délit criminel sans intention délinquante, son action ne peut être considérée de la sorte : « in the absence of "intent" to commit a

criminal act, as in the case of an officer buying illegal narcotics in testing someone's predisposition to traffic, the agent's offensive conduct is not illegal. »

Catégoriquement, Blecker (1984 : 846) cite Warren, Juge en Chef de la Cour Suprême des États-Unis, avançant que l'infiltration policière ne doit pas compromettre les règles d'usage : « The function of law enforcement is the prevention of crime and the apprehension of criminals. Manifestly, that function does not include the manufacturing of crime. » Ce principe n'est pas toujours respecté tel que le rapportent Blecker (1984), qui affirme que certains agents commettent véritablement des crimes, et Dix (1975), qui parle en termes de collaboration aux délits criminels commis, faisant en sorte que le respect de la loi s'avère ébréché. Dix précise toutefois qu'en aucune circonstance, les actes de l'agent ne doivent « actively direct or influence the activity » (ibid. : 246). En effet, dans une situation créée de toutes pièces par l'agent, il devient impossible de connaître les intentions réelles du suspect (Blecker, 1984) et ses motivations à commettre le délit (Moore, 1983). Marx (1991) explique ces propos en signalant que l'infiltration policière peut amplifier la criminalité comme, par exemple, en incitant autrui à commettre un acte, lequel n'aurait pas lieu dans d'autres circonstances. Par exemple, l'agent double peut demander à un individu du groupe infiltré s'il sait où se procurer des stupéfiants. Si cette personne décide de lui vendre une partie de sa consommation personnelle, sans préalablement être vendeur de drogues, elle se retrouvera malgré elle impliquée dans un trafic de drogues alors qu'elle croyait simplement rendre service à un « ami ».

Blecker (1984) explique que la participation de l'agent dans le crime est davantage liée à la peur d'éventuels soupçons qui pourraient naître chez le groupe infiltré s'il ne participe pas au délit, qu'à un choix libre. L'auteur ajoute que lorsque la coercition s'ajoute à la tentation, l'incitation à participer devient trop forte. Pour Marx (1983), c'est davantage le contexte du travail d'infiltration, soit l'accès à l'illégalité et l'univers secret dans lequel l'agent évolue, qui mène certains agents à l'abus et à la corruption. Pour sa part, Schoeman (1985 : 157) croit que l'agent peut participer à certaines activités illégales s'il obtient préalablement l'accord de son supérieur et si ces actes, comme « assist in a break-in or use illegal drugs, for the sake of maintaining a convincing cover and acquiring incriminating evidence », ont pour finalité de permettre à l'agent d'accomplir son travail. À l'opposé, Hicks II (1973) considère que l'agent doit éviter de prendre part à des activités illégales, mais que cette même attitude respectueuse des lois peut paraître douteuse aux yeux du suspect, amenant celui-ci à vouloir « tester » l'agent. Dix (1975) reflète cette réalité en affirmant que la participation de l'agent à des actes illégaux rassure le suspect quant à l'identité de son interlocuteur.

Ainsi, dans le cadre de ses fonctions, il arrive que l'agent ne peut faire autrement que de commettre un délit. Si cela se produit, Dix (1975) forge des consignes qu'il croit que l'agent doit à tout prix respecter :

- 1) éviter de causer des dommages corporels sérieux à une autre personne ;
- 2) s'assurer que des substances dangereuses ne sont pas disponibles à des enfants.

Schoeman (1985) énumère quelques exemples d'actes formellement interdits à l'agent : s'engager dans des batailles, vendre des drogues à des mineurs ou faire feu sur des

individus innocents, et cela, peu importe si un tel acte fait avancer l'opération de manière considérable.

Au Canada, plus précisément, la *Loi sur la protection des personnes chargées de l'application et de l'exécution de la loi* (article 25 du Code Criminel) a été modifiée par la loi C-24 ayant pour objectif de réprimer le crime organisé. Une immunité restreinte est dorénavant accordée aux policiers qui commettent des actes contraires à la loi, lesquels ont été commis de bonne foi au cours d'une enquête afin que ces derniers puissent remplir leur mandat (Chambre des Communes, 2006). Toutefois, aucun policier n'est justifié de blesser ou de tuer, volontairement ou par négligence criminelle, un individu ; d'agir de manière à porter atteinte à l'intégrité sexuelle d'un individu ; et de nuire délibérément au bon déroulement de la justice (article 25.11 du Code Criminel).

L'évaluation de la loi C-24 en avril 2006 a révélé que certains individus croient que ce principe d'immunité ne respecte pas le postulat de base selon lequel toute personne, y compris l'agent de police, est soumise à la loi. En effet, il semble que ce dernier est au-dessus de la loi en fonction des privilèges qu'on lui accorde (Chambre des Communes, 2006).

Réaction du public vis-à-vis l'infiltration policière

L'infiltration policière n'est pas sans provoquer une certaine indignation chez les citoyens. À cet effet, *The Daily Texan* rapporte le cri du cœur des étudiants de l'Université du Texas qui expriment dans leur journal étudiant leur contrariété face à ces

pratiques dans leur milieu d'étude, considérant inapproprié que des personnes non concernées soient impliqués :

« The idea of undercover narcotics agents, posing as friends of those they prey upon, practicing deception at the most unethical level, has always been revolting to us. And when that undercover agent goes so far as to infiltrate the living quarters of unsuspecting students and insinuate himself into their confidences, the revulsion becomes helpless rage » (1972 : 4).

Blecker (1984 : 914) renchérit sur ces faits : « carefully manipulated false relationship (is) a serious intrusion on privacy. » Cette infiltration policière n'est, selon Schoeman (1986 : 19), rien d'autre qu'une occasion pour l'État d'avoir accès à la vie privée des citoyens, qualifiant celle-ci de « harmful and degrading. » En effet, selon l'auteur, aucune considération ne va à la personne trompée qui fait confiance à quelqu'un qui n'a pas l'intention d'être loyal envers elle, et cela, peu importe si cette personne ne découvre jamais la supercherie dont elle est ou a été l'objet. Ainsi, pour Marx (1991), il y a une certaine tromperie vis-à-vis du public puisque l'on part de l'hypothèse que celui-ci ne s'apercevra pas de l'infiltration menée par un agent.

Alors que la première partie de la recension des écrits concerne les généralités de l'infiltration policière, il nous faut maintenant aborder l'individu derrière ces infiltrations, celui qui foule le terrain, afin de saisir la réalité à laquelle il est confronté. Pour ce faire, nous laissons la parole à Girodo, Deck & Morrison (2002 : 632) :

« Undercover work involves an investigative method where a government agent secretly looks for criminal activity or threats to national security by insinuating himself/herself into the lives of people intent on wrongdoing. The agent has to pretend to be someone else by falsifying his/her true identity and acting out a part designed to create trust and acceptance by the targeted personnes. »

Les propos des auteurs renvoient au concept d'identité que nous souhaitons développer brièvement. Dans nos propres mots, l'identité est l'ensemble de valeurs, de notions, de caractéristiques qui permettent à l'individu de dire « je suis ». Pour notre part, nous nous intéressons à deux identités dans le cadre de ce projet de recherche : l'identité personnelle et l'identité professionnelle de l'agent double policier. L'identité personnelle concerne l'individu en tant qu'être humain alors que l'identité professionnelle s'intéresse à la personne qui est policière. Dans le cas de l'agent double, l'identité professionnelle tient aussi compte de l'identité d'infiltration, fictive, créée pour les besoins de la mission comme l'expliquent précédemment Girodo, Deck & Morrison (2002). Bien que ces concepts seront largement expliqués au prochain chapitre, nous jugeons bon d'en glisser mot dès maintenant afin de faciliter la lecture de la seconde partie de la recension des écrits.

Agent d'infiltration policière

Comme l'appellation « agent double » y fait allusion, l'agent³ se retrouve dans un contexte où il jongle avec deux identités. Miller (1987) explique que le travail d'agent double implique qu'un policier adopte une identité civile fictive qu'il endosse comme sa propre identité pour une certaine période de temps. Barefoot (1995) rapporte que l'agent apprend à combiner deux vies : la première étant la vie d'un agent tel que reconnu par ses superviseurs et la seconde, la vie d'un travailleur autonome ou d'un camionneur,

³ La terminologie « agent double » est employée selon la forme masculine afin d'illustrer la sur-représentativité des hommes dans cette activité. À cet égard, Barefoot (1995) signale que les hommes ont plus de facilité que les femmes à déménager d'une ville à l'autre compte tenu que leur réseau social se forme principalement dans les restaurants et les bars. Néanmoins, la venue des femmes au sein de cette occupation n'est pas à négliger, ayant réduit le nombre d'officiers de police masculins posant comme femmes (Marx, 1980).

couverture requise par l'investigation en cours. Il y a incompatibilité entre ces deux vies. En guise d'exemple, l'agent ne doit en aucune occasion faire allusion à sa ville d'origine lorsqu'il est en mission afin que son identité réelle ne puisse être retracée. L'auteur (ibid. : 52) insiste d'ailleurs sur le fait que « le monde est petit », terrain propice au dévoilement de ce qui ne doit pas être su, rejetant le mythe que la grandeur d'une ville est garante de l'anonymat de l'agent.

Au cours de l'opération, l'agent voit son identité transformée à l'aide de faux papiers et son apparence modifiée par la pousse d'une barbe et/ou cheveux, une nouvelle tenue vestimentaire, du maquillage (Farkas, 1986 ; Pogrebin & Poole, 1993), des oreilles percées, sans oublier le port de l'équipement nécessaire pour consommer (ex. : « bowls / small pipes » pour les transactions de marijuana) (Jacobs, 1992a : 217). À cette liste, Girodo (1997) ajoute le langage de l'agent. Aussi, Motto & June (2000) rejettent le mythe que l'agent double ressemble à un criminel, spécifiant que les déviants n'ont pas une apparence physique déterminée. Ainsi, pour les auteurs, l'habillement de tous les jours est privilégié, soit vêtements de travail et chandails à manches courtes.

Néanmoins, au-delà de ces modifications sur le plan physique, le facteur le plus important de la réussite de l'opération est la couverture de l'agent, sa nouvelle identité administrative (Barefoot, 1995). En effet, histoire concoctée, mensonge et tromperie s'avèrent nécessaires à l'agent qui veut préserver sa réelle identité. L'auteur énumère les « three musts » de toute couverture : simple, réaliste et inspirée de la vie de l'agent : « the story must be simple ; the story must be believable ; the story must be as true to the

operative's real life as possible » (ibid. : 48). Miller (1987) et Pogrebin & Poole (1993) insistent aussi sur le dernier point apporté par Barefoot, eu égard à l'agent qui crée sa couverture en utilisant le plus d'éléments tirés de sa propre identité. Par exemple, Motto & June (2000) suggèrent que le nom fictif de l'agent ait la même consonance et les mêmes initiales que le nom de l'agent. Cette manière de faire a l'avantage de diminuer le risque d'erreur de la part de l'agent en simplifiant l'exercice de rétention qu'il fait.

Zuckerman & Driver (1985) rapportent que mentir est plus difficile que dire la vérité. Ils se réfèrent alors à la construction du message par l'imposteur qui doit être compatible avec ce que savent ses interlocuteurs. À cela, les auteurs ajoutent l'aspect non verbal qui doit être cohérent avec le message tel que la dilatation des pupilles, la fréquence des hésitations et la gestuelle. Par exemple, Jacobs (1992a) précise que le langage du corps est particulièrement important dans le cas de l'agent qui incarne un acheteur d'héroïne ou de crack, l'agent devant paraître tendu et anxieux, lançant des regards furtifs autour de la scène de transaction, imitant en quelque sorte la paranoïa associée aux consommateurs de drogues dures. Hicks II (1973) affirme que le non verbal est aussi important que la communication verbale, sinon plus. En guise d'exemple, Ekman & Friesen (1969) signalent que le visage peut s'avérer une source confuse d'information lors de l'élocution de mensonges, tout comme les mains. Motto & June (2000) concluent que n'importe qui devient méfiant si le langage du corps de son interlocuteur ne semble pas naturel à son discours.

L'agent est donc encouragé à s'afficher comme un déviant (Marx, 1983), et cela, sur les plans physique, intellectuel et émotionnel (Yarmey, 1990). Toutefois, pour mener à bien sa mission, d'autres habiletés sont exigées chez l'agent : capacité d'être accepté par le suspect (Marx, 1983) et habileté à duper (Jacobs, 1992a). Hicks II (1973 : vii) croit que l'aptitude la plus importante que doit avoir l'agent pour mener avec succès une opération est celle de persuader, laquelle « can also determine whether he lives or dies. » L'agent doit aussi posséder un bon jugement qui l'aide dans les décisions rapides qu'il a à prendre, lesquelles ont un impact sur l'opération mais aussi sur sa sécurité (Motto & June, 2000 ; Department of Justice – State of California, 2006).

Hicks II (1973) rappelle qu'il ne suffit pas à l'agent double d'être efficace dans sa tâche, celui-ci devant aussi travailler de manière sécuritaire. Pour ce faire, l'auteur signale l'importance pour l'agent de savoir à qui il a affaire, en portant une attention particulière à son suspect (aspects physique, social, personnel, etc.). Par exemple, Barefoot (1995) avance que chaque milieu est différent, étant influencé par des facteurs tels que la situation géographique ou l'appartenance ethnique. De plus, Hicks II (1973 : 62) insiste sur l'importance de parler le même langage que son interlocuteur, c'est-à-dire que les mots employés aient le même sens pour les deux protagonistes. Il donne l'exemple de l'expression « to be clean » qui prend différentes significations : « is neat in appearance ; is not wanted by the police ; has no prior criminal record ; has no contraband on his person ; is telling the truth ; is unarmed. » Girodo (1997) rappelle aussi que l'agent assure sa sécurité à l'aide de sa couverture, laquelle lui permet de répondre aux questions du suspect. En effet, selon Hicks II (1973), le suspect peut tenter d'engager

la conversation, de devenir ami avec l'agent ou tout simplement être curieux à son sujet, scénarios auxquels l'agent doit être en mesure de réagir.

Girodo (1997) admet que la personnalité de l'agent est son principal outil dans le cadre de l'opération puisqu'il ne s'agit pas d'un rôle appris. L'agent doit donc faire preuve d'imagination et répondre rapidement aux diverses situations puisque les scénarios et déplacements pré-établis comme au théâtre ne sont d'aucune utilité (Jacobs, 1992a). Motto & June (2000) font la juste nuance que l'agent joue un rôle sans toutefois réciter un texte appris par cœur. Marx (1991) souligne que les traits de personnalité qui favorisent le succès en infiltration, comme la capacité de mentir et de bien jouer un rôle, sont aussi ceux qui risquent d'amener un changement négatif dans la personnalité de l'agent à la suite de l'opération.

Vie professionnelle

Occuper une fonction qui comporte certains risques peut amener l'employé à vivre des émotions, entre autres, de peur, d'anxiété, de stress, de dépression et d'exaltation (Motto & June, 2000). Les deux auteurs affirment même qu'il n'est pas rare que l'agent craigne pour sa vie lorsqu'il est en mission. Marx (1988) rapporte que le travail d'agent double peut conduire l'agent à développer une attitude empreinte de cynisme, de prudence et de suspicion. Farkas (1986) ajoute à cette énumération des symptômes de paranoïa qui peuvent apparaître lors de l'investigation alors que l'agent est constamment sur ses gardes (Marx, 1988). Cette propension aux symptômes psychiatriques semble directement reliée au stress psychologique que vit l'agent lors

d'une mission, stress tributaire des exigences de performance auxquelles fait face ce dernier (Farkas, 1986 ; Marx, 1988), d'autant plus que le travail d'infiltration est très intense puisque l'agent est toujours sur le qui vive (Marx, 1988).

Parachuté dans un univers de tentations, où l'alcool, la drogue, l'argent, voire les femmes, fusent à profusion, l'agent peut être confronté à ses propres démons. Par un contact continu avec le suspect, l'agent devient davantage vulnérable à ces tentations (Pogrebin & Poole, 1993). Girodo, Deck & Morrison (2002) établissent une corrélation entre la mauvaise conduite de l'agent et certains traits de personnalité. Il semble que le risque de corruption et de problèmes disciplinaires soit plus élevé chez l'agent extraverti à la recherche de sensations fortes et chez celui possédant une personnalité réactive émotionnelle (Girodo, 1991a). Pour sa part, Farkas (1986) rapporte l'abus de drogues chez les agents, cette consommation se justifiant par le stress quotidien vécu. Cette immersion dans le milieu déviant, où l'agent prétend être quelqu'un d'autre, apporte effectivement son lot de stress et exige de la part de ce dernier une capacité d'adaptation hors de l'ordinaire (Girodo, 1991b). Marx (1988) nuance toutefois la prise de drogues chez les agents doubles, avançant que ce ne sont pas tous les agents qui développent des problèmes de consommation, mais qu'il existe des cas plutôt tragiques.

Farkas (1986) écrit qu'un changement dans l'attitude de l'agent à l'égard des lois peut être observé. En effet, Marx (1988 : 161) explique que « playing the crook » peut amener l'agent à prendre en dérision le métier de policier, pouvant même aller jusqu'à adopter des comportements illégaux ou immoraux. Farkas (1986) parle en termes

d'importants changements dans le système de valeurs de l'agent. Cette attitude s'explique, selon Pogrebin & Poole (1993), par l'identification de l'agent au suspect. Marx (1991) et Girodo (1991a ; 1997) avancent que plus l'opération est longue, plus il y a de risques que des actes délictueux soient commis, mais que cette durée permet de monter un dossier plus solide contre le suspect (Marx, 1991).

À l'opposé, l'informateur Mel Weinberg, dont Marx (1988 : 120) reprend les propos, explique que le monde est clairement divisé en deux groupes, soit les déviants et les non déviants : « A guy's either a crook, or he isn't. If he ain't a crook, he ain't gonna do anything illegal no matter what I offer him or tell him to do ». Selon cette prémisse, devant un objet de tentation quelconque, l'agent reste de marbre et demeure fidèle à ses principes de conduite. À cet égard, Blecker (1984 : 905) admet plutôt qu'il n'existe pas de coupure nette entre un état d'esprit « prédisposé » à la déviance et un état d'esprit « non-prédisposé ». L'auteur rappelle l'importance de nuancer ces étiquettes en donnant l'exemple de l'individu qui succombe à une tentation, mais qui, par la suite, prend les moyens pour ne pas commettre à nouveau le même acte. Blecker suggère alors que personne n'est à l'abri de perpétrer une action criminelle s'il y est incité.

Un aspect majeur de la vie professionnelle de l'agent concerne ses relations avec le suspect. Lors de l'infiltration, une relation naît entre l'agent et le suspect, où l'agent doit gagner la confiance de ce dernier (Blecker, 1984). En côtoyant cet individu jour après jour, l'agent peut développer un sentiment de sympathie à l'égard de son groupe (Girodo, 1998 ; Marx, 1988), qui l'amène à changer la perception qu'il a de lui-même

(Pogrebin & Poole, 1993). Marx (1988) ajoute que cette proximité amène parfois l'agent à prendre le parti du suspect en comprenant ou en excusant sa conduite. C'est ainsi que la recherche sur des agents doubles du Département de Police d'Honolulu réalisée par Farkas (1986) révèle que certains agents se lient d'amitié avec les suspects qu'ils fréquentent, ce qui est envisageable compte tenu de la nature sociable de l'être humain : « Citizens are not only candidates for arrest, they are social companions, confidants to some extent, and perhaps lovers » (Miller, 1987 : 40). Pogrebin & Poole (1993) expliquent que les interactions avec le suspect, particulièrement sur une période prolongée, peuvent causer des conflits émotionnels chez l'agent. Ce dernier peut vivre de l'ambivalence ou de la culpabilité face à cette relation « instrumentale » (Marx, 1988). À ce sujet, Pogrebin & Poole (1993) ajoutent que l'agent peut avoir l'impression d'agir immoralement envers son « ami », de le trahir en lui cachant sa réelle identité. De plus, il peut être difficile pour lui de devoir témoigner en cour contre celui qu'il a appris à connaître sous un angle différent (ibid.).

Quelques réserves au sujet de cette relation entre l'agent et le suspect sont aussi mentionnées. Blecker (1984) rapporte les propos du *Senate Select Commitee* qui se dit défavorable à l'établissement de relations intimes entre un suspect et un agent, avançant qu'il s'agit de la meilleure façon d'entraîner l'agent dans la criminalité. Dix (1975) croit qu'elles ne doivent exister que pour offrir au suspect l'opportunité de commettre un délit ou pour dissiper les soupçons du suspect à l'égard de l'agent. Ainsi, tel que le spécifie l'auteur, cette relation entre l'agent et le suspect ne doit pas devenir plus profonde que nécessité par l'objectif initial. Schoeman (1985 : 153) abonde dans le même sens que

Dix, en expliquant que l'opération « may involve business as well as cordial social relationships », mais qu'elle ne peut laisser place à des relations trop personnelles. En tout temps, certains types de relation sont bannis tel que le mariage, la cohabitation, la relation amoureuse, la relation sexuelle ou la participation à une session thérapeutique (Schoeman, 1986).

Un autre élément qui concerne la vie professionnelle de l'agent est qu'il ne peut compter que sur sa propre personne lorsqu'il est en opération (Motto & June, 2000 ; Pogrebin & Poole, 1993), ce qui accentue considérablement le degré de stress qu'il ressent (Girodo, 1998). Ce stress semble, entre autres, tributaire des difficultés du superviseur à encadrer l'agent comme il le faisait par le passé, l'agent devant dorénavant faire preuve d'autonomie dans ses fonctions (Farkas, 1986). Marx (1980) précise que le travail policier est difficile à superviser, donc il n'est pas surprenant que l'infiltration policière le soit encore plus. À cet égard, le même auteur (1988) rappelle que le caractère secret et l'isolement entourant les fonctions de l'agent double rendent difficile une supervision quelconque. Telle est la réalité, comme le rapporte la plupart des agents doubles interviewés par Farkas (1986) au moment de sa recherche à Honolulu, qualifiant d'inadéquat le support dont ils bénéficient de leur employeur. Miller (1987) et Pogrebin & Poole (1993) écrivent aussi en ce sens. En raison de ce peu de supervision par l'organisation policière, Girodo (1997) estime primordiale la confiance des collègues envers l'agent double.

Afin d'illustrer à quel point l'agent oeuvre seul, Marx (1983) raconte l'anecdote tragique de policiers blancs qui ont ouvert le feu sur leur confrère agent double de couleur de peau noire, le prenant pour un contrevenant. L'auteur explique que l'agent double est dépourvu de son uniforme et de son badge, lesquels ont une signification symbolique permettant aux policiers de reconnaître un des leurs. Motto & June (2000) rappellent aussi que l'agent n'est pas accompagné d'une faction chargée de le sauver en cas de pétrin, ce dernier ne pouvant compter que sur ses habiletés. Pour Hicks II (1973), le fait que l'agent ne bénéficie pas de la surveillance de son organisation policière est aberrant. Effectivement, selon lui, à chaque rencontre avec le suspect, l'agent doit être épié par ses collègues de travail afin de lui procurer une sécurité. Le mot de la fin revient à Labrecque (1982 : 42) proclamant que la seule protection de l'agent est celle d'être « the bad guy » qu'il prétend être.

Ce « bad guy » donne l'impression au suspect qu'il est un des siens. Girodo (1991a) avance même que le suspect n'hésite pas à confirmer l'identité soutenue par l'agent en invitant ce dernier à consommer. À cet égard, Jacobs (1993) explique que l'agent se retrouve un jour face à un dilemme éthique puisque ses fréquentations peuvent consommer des drogues et que si lui ne le fait pas également, cela peut entraîner une vague de méfiance à son sujet. D'ailleurs, il rapporte, par son étude d'agents doubles dans les écoles secondaires, que les revendeurs de drogue sont poussés à intimider ou à brusquer l'agent parce qu'ils doutent qu'il est celui qu'il prétend être. L'agent doit alors répondre à ces attaques en infirmant sa réelle identité sinon sa mission est compromise. C'est ainsi que certains agents ont trouvé différents subterfuges pour rassurer le suspect.

L'auteur raconte l'anecdote d'un agent qui, suite à ce que le suspect lui ait offert un joint de marijuana, inhala la fumée de la cigarette qu'il tenait à la main, prit le joint, fit semblant de le fumer et expira la fumée de la cigarette qu'il avait précédemment inhalée (ibid.). Le suspect eut ainsi l'impression que l'agent avait réellement consommé le joint de marijuana, le confortant dans le fait que l'homme devant lui ne pouvait pas être un policier.

Jacobs (1992b) précise que certains agents utilisent les excuses verbales plutôt que les moyens « trompe l'œil », lesquels s'avèrent problématiques si le suspect ne fournit pas la vraie substance (ex. : remplacer la cocaïne par un mélange de sucre et de farine) puisque dans une telle situation, le suspect sait que l'agent fait semblant. Ces excuses sont généralement fondées sur des contraintes professionnelles (ex. : l'agent est un revendeur de drogue et ne consomme pas à des fins personnelles) ou des obligations de rôles (ex. : l'agent ne doit pas consommer sous ordonnance de la cour). D'autres agents utilisent la tactique de « l'accusation renversée » qui consiste à accuser le suspect d'être un policier puisque ce dernier cherche à tout prix à observer des faits.

Vie personnelle

Lorsque l'agent accepte une mission, il est aussitôt limité dans ses contacts avec les membres de sa famille, ses amis, et même ses collègues de travail (Farkas, 1986 ; Pogrebin & Poole, 1993). En effet, compte tenu de la distinction inévitable entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle, l'agent ne bénéficie plus d'une vie sociale aussi épanouie que par le passé, du moins avec les mêmes gens. Farkas (1986) ainsi que

Pogrebin & Poole (1993) rapportent que certains agents sont inconfortables en public avec des êtres chers par crainte de rencontrer des gens du milieu infiltré. Ainsi, ces agents préfèrent s'isoler chez eux plutôt que de participer à la vie familiale, afin de ne pas risquer de mettre la vie des membres de leur famille en danger (Pogrebin & Poole, 1993). D'autres agents ordonnent même aux membres de leur famille de ne pas les approcher s'ils le rencontrent en public : ce dernier les abordera seulement s'il sait que c'est sécuritaire (Motto & June, 2000).

Le fait d'être coupé de sa sphère relationnelle amène l'agent à ressentir un sentiment de solitude et d'isolement qui, dans certains cas, persiste après la mission (Farkas, 1986). Afin d'expliquer cette réalité, Farkas (1986), Marx (1988) et Pogrebin & Poole (1993) précisent que l'agent ne peut pas discuter avec sa famille et ses amis de ce qu'il fait lors de l'opération. Cette attitude se veut une précaution pour l'évolution du dossier, mais aussi pour éviter de mettre l'agent et sa famille dans une situation périlleuse (Motto & June, 2000). En conséquence, le caractère secret du travail de l'agent double s'aditionne au soutien limité que l'agent reçoit de sa famille et de ses amis et au fait que même son organisation policière ne peut l'encadrer efficacement, ce qui accroît considérablement son isolement.

La famille de l'agent est aussi appelée à vivre un stress en regard de l'activité de ce dernier (Farkas, 1986). Effectivement, Marx (1988) et Motto & June (2000) signalent qu'il est peu rassurant pour l'épouse ou les enfants de voir un des leurs exercer une occupation comportant maints dangers. D'ailleurs, Motto & June (2000) insistent sur

l'importance que l'agent informe ses proches des risques qu'il court, sans pour autant que cela en devienne une obsession. Comme l'agent, la famille de l'agent est tenue au mutisme quant à l'occupation de ce dernier, l'entraînant elle aussi dans cet univers secret (Marx, 1988 ; Motto & June, 2000). Par exemple, l'épouse de l'agent ne peut pas se confier à des amis concernant les craintes qu'elle a au sujet des fonctions de son mari.

Les horaires variés et chargés de l'agent viennent aussi miner la tranquillité du domicile (Marx, 1988 ; Motto & June, 2000). En effet, l'agent ne peut offrir la même présence qu'antérieurement à sa famille puisque son emploi du temps comporte dorénavant une nouvelle plage horaire. Son horaire est également imprévisible au sens où l'agent peut recevoir un appel à toute heure de la journée ou de la soirée, ce qui l'oblige à quitter sa résidence (Marx, 1988). L'auteur ajoute à cette réalité les longues heures, journées ou semaines passées à l'extérieur du domicile familial.

L'ensemble de ces changements dans les rapports de l'agent avec sa famille a inévitablement des répercussions sur la vie maritale ou la vie de couple de ce dernier. La majorité des agents interviewés par Farkas (1986) à Honolulu rapportent avoir connu des difficultés dans leurs relations interpersonnelles. Certains se sont séparés de leur conjointe ou ont divorcé, attribuant cet échec sentimental à leur vie professionnelle qui les tenait physiquement loin du domicile (Pogrebin & Poole, 1993). Se référant à un échantillon américain, Marx (1988) suggère, entrevues et histoires de cas à l'appui, que le taux de divorce chez les agents doubles est plus élevé que chez la population policière en général. Généralement, ce sont les conjointes qui en ont marre de cette situation et qui

mettent fin à la relation, et cela, sans que l'agent soit nécessairement conscient de l'enjeu, tellement il est préoccupé par des obligations reliées à son travail d'infiltration (Pogrebin & Poole, 1993).

Un aspect de la vie professionnelle de l'agent particulièrement difficile à vivre pour sa conjointe est le fait de savoir que ce dernier vit dans un monde de tentations où de nombreuses rencontres informelles finissent tard la nuit (Marx, 1988). C'est pourquoi certains employeurs préfèrent mobiliser des agents doubles non engagés dans une relation amoureuse : il semble qu'il est plus facile pour eux de s'adapter à un nouvel environnement, d'autant plus que leur vie familiale interfère moins avec le type de travail exigé (ibid.). En effet, ce travail a nécessairement des répercussions sur la vie personnelle de l'agent : « Undercover work messes up your family life a lot » confie un agent que citent Pogrebin & Poole (1993 : 390).

Coexistence de deux vies

Le stress encouru dans l'exercice des fonctions de l'agent double peut à l'occasion entraîner chez lui des perturbations psychiatriques (Girodo, Deck & Morrison, 2002), provoquant quelquefois des changements de personnalité chez ce dernier (Marx, 1988). Farkas (1986) y voit un phénomène de dépersonnalisation, où l'agent dit vivre l'expérience d'un « soi » irréel durant sa mission. Pour leur part, Pogrebin & Poole (1993) avancent que l'agent peut rencontrer des difficultés à passer de l'identité professionnelle à l'identité personnelle. D'autres auteurs rapportent aussi cette confusion que vit l'agent habitué de se présenter sous une identité fictive, confusion émanant d'une

expérience prolongée d'un jeu de rôles (Girodo, Deck & Morrison, 2002). Cette confusion de rôles résulte, selon ces auteurs (2002 : 637), de la situation vécue par un individu qui s'identifie à la fois à son identité d'agent double et à son identité personnelle, pouvant ainsi endosser sa fausse identité en dehors d'un contexte opérationnel. À l'opposé, celui qui ne vit pas de confusion de rôles a tendance à séparer ses identités selon « blanc ou noir », n'endossant son rôle d'agent double qu'en contexte opérationnel pour regagner sa réelle identité après les heures de travail : l'agent « talk, think like, fit into, and be accepted by a criminal subculture, and then abandon that role for family and co-workers at the end of the day » (Girodo, 1997 : 243).

Girodo, Deck & Morrison (2002) émettent l'hypothèse que les modifications d'apparence physique accompagnent l'agent lors de son rôle d'agent double, mais aussi dans sa vie de tous les jours, engendrant peut-être une confusion au niveau de son identité. Pour sa part, Marx (1988) pense que le fait que l'agent soit séparé de sa famille et de ses amis, en vivant une vie parallèle, peut expliquer cette confusion identitaire. Pour Christensen (1988 : 10), c'est le fait que l'agent soit séparé pour une longue période de temps de son organisation policière qui est à l'origine de la confusion identitaire, l'agent commençant alors à penser que « he really is the mob member he's impersonating ». L'auteur suggère que l'intensité du travail amène l'agent à oublier qui il est réellement, tout en précisant qu'il est possible de pallier à ce phénomène. L'agent John Vasquez explique en effet qu'il faut régulièrement réintégrer l'agent double dans ses autres rôles :

« the solution to the identity problem is "to bring the man out" periodically to renew his FBI associations and reabsorb his responsibilities as an agent, a husband, a parent – the whole "complex" of loves and loyalties that make him what he is » (Christensen, 1988 : 10).

En aparté, ces symptômes peuvent se poursuivre au-delà du travail d'infiltration. En effet, Girodo (1986) parle du danger des représailles qui peut contraindre l'agent à retourner à sa vie courante. Par exemple, ce dernier peut devoir déménager, changer à nouveau son apparence ou adopter de nouvelles habitudes, et cela, même s'il ne fait plus de travail d'infiltration. Miller (1987) spécifie que la mission a souvent une fin abrupte où l'agent abandonne son identité fictive pour regagner son identité policière, laquelle peut lui être peu familière s'il était une nouvelle recrue dans l'organisation policière. Girodo (1984) avance même que certains agents refusent de se faire couper les cheveux, de raser leur barbe ou de mettre de côté leurs bijoux, leurs habits coûteux et leurs autos. D'autres continuent même de se tenir dans les lieux fréquentés en compagnie des suspects. Un lien est établi entre le succès de l'opération et la difficulté qu'a l'agent à s'ajuster à sa vie « après infiltration » (Girodo, 1984 ; Miller, 1987).

Intérêt pour l'infiltration policière

En feuilletant la littérature sur les conséquences professionnelles et personnelles engendrées par l'activité d'agent double, le constat est fait que ce type de fonction entraîne de nombreuses répercussions. Ainsi, il est légitime de s'interroger sur ce qui amène plusieurs personnes à accepter délibérément ce contrat professionnel. Le travail d'agent double est souvent vu comme apportant un certain prestige et une reconnaissance professionnelle (Marx, 1983), mais qu'en est-il en réalité?

À travers la télévision, le cinéma et la littérature, l'agent double « has become something of a cultural hero » (Marx, 1988 : 34). Pour Christensen (1988), il est nul autre qu'un héros de la loi moderne : « the cloak-and-dagger heroes acquired from fiction and psychologists' own untold fantasies » (Girodo, 1997 : 239). Conséquemment, cette image glorifiant l'agent double peut stimuler un intérêt non négligeable pour cette occupation.

Girodo (1991c) avance que l'agent double le devient sur une base volontaire et que ce n'est pas la soif d'une promotion ou d'une récompense qui convainc l'agent d'exercer cette activité. Christensen (1988 : 10) énumère alors une variété de raisons pour lesquelles quelqu'un décide de joindre ces rangs :

« Some do it because they don't like their current assignment ; some are looking for excitement ; some want to use their fluency in languages (bilingual agents are prized) ; some just like operating earth-movers and big trucks (a requisite expertise when it comes to going undercover as a "fence" to catch thieves who specialize in heavy equipment). »

Girodo (1991b) rapporte qu'un nombre considérable d'agents sont jeunes, suggérant que ceux-ci sont plus enclins à prendre des risques. Aussi, la probabilité qu'ils soient reconnus en tant que policiers par le suspect est moindre, leur jeu de rôles étant facilité par une faible intériorisation de la culture policière. Ainsi, beaucoup d'agents qui deviennent agents doubles sont nouveaux dans leur organisation policière (Miller, 1987). Compte tenu de ce peu d'ancienneté, ces agents ont très peu de formation, ce qui concorde avec la vision de l'organisation policière qui ne veut pas que ses agents doubles réagissent à une situation comme le fait un policier (ibid.). Lundy (1969) croit plutôt que la formation est une base fondamentale au travail d'agent double. Par exemple, Motto & June (2000) avancent qu'une certaine préparation est nécessaire avant de commencer

l'opération, comme de savoir tout ce qui a trait à la contrebande et à la vente des produits qui en découlent.

Le travail d'agent double est associé à une notion de danger hors du commun ; danger face à l'intimidation, la menace et l'inconnu (Girodo, 1997). L'agent est donc perçu comme brave et intrépide (Girodo, 1997). D'ailleurs, Pogrebin & Poole (1993) signalent que le retour de l'agent double à la patrouille après une mission peut être une expérience pénible. En effet, le retour à la routine quotidienne du travail de policier est beaucoup moins extravagant que le travail d'agent double, expliquant ainsi la difficulté qu'ont certains agents à retrouver un standard de vie plus commun.

Avec des règles et des procédures moins rigides, l'agent fait preuve d'autonomie dans ses fonctions (Marx, 1983). Ayant en main quelques recommandations de la part de son employeur (organiser les transactions, rencontres et autres activités avec le suspect dans des lieux publics) (Miller, 1987), le travail d'agent double est une « game » que l'agent ne peut se permettre de perdre (Hicks II, 1973 : 29). Ainsi, en faisant appel à une certaine notion du défi, Hicks II (1973 : 29) écrit les règles du jeu : « there are some « don'ts » in this business and if you want to live to be a grandfather you had better follow them. » L'auteur explique que l'agent doit toujours rester maître de la situation, comme par exemple, en choisissant les moments et lieux de rencontre avec le suspect.

Motto & June (2000) avancent que ne devient pas agent double qui veut, car cela nécessite des aptitudes spéciales (Girodo, 1991b). En fait, ce n'est pas tout le monde qui

peut réussir à exercer cette occupation ; elle sollicite un certain type de personne en particulier (Barefoot, 1995). À cet effet, Motto & June (2000 : 85) rapportent l'annonce suivante où est dressée la liste de certains pré-requis exigés :

« The ultimate... experience... For the extraordinary individual who wants more than a job, this is a way of life that will challenge the deepest resources of your intelligence, self-reliance, and responsibility. It demands an adventurous spirit... a forceful personality... superior intellectual ability... toughness of mind... and the highest degree of integrity. It takes special skills and professional discipline to produce results. You need to deal with fast-moving, ambiguous, and unstructured situations that will test your resourcefulness to the utmost. »

Ce bref communiqué révèle à quel point seules certaines personnes sont assez qualifiées pour occuper une telle fonction. Ainsi, ceux qui exercent cette activité ont été choisis avec minutie, ayant passé par un processus de sélection rigoureux (Marx, 1983), éliminant les candidats dont les caractéristiques peuvent interférer avec l'exécution de fonctions essentielles requises par cette occupation (Department of Justice – State of California, 2006). Barefoot (1995) explique que l'agent se soumet à un examen physique et à un test d'intelligence. De plus, l'auteur précise que le profil psychologique du candidat est dressé afin de s'assurer que ce dernier ne souffre d'aucune anomalie sur ce plan ou sur le plan émotionnel. L'agent consent aussi à l'épreuve de rétention, un test de mémoire, puisque dans ses fonctions, il doit se souvenir d'une multitude de détails, tels des noms, visages, lieux et incidents (Department of Justice – State of California, 2006) et n'a pas toujours de carnet sous la main pour noter ces informations (Motto & June, 2000). Finalement, et non le moindre, Barefoot (1995) énumère le test du polygraphe que l'agent subit afin d'évaluer l'honnêteté dont il fait preuve. Miller (1987) ajoute en dernier lieu que l'agent est choisi selon le type d'opération à conduire, son apparence physique (ex. : couleur de peau) et sa personnalité.

Conclusion

La littérature regorge d'études ou de témoignages en lien avec l'infiltration policière. Pour cette recension, uniquement quelques thèmes ont été sélectionnés, mais il n'en demeure pas moins que d'autres, non évoqués, sont aussi importants. Par exemple, le rôle capital joué par l'informateur est documenté, car il s'agit d'une personne-clé pour l'agent double puisqu'elle lui fournit des renseignements importants sur le milieu à infiltrer. Pour le mot de la fin, Marx (1980 : 342) résume la situation d'une manière convaincante, si fin il y a : « Given the many forms of police undercover activity, the varying circumstances under which they are used, and a lack of knowledge about them and their effects, no single conclusion is possible. »

En conséquence, afin de contribuer aux connaissances canadiennes sur la réalité professionnelle des agents doubles, nous avons choisi de nous pencher plus précisément sur la gestion identitaire de ces derniers, à savoir comment ils gèrent leurs identités personnelle et professionnelle. En effet, il faut admettre que la recension des écrits effectuée est presque exclusivement américaine et qu'il est plus que temps de s'intéresser davantage à ce sujet d'étude dans notre pays.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

Le second chapitre détaille les concepts qui sont utilisés dans le cadre de ce projet de recherche étudiant la manière dont les agents doubles gèrent leur identité. Dans un premier temps, le concept de l'identité est défini pour ensuite en énumérer les caractéristiques. Ensuite, nous aborderons le choix d'une théorie identitaire nous permettant d'étudier ce phénomène selon une certaine perspective. Nous expliquerons aussi la démarche qui nous a conduit à ce choix théorique ainsi que ses limites. Parallèlement, quelques ajustements sont apportés à cette théorie afin qu'elle s'adapte au sujet d'étude présent. En guise de conclusion, le problème de recherche est élaboré ainsi que son opérationnalisation.

L'identité

Si le particulier est interrogé sur sa définition de l'identité, sa réponse contient probablement l'élément central du « moi » : « l'identité, c'est ce qui me définit, c'est ce qui est moi... » De manière plus conceptuelle, l'identité est l'« ensemble de stratégies, d'opinions et de représentations sociales propres à un acteur ou à un groupe d'acteurs » (Manço, 1999 : 129). Cette définition se différencie de celle qu'évoque le mot personnalité ; le novice étant invité à s'y attarder afin d'éviter toute méprise en raison du caractère indissociable de ces deux termes. Les travaux de Woodward (2004) se révèlent utiles sur la question, faisant la distinction entre la personnalité, constituée des qualificatifs que l'on attribue à un individu, et l'identité, impliquant une notion d'engagement. Selon l'auteur, c'est ainsi qu'une personne est dite dynamique, trait de personnalité, et identifiée citoyenne canadienne, identité culturelle.

Concept largement étudié, mais aucun consensus n'existe, expliquant le vaste champ actuel concernant ce sujet. En effet, selon les différentes écoles de pensée, l'identité se considère sous une variété de perspectives : psychodynamique, sociale, médicale, cognitive, culturelle... Chaque vision a l'avantage de présenter un aspect intéressant de l'identité mais aucune approche, à ce jour, n'a le mérite de tenir compte de toutes ces particularités afin de proposer une théorie globale.

Selon Erikson et Freud, du courant psychodynamique, mentionnés par Camilleri & al. (1990), l'identité ne peut être étudiée selon une conception unique. Même s'ils examinent préalablement l'identité comme un domaine théorique relié à la psychologie individuelle, ils se heurtent à la dimension sociale de l'identité, réalisant rapidement que la dissociation du « moi » avec son environnement est impossible. Effectivement, à travers les interactions avec les gens de son entourage, l'individu est influencé dans sa construction autonome du moi puisque celle-ci s'avère simultanément dépendante d'autrui. Cette critique aux modèles théoriques à caractère psychodynamique permet l'éclosion du sujet d'étude qu'est l'identité dans la psychologie sociale, s'avérant une judicieuse combinaison des éléments précédemment mentionnés.

D'un autre point de vue, l'identité s'étudie sous un angle médical, en prenant en considération la biologie de l'individu. Un exemple flagrant est la présence du chromosome X ou Y qui détermine l'identité de genre chez le sujet (Bear, Connors & Paradiso, 2002). Nécessairement, le fait d'être un homme ou une femme influence la façon de l'humain à se définir ainsi que ses rapports avec les autres. À cet égard, Steichen

(2003) rappelle toutefois l'importance du processus de différenciation sexuelle à l'aide d'un système de marquage (peintures, tatouages, parures, habillements, tenues et/ou conduites) afin de bien définir son identité sexuelle. Les conventions sociales peuvent aussi être considérées.

D'autres chercheurs considèrent l'importance de la science cognitive pour approfondir l'identité. Ainsi, les pensées qu'entretient l'individu à son propre égard sont primordiales pour la représentation qu'il se fait de lui-même et du monde qui l'entoure. L'identité est alors une construction selon laquelle les individus adoptent tel ou tel comportement en fonction des anticipations, des aspirations et des attentes qu'ils se font (Kelly, 1955).

Ces quelques exemples illustrent la complexité que représente l'étude de l'identité, et cela, même pour les plus érudits puisqu'il n'y a pas de perspective unique pour observer ce concept. C'est pourquoi certains auteurs s'appliquent davantage à caractériser l'identité. L'identité est d'abord et avant tout considérée comme une dynamique sociale puisque bien que spécifique à l'individu, elle est aussi en interaction avec le monde extérieur. Malgré ce caractère dynamique, l'identité est néanmoins stable. En effet, alors que l'identité n'a rien de statique puisque différentes situations de la vie l'influencent, elle assure néanmoins une continuité de la conscience de soi (Leanza & Lavallée, 1996 ; Marc, 2005). Cette particularité renvoie au concept de « figure-fond », employé en gestalt, qui rend compte de l'émergence d'un besoin qui devient « figure », prédominant sur les autres besoins, constituant le « fond » (Morin & Bouchard, 1997 :

112). Alors que certains aspects de l'identité d'une personne sont en « figure », d'autres sont en « fond », tel le veut le concept de l'identité dynamique où celle-ci se développe, se construit, se transforme alors que dans une situation, certains aspects identitaires sont à l'avant-plan et d'autres à l'arrière-plan. Par exemple, l'individu qui est parent lorsqu'il est à la maison endosse son identité de travailleur quand il se trouve dans les locaux où il travaille. En conséquence, son identité de parent est en « fond » et celle de travailleur en « figure » et vice-versa lorsqu'il quitte les lieux de travail. Bien entendu, cette analogie n'est que simple généralisation et ne tient pas compte des particularités de chaque individu et des facteurs externes.

Les travaux de Guerraoui & Troadec (2000) rassemblent les idées de nombreux auteurs, dégagant un concept sur l'identité. Pour eux, l'identité du sujet, tel qu'elle est généralement entendue de manière courante, est formée de trois niveaux : l'identité personnelle, l'identité sociale et l'identité culturelle. La première, subjective, renvoie le sujet à son individualité, à ce qu'il a d'unique. L'identité sociale, davantage objective, englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui réfère aux statuts que le concerné partage avec les membres des différents groupes auquel il appartient (sexe, âge, métier...). Finalement, l'identité culturelle regroupe ce qui est commun aux membres d'un même groupe, telles les règles, les normes, les valeurs et les significations partagées avec sa communauté.

À la suite de cette conceptualisation préliminaire de l'identité, nous avons choisi une théorie identitaire, soit celle de l'identité interculturelle. L'interculturel est la

rencontre de deux ou plusieurs cultures qui, combinées, prend une signification particulière où sa résultante peut être positive ou négative, comme le précise Legault (2000 : 172) :

« [l'interculturel est] l'interaction de deux identités qui se donnent mutuellement un sens dans un contexte à définir chaque fois. C'est un processus ontologique d'attribution de sens et un processus dynamique de confrontation identitaire qui peut malheureusement évoluer vers un affrontement identitaire, une "dynamite" identitaire. »

Dans cette veine, John William Berry crée un concept concernant les stratégies d'acculturation qui se révèle intéressant pour l'objet de cette thèse. Dans un premier temps nous définissons ce concept pour ensuite expliquer comment nous l'utiliserons pour analyser notre objet d'étude, tout en tenant compte de ses limites.

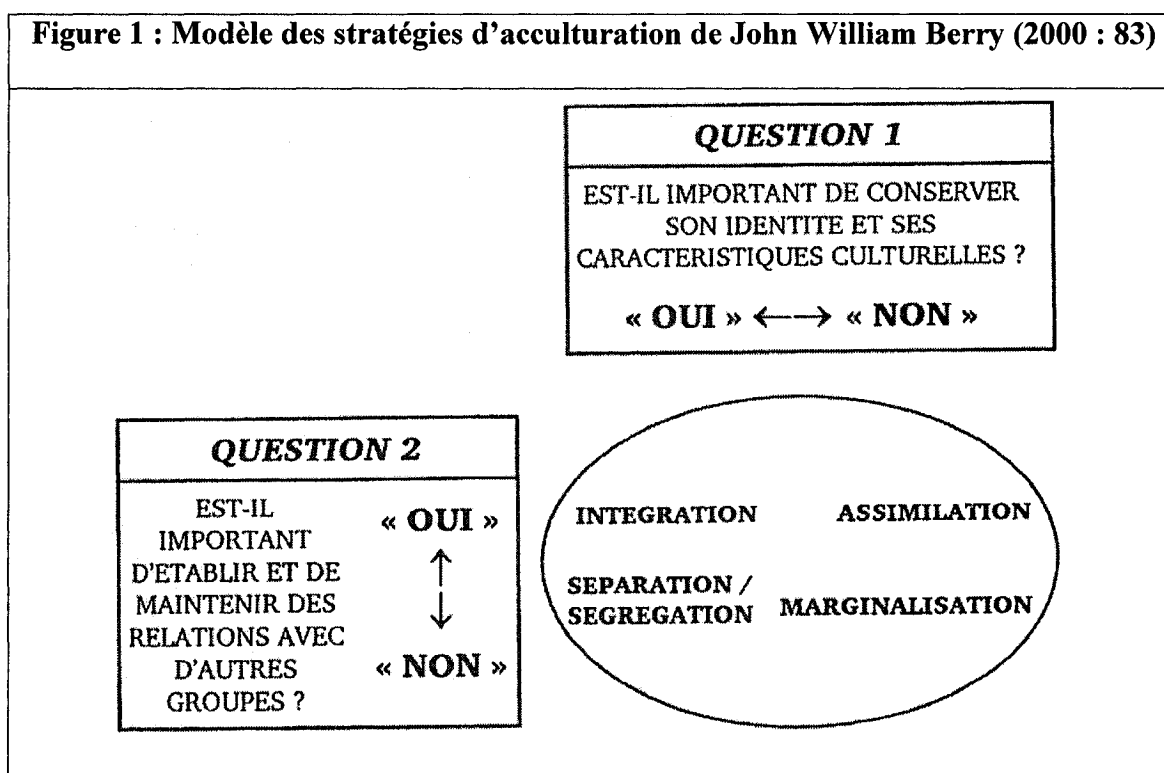
Modèle des stratégies d'acculturation de Berry

La théorie de Berry (2000) repose sur le concept d'acculturation. Redfield, Linton & Herskovits (1936 : 149) offrent une définition de ce concept, laquelle est toujours d'actualité : « Acculturation comprehends those phenomena which result when groups of individuals having different cultures come into continuous first-hand contact, with subsequent changes in the original cultural patterns of either or both groups. » En d'autres termes, l'acculturation est le processus que vit l'individu en présence d'une culture différente de la sienne, alors qu'il est influencé par cette dernière au point de sa propre culture.

Observant des aborigènes d'Australie dans les années 1960, Berry (2000) note comment des individus de groupes culturels minoritaires s'identifient à leur culture et à

celle de la communauté majoritaire. À la lumière de ces études, deux questions fondamentales s'adressent aux membres des sociétés multiculturelles, à savoir si l'aborigène doit maintenir sa culture ainsi que son identité d'origine et s'il doit entretenir des contacts avec l'autre groupe en présence. Selon les réponses à ces questions, quatre stratégies d'acculturation sont dégagées : intégration, assimilation, séparation / ségrégation et marginalisation. Le schéma suivant illustre ces différentes positions, lesquelles sont ensuite détaillées :

Figure 1 : Modèle des stratégies d'acculturation de John William Berry (2000 : 83)



Le sujet qui considère important de conserver son identité et ses caractéristiques culturelles, tout en établissant et maintenant des relations avec l'autre groupe, adopte la stratégie d'*intégration*. Cette dernière représente la situation de l'individu qui participe au réseau social, à la fois en tant que membre à part entière de ce réseau et en tant que membre d'une communauté culturelle distincte. À l'opposé, l'individu manquant de

motivation quant au maintien de sa culture et qui se refuse à entrer en relation avec les gens de l'autre culture opte pour la stratégie de *marginalisation*. Il s'agit ici d'une attitude d'exclusion, de retrait, adoptée par le sujet. Les stratégies d'acculturation d'*assimilation* et de *séparation* / *ségrégation* sont moins dichotomiques que la *marginalisation* et l'*intégration* au sens où tout n'est pas noir ou blanc. En effet, la personne qui adopte la stratégie d'*assimilation* cherche une interaction soutenue avec l'autre culture, mais ne considère pas qu'il est important de conserver sa propre culture. Dans le cas de l'individu qui préfère conserver son identité et ses caractéristiques culturelles, tout en rejetant les interactions avec les membres de l'autre culture, c'est la stratégie de *séparation* ou de *ségrégation* qui est utilisée.

Ce modèle théorique repose sur le principe que l'individu est libre de choisir sa stratégie d'acculturation, prémisse qui peut s'avérer fausse. Par exemple, pour qu'il y ait *intégration*, la culture d'accueil, culture dominante, est ouverte et tolérante à l'égard de la diversité culturelle. Or, si la culture d'accueil n'accepte pas cette différence, l'individu ne peut utiliser cette stratégie d'acculturation spécifique.

Le choix théorique

Bien que la psychologie interculturelle s'intéresse aux populations de différentes cultures, elle s'applique néanmoins au sujet d'étude présent. En effet, la notion de culture, telle qu'employée au sein du modèle des stratégies d'acculturation de Berry évoque la nature anthropologique de ce terme. La culture se réfère donc aux significations et valeurs échangées entre les membres d'un même groupe social, et ce, de

génération en génération, leur permettant de se comporter et de penser de manière commune, comme le proposent Camilleri & Cohen-Emerique (1989 : 27) :

« la culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que les membres d'un groupe, de par leur affiliation à ce groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur les stimuli provenant de leur environnement et d'eux-mêmes, induisant vis-à-vis de ces stimuli des attitudes, des représentations et des comportements communs valorisés, dont ils tendent à assurer la reproduction par des voies non génétiques. »

La définition d'identité à laquelle nous faisons allusion précédemment, propos de Manço (1999 : 129), signifie un « ensemble de stratégies, d'opinions et de représentations sociales propres à un acteur ou à un groupe d'acteurs ». Il y a donc une relation d'interdépendance entre la culture d'un individu et son identité.

À la lumière de ces explications, nous constatons que le terme « culture » est très vaste et qu'il peut être utilisé dans des situations autres qu'ethniques. C'est ainsi que le groupe ou la société devient source de culture, au sens où chaque regroupement partage et valorise des valeurs, des attitudes, des représentations et des comportements. Bien que des membres peuvent former un groupe ethnique, d'autres types de groupes sociaux existent, par exemple, le cercle d'amis, de collègues de travail, de voisins de quartier...

En guise d'exemple, Van Maanen (1974) se penche spécifiquement sur la culture policière, expliquant que le policier, lorsqu'il revêt son uniforme de travail, endosse une culture gouvernée par des normes et des valeurs institutionnelles précises. Le policier en uniforme doit ainsi supposément incarner une icône respectueuse de la loi puisqu'il représente celle-ci. Ce même raisonnement peut s'appliquer à la population constituée

des gens qualifiés « non respectueux des lois » par la société. Il est alors aisé de penser aux personnes qui baignent dans l'univers de certains milieux comme les membres du crime organisé. Compte tenu que ces individus partagent les mêmes attitudes et les mêmes comportements, le terme de « culture non respectueuse des lois » s'emploie naturellement en opposition à la culture policière, dans la mesure où ces attitudes et comportements sont considérés « déviants » par la société. Toutefois, quelques précisions sont apportées quant à l'utilisation de ces mots « culture déviante ».

D'abord, la culture déviante, tel que conceptualisée précédemment, n'a rien à voir avec les buts des théories de Sutherland (théorie des associations différentielles) ou de Sellin (théorie des cultures) expliquant la genèse du comportement déviant selon une perspective où prône un certain déterminisme de l'être humain. Sutherland s'attarde en effet aux événements socioculturels qui façonnent l'individu, au sens où le comportement déviant est inculqué au contact de pairs, dans des relations interpersonnelles délimitées. L'auteur parle donc en terme de socialisation particulière où le comportement déviant est appris comme tout autre comportement, celui-ci faisant appel à l'expression de valeurs et de besoins (Sutherland & Cressey, 1960). Pour sa part, Sellin émet la théorie du conflit de cultures avançant que la déviance est issue de la coexistence de deux cultures : l'une valorisant ou tolérant une pratique alors que l'autre l'interdit formellement (Mucchielli, 1999). Cette théorie explique qu'un individu commet un acte interdit par la culture dominante, ce même acte étant néanmoins valorisé par sa sous-culture. Les deux théoriciens, Sutherland et Sellin, croient que l'individu est en quelque sorte victime d'une fatalité qui fait en sorte qu'il devient déviant, qu'il adopte la culture du groupe sans pour

autant se remettre en question. Ainsi, des causes extérieures à l'individu deviennent responsables de son comportement déviant.

Afin de préciser la notion de culture déviante telle qu'elle est utilisée pour cette thèse, le concept de Mead (1918) est approfondi. L'auteur explique que le moi se construit dans un processus d'interaction sociale où chacun des acteurs se définit à partir du regard que l'autre pose sur lui, de la perception d'autrui à son égard. Blumer (1969), étudiant de Mead, reprend cette thèse, ajoutant qu'il ne suffit pas d'échanger, mais qu'il faut construire des significations. Pour l'auteur, les significations se construisent et peuvent être modifiées en cours d'action, et cela, au contact de d'autres individus. Le sujet est donc actif dans ce processus de construction de soi, de son identité. En ce sens, l'individu est libre de choisir ce qui fait du sens pour lui afin de l'intégrer dans son moi, n'étant pas déterminé à l'avance.

En somme, la culture déviante telle que définie pour l'objet de cette thèse s'imprègne de l'idée que l'individu est libre de choisir des éléments qui font du sens pour lui afin de forger son identité. C'est ainsi que certaines valeurs, attitudes et pensées sont adoptées et maintenues par l'ensemble des membres d'un groupe, et cela, selon un libre-arbitre, ce qui donne lieu à une « culture ». Il s'avère primordial de conserver cette notion à l'esprit afin d'éviter de revenir aux fondements de la criminologie traditionnelle. Effectivement, la criminologie d'avant les années 1960 s'inscrit dans une épistémologie positiviste, où la personne déviante est considérée comme criminelle, sans possibilité de changer son destin. Cette manière de voir la réalité fait partie d'un courant qui se veut

teinté d'objectivité. Pour sa part, la criminologie critique adopte des principes constructivistes que décrivent Guba & Lincoln (2004) comme une ligne de pensée permettant de reconnaître le caractère subjectif d'un phénomène. Becker (1985) illustre cette réalité en mettant à jour la propension des forces policières à observer davantage certains groupes de la population et, par le fait même, à condamner en plus grand nombre leurs membres pour des délits criminels.

Apport théorique

Les propos apportés précédemment voulant que le policier respecte la loi puisque c'est son mandat de la représenter doivent être nuancés. En effet, en apparence, les valeurs et pensées de l'individu concordent avec ses actions et attitudes. Autrement dit, l'être humain agit selon ce qu'il pense. Par contre, la véracité d'une telle prémisse est difficile à obtenir compte tenu qu'il est ardu d'avoir accès aux pensées d'un individu. À cet effet, un policier est supposé, selon sa culture « respectueuse des lois », valoriser la loi et l'ordre. Toutefois, est-ce que ce dernier agit en fonction des valeurs qu'il a intégrées au sein de cette culture? Par exemple, respecte-t-il toujours les limites de vitesse sur la route tant en civil qu'en uniforme? À ce sujet, Muir (1977) partage l'anecdote d'un agent soutenant que son travail est de faire respecter la loi et non pas de s'y soumettre.

Afin de savoir si l'être humain agit en fonction des pensées qu'il valorise, tel qu'envisagé ci-haut, nous prenons en considération le concept de dissonance cognitive de Festinger (1957). L'auteur explique que l'individu en état de dissonance se retrouve dans un inconfort psychologique, créé par l'incompatibilité de ses cognitions. Pour Festinger,

les cognitions englobent toute connaissance, opinion ou croyance au sujet de l'environnement, sur soi-même ou sur sa conduite. Cet état de tension est intolérable, ce qui motive l'individu à réduire ou éliminer la dissonance présente afin de restaurer son équilibre cognitif.

En conséquence, trois alternatives s'offrent à lui : changer un élément cognitif comportemental, changer un élément cognitif environnemental ou encore ajouter d'autres éléments cognitifs. Le changement comportemental est le plus fréquent puisque l'individu est le seul acteur responsable du changement. Par exemple, le fumeur qui apprend que fumer est dangereux pour sa santé se trouve en situation de dissonance. Ce dernier peut décider d'arrêter sa consommation, changement comportemental qui rétablit la consonance chez le sujet compte tenu que ses cognitions sont désormais compatibles (Festinger, 1957). Dans le cas du changement environnemental, un certain contrôle sur l'environnement est nécessaire. Pour expliquer cette alternative, Bergeron (2002) narre la situation qui amène les gens à choisir le quartier qu'ils habitent, et cela, dans l'optique de voisiner des personnes qui ont sensiblement les mêmes valeurs et mœurs qu'eux. Ce choix fait en sorte que ces gens sont en consonance cognitive, c'est-à-dire qu'ils emménagent dans un milieu qui concorde avec leur morale. Ainsi, la consonance cognitive est obtenue par un certain contrôle sur l'environnement social. En ce qui concerne l'apport d'autres éléments cognitifs, cela implique que l'individu modifie son schème de pensée, ce qui est plus difficile. À cet égard, Bergeron (2002) donne l'exemple du fumeur qui accepte que le tabac est dangereux pour la santé de ses poumons mais qui maintient néanmoins ce comportement nocif puisqu'il affirme que cette consommation

lui permet de gérer son stress quotidien. Bien que le consommateur ne modifie pas son comportement, il tente néanmoins de réduire l'état de dissonance cognitive dans lequel il se trouve en énumérant les aspects positifs du comportement responsable de son inconfort psychologique.

À la lumière de cet apport conceptuel de Festinger, il est suggéré que l'agent double, qui se trouve en contact avec la culture déviante, opte pour la première alternative, soit le changement comportemental afin de réduire la dissonance cognitive qu'il est appelé à vivre. C'est ainsi qu'il cherche à adopter une attitude concordante avec les pensées véhiculées par les nouvelles personnes qu'il côtoie sous le cachet de sa fausse identité, et cela, afin d'éviter de se retrouver dans un état d'inconfort psychologique. La deuxième option, soit le changement de l'environnement, n'est pas considérée dans le cas présent puisqu'il est impossible pour l'agent de changer son environnement car celui-ci lui est imposé dans le cadre de son travail d'infiltration. En ce qui concerne la troisième stratégie pour éliminer la dissonance cognitive, l'ajout d'autres éléments cognitifs, elle peut difficilement être utilisée par l'agent double. En effet, lorsqu'il accepte une mission, l'agent double est au courant des valeurs et comportements de la culture déviante. Il sait alors, normalement, que lui n'adhère pas à ces valeurs et actions et qu'il infiltre ce milieu afin de remplir son mandat qui est de faire respecter la loi. Ainsi, en situation de dissonance cognitive lors de son travail d'infiltration, il ne peut pas ajouter d'autres éléments cognitifs à ceux préalablement discutés.

Ajustements théoriques

Malgré le détail de la démarche précédente pour définir le terme « culture déviante », cette expression est modifiée afin d'éviter toute confusion sur l'emploi de ces mots. C'est ainsi que pour remplacer « culture », nous employons la terminologie « valeurs, attitudes et pensées », lesquelles sont signifiées par l'individu. Le modèle des stratégies d'acculturation de Berry est repris, en y apportant les modifications nécessaires :

Tableau 1 : Adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry			
		Est-il important de conserver son identité et ses <i>valeurs, attitudes et pensées</i> ?	
		Oui	Non
Est-il important d'établir et de maintenir des relations avec d'autres groupes ?	Oui	INTÉGRATION	ASSIMILATION
	Non	SÉPARATION / SÉGRÉGATION	MARGINALISATION

Problème de recherche

Dans le premier chapitre, nous avons exposé les origines, exigences et répercussions du travail d'agent double. Toutefois, il semble qu'un élément majeur n'ait été que légèrement exploré par les écrits : les éléments qui favorisent ou non l'aptitude de l'agent double à vivre deux identités. À cet effet, la question de recherche suivante est proposée, laquelle est étudiée sous la perspective théorique de l'adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry :

Gestion de l'identité :
Comment les agents doubles gèrent-ils leurs identités personnelle et professionnelle?

À cette question, se greffe une sous-question, à savoir comment les agents doubles définissent leur identité.

Opérationnalisation

Il s'agit maintenant d'opérationnaliser la question de recherche afin qu'il devienne aisé pour le lecteur de comprendre la signification des principaux éléments clés, tels qu'ils sont entendus au sein de cette thèse.

Le concept majeur de la question de recherche est l'identité. Celle-ci est constituée de deux éléments, soit l'identité personnelle et l'identité professionnelle. L'identité personnelle de l'agent, « réelle », renvoie à l'être humain qu'il est avant d'être policier. Ce type d'identité implique les sphères personnelles tel que les relations avec les amis, les relations familiales, les loisirs... L'identité professionnelle représente l'identité que le policier endosse dans le cadre de ses fonctions. Dans le cas de l'agent double, cette identité est formée d'une fausse identité que l'agent doit assumer lorsqu'il est en infiltration, et cela, afin de cacher sa profession, soit son identité policière. Cette identité professionnelle touche différents aspects : le milieu infiltré, les relations avec le suspect, les contacts avec l'organisation policière...

Le deuxième concept de la question de recherche concerne la gestion de ces identités. En ce sens, le verbe « gérer » est employé puisqu'il renvoie à l'idée de prendre en charge, prendre en main... En effet, derrière cette notion se dégage l'effort conscient

de gestion pour chaque agent double quant à ses identités multiples. C'est ainsi que ce dernier prend en main différentes identités et les gère d'une certaine manière, ce qui fait appel à la gestion identitaire.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons notre démarche méthodologique en déterminant le type de recherche, le choix de la technique de cueillette des données, la méthode d'échantillonnage (échantillon constitué et principe de saturation), les stratégies d'analyse employées, le statut donné au matériau, en incluant la présence de la chercheuse, ainsi que les implications éthiques de ce projet.

Recherche qualitative

Les méthodes qualitatives sont tout à fait appropriées au présent sujet de recherche. En effet, Deslauriers & Kérisit (1997) rappellent qu'une recherche approfondissant des processus et des phénomènes complexes, où les variables pertinentes n'ont pas, à ce jour, été identifiées, voit en la méthodologie qualitative une alliée assurée. Pirès (1997a : 71) aborde un point majeur en soulignant la capacité de ce type de méthodologie à sillonner en profondeur « plusieurs aspects importants de la vie sociale relevant de la culture et de l'expérience vécue ». Au sein de son ouvrage, Deslauriers (1991) rassemble les définitions de différents auteurs cherchant à décrire la recherche qualitative. Parmi elles, nous retenons les propos de Strauss & Corbin (1990) qui affirment que les données ne caractérisent pas le type de méthodologie employée ; c'est plutôt la méthode d'analyse de ces données, laquelle n'est pas mathématique dans le cas de la recherche qualitative. Ceci étant dit, bien que les mots, phrases et idées prononcés par le participant interviewé constituent les données de cette thèse, ce n'est pas leur présence qui caractérise cette recherche qualitative. Deslauriers (1991) précise que c'est l'échantillon succinct, où les cas sont investigués en profondeur, qui constitue la particularité principale de la recherche qualitative.

Technique de cueillette des données

Parmi l'éventail des techniques de cueillette des données, celle de l'entretien de recherche est sélectionnée. Cette préférence s'explique par le fait qu'en raison du caractère introspectif de l'objet de recherche, il semble plus adéquat d'accéder directement à l'expérience humaine. Ceci aurait bien pu se faire par la lecture de récits de vie publiés au sujet de l'expérience vécue d'agents doubles ; toutefois, cette manière de faire n'a pas le mérite d'offrir un contact direct et privilégié avec l'expérience humaine. Ainsi, l'entretien constitue une occasion pour le participant, dans le temps et dans l'espace, de partager son vécu avec une personne intéressée par cette tranche de vie.

L'entretien de recherche est une occasion de rencontre entre un chercheur et un participant où un objet précis est à l'ordre du jour (Deslauriers, 1991). C'est donc à l'intérieur d'un cadre prédéterminé que le participant est invité à s'exprimer afin de faire apparaître les « comment » d'un phénomène (Blanchet & Gotman, 1992 : 41). Se révélant pertinent afin d'accéder aux significations que les individus attribuent à leur expérience personnelle, l'entretien de recherche est un apport considérable pour « la découverte d'informations sur des thèmes complexes et chargés sur le plan des émotions » (Mayer & Ouellet, 1991 : 335).

Il existe différentes typologies pour les entretiens de recherche. La classification la plus commune est celle qui divise les entretiens selon leur degré de directivité. L'entretien non-directif est décrit par Michelat (1975) comme un moyen permettant au participant d'élaborer sur la dimension d'un objet d'étude qui est significative pour lui.

Ainsi, plutôt que d'encadrer l'interviewé, le chercheur laisse une marge de manœuvre que le participant peut utiliser comme bon lui semble. Toujours selon le même auteur, l'entretien directif correspond à un contexte davantage structuré, où les questions sont établies avant la rencontre. L'interviewé n'a alors qu'à répondre aux questions, sans avoir à organiser sa pensée de façon logique comme dans l'entretien non directif. Mi-chemin entre l'entrevue dirigée et l'entrevue non dirigée, l'entretien semi-directif est sélectionné dans le cadre de cette thèse. Le chercheur est alors sensible à son participant, se laissant guider par ce que celui-ci a à dire (Savoie-Zajc, 2002). Davantage un aide-mémoire pour le chercheur qu'un outil d'interrogation, la grille prévue pour l'entretien semi-structuré regroupe l'ensemble des points de repère importants à aborder lors de l'entretien, les thèmes généraux que le chercheur a préalablement choisi d'explorer.

Plusieurs raisons appuient le choix de l'entretien semi-directif en regard de la nature introspective de l'objet : le chercheur ne « mitraille » pas le participant de questions, il laisse la possibilité à l'interviewé d'ordonner son discours à sa guise et le chercheur n'intervient dans l'échange que lorsqu'il sent que le sujet est submergé, s'écarte du thème à l'étude ou néglige des aspects importants de ce dernier (Lieberherr, 1983). Malgré la multitude de termes employés pour désigner l'entretien semi-structuré (entrevue mitigée ou entrevue non directive contrôlée), le degré de liberté constitue une caractéristique propre à ce type d'entretien. En effet, Boutin (1997) signale que l'intervieweur lance l'entretien en posant une question de départ pour ensuite aider le participant à développer sa pensée autour de thèmes initialement choisis. L'auteur précise qu'une certaine latitude est donnée à l'interviewé qui peut amener sur le sujet des thèmes

qui lui semblent reliés à l'objet d'étude, malgré que le chercheur n'ait pas tenu compte de ces derniers lors de la préparation du guide d'entretien. Cette manière de faire a l'avantage certain d'offrir une compréhension riche et la plus complète possible du phénomène à l'étude (Savoie-Zajc, 2002).

Le choix de l'entretien semi-directif s'adapte à la population concernée par cette thèse ainsi qu'à son objet de recherche. Dans le cas de la population, soit les agents doubles, il semble qu'un minimum de structuration leur soit favorable. En effet, il est permis de croire que les agents doubles ont une attitude méfiante, réalité probablement liée à leur ancienne occupation. Par exemple, par le biais de l'entretien non directif, il est probable que beaucoup de réticences soient rencontrés de la part du participant puisque ce dernier ne veut pas trop en dire. En effet, il est vraisemblable, lorsque l'on a été habilité et habitué à cacher sa vraie nature, d'être mal à l'aise dans un entretien où l'on doit parler de soi sans consigne précise. Toutefois, compte tenu de la nature introspective des entrevues, il est inapproprié d'opter pour l'entretien directif qui a pour effet de contraindre le participant dans un moule. Ainsi, en déterminant des points de repère à aborder lors de l'entretien (voir Annexe 1), l'objet d'étude est exploré comme envisagé préalablement, tout en laissant une marge de manœuvre au participant. Par exemple, si ce dernier choisit d'aborder un thème non antérieurement répertorié, le besoin du participant d'échanger à ce sujet est respecté. Cette latitude n'est pas possible dans le cadre de l'entretien directif. En raison du caractère intime de l'entretien, il s'avère primordial d'accorder une place de choix au participant.

L'avantage non négligeable de l'entretien semi-directif est qu'après avoir laissé parler l'interviewé, l'échange est relancé sur des sujets précis que le chercheur souhaite explorer. En conséquence, ce type d'entretien est un choix judicieux pour les deux parties (l'interviewé et l'intervieweur) puisque c'est à travers leur partenariat que chacune obtient ce qui est bénéfique pour elle. En effet, le participant, en ayant la liberté de s'exprimer, vit une expérience qui n'est pas souvent permise dans la société actuelle, avec ses valeurs de productivité et de rentabilité. Aussi, lorsque le chercheur ajoute des éléments de réflexion dans le discours de l'interviewé en fonction de son guide préalablement établi, le participant parfait sa pensée sur le sujet en y incluant des aspects sur lesquels il n'a pas échangé. En ce qui concerne le chercheur, le fait de laisser débiter le participant lui permet de mieux comprendre le monde interne de la personne devant lui. Ainsi, en abordant l'objet de recherche d'une manière qui lui est personnelle, l'interviewé révèle de précieuses informations sur sa personne à l'intervieweur. Finalement, le chercheur, en s'assurant que le participant a abordé tous les aspects qu'il a lui-même inventoriés obtient la certitude que son objet d'étude est analysé tel qu'il l'a préalablement imaginé. Cette collaboration réciproque représente l'idéal à atteindre afin que chaque partie soit gagnante dans l'interaction.

Technique d'échantillonnage

La population visée par cette étude est celle des agents doubles. Initialement, des démarches ont été entreprises auprès d'organisations policières afin de bénéficier d'un partenariat pour mener à terme le projet de recherche. Or, les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. Pour des raisons de protection et de confidentialité, où il est impossible à

la chercheuse d'avoir accès aux noms, visages et voix de ce personnel particulier sous la bénédiction d'une organisation policière, l'échantillon est formé selon une approche informelle.

Pour cette étude, nous avons utilisé les modes d'accès indirects par l'entremise de tiers, institutionnels ou personnels (Blanchet & Gotman, 1992). Ces auteurs signalent toutefois que ce protocole présente un inconvénient majeur : la requête du chercheur à des fins de recherche s'ajoute à la demande faite par la personne intermédiaire entre le chercheur et le participant, sollicitation qui peut être amicale, sociale ou institutionnelle, venant interférer avec l'aspect contractuel volontaire de la participation à l'étude. Malgré tout, les mêmes auteurs expliquent que cette façon de procéder demeure un moyen prisé lorsque l'on veut accéder à une population spécifique qui n'est pas localisée, ce qu'Adler & Adler (2001 : 521) nomment les « hidden populations ». De plus, cette manière de faire a l'avantage de rassurer le participant quant à l'identité du chercheur. Effectivement, puisque celui-ci est référé au participant par quelqu'un que lui-même connaît, la probabilité est plus élevée qu'il accepte de collaborer à l'étude.

Une seconde technique d'échantillonnage est mise à l'épreuve : la méthode de « proche en proche » (Blanchet & Gotman, 1992 : 58), aussi appelée « boule de neige » (Bertaux, 2001 : 54). Puisqu'il apparaît évident que le nombre de participants recrutés de la manière décrite précédemment est restreint, il est demandé parallèlement aux participants ayant collaboré à l'étude de référer, dans la mesure du possible, d'autres agents doubles de leur connaissance qui pourraient être intéressés à participer au même

projet de recherche. Bien entendu, l'interviewé s'assure d'abord d'obtenir l'accord de la personne avant de transmettre ses coordonnées. Cette technique d'échantillonnage repose ainsi essentiellement sur la mobilisation d'un réseau de relations sociales (Blanchet & Gotman, 1992).

Échantillon

L'échantillon est constitué de six participants. Les noms véridiques des participants sont changés ainsi que toute information pouvant compromettre leur anonymat. Les participants recrutés sont maintenant à la retraite ou bien ne font plus de travail d'infiltration ; ils sont donc davantage en mesure d'avoir une vue d'ensemble sur leur expérience, capables d'avoir un regard rétrospectif sur leur période professionnelle active.

Le premier d'entre eux, Miguel, est recruté via une connaissance de la chercheuse. Miguel est policier depuis deux ans et demi lorsqu'il entame son travail d'agent double pour une période de quatre ans. Alors qu'il était agent double, Miguel était en union libre. Aujourd'hui, il est célibataire, sans enfant. Miguel est toujours à l'emploi de son organisation policière, mais ne fait plus de travail d'agent double.

Le second participant est Luc, lui aussi déniché via une connaissance de la chercheuse. Luc travaille comme policier pendant 12 ans avant de devenir agent double de manière ponctuelle, à raison de 15-20 jours par année, et cela, pendant six ans. À cette époque, il occupait aussi les fonctions d'agent couvreur tout en étant en charge d'une

équipe d'agents doubles. Il était alors marié et père de deux enfants en bas âge. Il travaille maintenant pour une autre organisation policière dans un poste administratif. Luc est toujours marié.

La troisième participante, Louise, est référée par un participant ayant participé à l'étude. Elle a été policière pendant six ans avant de devenir agent double. Pendant 18 ans, elle a effectué de nombreuses infiltrations. Alors qu'elle était agent double, Louise n'avait pas d'enfant et était en union libre. Aujourd'hui, elle est célibataire. Louise a pris sa retraite du domaine policier et travaille maintenant dans un domaine relié aux services d'urgence.

Pierre, le quatrième participant, est recruté via un média de communication. À la suite d'un reportage sur son expérience d'agent double, la chercheuse entre en contact avec l'équipe journaliste afin d'obtenir les coordonnées du sujet en leur demandant d'obtenir préalablement le consentement de Pierre. Pierre était policier depuis six mois lorsqu'on lui proposa de devenir agent double. Il occupa ces fonctions à temps plein pendant sept ans avant de quitter abruptement son organisation policière pour cause de dépression professionnelle. Il était célibataire à cette époque, mais est maintenant marié et père de trois enfants. Il a quitté le domaine policier et œuvre dorénavant dans un domaine non connexe.

Le cinquième participant, François, est contacté via une connaissance de la chercheuse. Il est policier depuis trois années lorsqu'il a travaillé en tant qu'agent double

pour une période de 6-8 mois. À ce moment, il était célibataire. Aujourd'hui, François travaille toujours dans l'univers policier en tant qu'enquêteur, est marié et a trois enfants.

Finalement, et non le moindre, Stéphane, est référé par un participant de l'étude. Il avait dix ans d'expérience comme policier lorsqu'il a accepté un mandat d'agent double à temps plein pour une période de sept ans. Durant son travail d'infiltration, il était marié et père de trois enfants en bas âge. Aujourd'hui retraité de ses fonctions policières, il continue néanmoins à travailler dans un domaine connexe à l'univers policier. Stéphane est toujours marié.

Concernant le nombre d'entretiens à réaliser, Blanchet & Gotman (1992) expliquent que celui-ci doit être déterminé en fonction du thème de l'enquête, du type d'enquête, du type d'analyse et des moyens dont on dispose. Il s'avère que le thème à l'étude est fortement multidimensionnel, que le type d'enquête est exploratoire et que le type d'analyse envisagé est une analyse contextualisante doublée d'une analyse catégorisante. En effet, le caractère exploratoire de cette thèse est souligné. En raison du peu d'études réalisées dans le domaine concerné, il devient impossible « de s'appuyer sur un héritage cumulatif de connaissances » (Groulx, 1998 : 33). À cet égard, il est approprié de faire ressortir le caractère inédit du sujet de recherche en procédant à une démarche exploratoire, laquelle permettra d'approfondir la complexité d'une situation exigeant la considération des dimensions variées du phénomène analysé (Groulx, 1998). Parallèlement, les deux stratégies d'analyse appliquées au même matériau augmente de manière considérable le temps requis pour l'analyse ; cette décision de la chercheuse est

détaillée plus loin. En ce qui a trait aux moyens mis à disposition, ces derniers sont relativement restreints compte tenu de la difficulté à dénicher des gens ayant effectué du travail d'agent double. Ainsi, en raison de toutes ces caractéristiques propres au sujet de recherche, un petit échantillon est approprié.

À cet égard, nous faisons nôtres les dires de Mayer & Ouellet (1991 : 317) : « Si l'on passe par l'individuel, c'est pour mieux atteindre le social. » Ainsi, des entretiens en profondeur, même si leur nombre est petit, permettent de découvrir des choses qu'il n'est pas possible de trouver à l'aide d'un grand nombre d'entretiens moins profonds. Il s'agit donc ici de la volonté de la chercheuse à rendre justice au thème d'étude qui, personnel et introspectif, privilégie l'expérience humaine au détriment d'une certaine généralisation.

Néanmoins, même si le nombre de participants est petit, il n'en demeure pas moins que le principe de diversification est pris en considération. Michelat (1975) et Pirès (1997b) affirment important de choisir des individus les plus différents pour constituer l'échantillon. Pour y arriver, Michelat (1975) signale qu'il faut supposer des critères de diversification, les plus larges possibles, afin d'obtenir l'éventail des attitudes probables à l'endroit de l'objet d'étude. C'est ce que Pirès (1997b) appelle la diversification interne ou intra-groupe, offrant le portrait global d'un groupe spécifique, restreint et homogène.

Dans ce projet de recherche, le groupe en question est constitué par les agents doubles ; différentes caractéristiques sont énumérées afin d'avoir accès aux agents doubles les plus divers. C'est ainsi que cinq des six participants sont des hommes,

illustrant bien la sur-représentativité du sexe masculin au sein de cette occupation. Deux ont rempli ce mandat à court terme (15-20 jours par année ; 6-8 mois) alors que les autres l'ont fait sur une longue période de temps (entre 4 et 18 ans). Parmi eux, trois agents doubles ont réellement vécu l'immersion dans le milieu criminel, alors que les autres le faisaient de manière partielle. Un d'entre eux oeuvrait au sein d'une organisation policière municipale, trois travaillaient pour une police provinciale, un pour une police nationale et un autre a évolué à la fois au niveau provincial et au niveau national. En ce qui concerne leur expérience en tant que policier avant de devenir agent double, un avait peu d'expérience (6 mois), deux moyennement (2 ans et demi ; 3 ans) et trois avaient une certaine expérience accumulée (6 ans ; 10 ans ; 12 ans). Durant leur travail d'agent double, deux étaient célibataires, deux en union libre et deux autres mariés alors que seulement deux d'entre eux avaient des enfants. Plusieurs critères de diversification parmi les participants sont donc relevés. Pour des raisons pragmatiques, tous les participants rencontrés parlent français et proviennent soit du Québec (Montréal, Estrie et Mauricie) ou de l'Ontario (Ottawa). Toutefois, quelques participants se sont exprimés à l'occasion en anglais, probablement plus à l'aise dans cette langue pour aborder certains sujets. Finalement, les entretiens se sont déroulés entre les mois d'août et de novembre 2006.

Saturation

La question est lancée quant à savoir si le concept de saturation est atteint avec six entretiens. Certains auteurs stipulent que dans toute recherche doit se trouver le critère de saturation, lequel signifie que plus rien n'est appris en la matière, du moins, selon la

manière de procéder (Bertaux, 1980). En conséquence, avec seulement six entretiens, il appert que la validité de l'information n'est pas garantie, ce qui limite considérablement la possibilité de généralisation. Néanmoins, un effort est fait afin d'atteindre la saturation en diversifiant à son maximum les participants (ibid.). Or, compte tenu du caractère exploratoire de ce projet de recherche, nous espérons dégager des pistes de réflexion sur un phénomène méconnu, plutôt qu'une solide généralisation obtenue par le principe de saturation.

Stratégies d'analyse

Une stratégie d'analyse contextualisante est d'abord appliquée à l'ensemble du corpus afin de rendre compte de la singularité de l'expérience de chaque participant. En effet, compte tenu de la nature particulière du sujet à l'étude, la volonté de la chercheuse est de rendre justice à l'interviewé en évitant que l'information qu'il fournit ne soit diluée parmi tant d'autres. C'est ainsi que l'analyse de récit proposée par Kohler Riessman (1993 : 30) est retenue. L'auteure s'intéresse à la façon dont le récit est raconté en rapport avec l'histoire chronologiquement vécue. Kohler Riessman fait alors la distinction entre « story » et « plot », où « story » est la séquence temporelle, la narration de la vie tandis que « plot » constitue les particularités de cette narration, c'est-à-dire la manière dont le récit est relaté. Pour analyser ce « plot », le discours de l'interviewé est étudié en le séparant par extraits reliés aux actions et pensées du narrateur, relevant les coupures entre la réalité et l'imaginaire, le passé et le présent, bref, l'histoire et le récit. Il arrive qu'un participant élabore une partie de son histoire en donnant plusieurs éléments : retour dans le passé, narration, réflexion personnelle... À cette liste s'ajoutent d'autres éléments qui

captent l'attention : les pauses dans le discours, la respiration de l'interviewé ou encore les sons qu'il émet. L'analyse de récit apparaît un choix éclairé pour notre projet de recherche, puisqu'elle offre une continuité temporelle de l'expérience de vie narrée ; par exemple, des événements du passé peuvent expliquer des événements actuels ou des réactions particulières chez le participant. L'opérationnalisation de cette stratégie d'analyse se fait donc selon la séquence temporelle suivante : période « avant » agent double, période « pendant » agent double et période « après » agent double. Ce suivi chronologique permet ainsi de voir l'évolution du participant dans son expérience d'agent double.

L'analyse de récit, contextualisante, est doublée d'une analyse catégorisante, l'analyse thématique, dont Paillé et Mucchielli (2003) sont la référence incontestable. La démarche proposée par les auteurs consiste à lire l'ensemble d'un corpus et à noter chacun des thèmes relevés. Ainsi, à chaque idée ou unité de sens apportée au sein du matériau, le chercheur rédige, en quelques mots, un thème qui rend justice aux propos du participant. Chaque entretien est scruté à la loupe de cette manière, ce qui permet dans un premier temps de relever et synthétiser les thèmes présents dans un corpus, offrant une analyse vraiment fine et riche du verbatim, spécialement dans le cas de la thématisation continue. Ensuite, sont comparés les thèmes issus des différents entretiens afin d'évaluer la récurrence ou l'irrégularité de certains thèmes, ce qui permet de documenter l'importance de ceux-ci. Comme le font remarquer Blanchet & Gotman (1992 : 97), le résultat de cette opération est en quelque sorte un « sac à thèmes » où est sacrifiée la cohérence singulière de l'entretien au profit de la « cohérence thématique inter-

entretiens ». Cette manière de faire est tout à fait appropriée pour « la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations » (ibid.).

L'analyse thématique est une démarche de longue haleine. Or, compte tenu de la première analyse contextualisante, l'analyse de récit, une version abrégée de l'analyse thématique est choisie, que Coffey & Atkinson (1996) nomment le codage. Largement inspiré de la thématisation, le codage vise l'identification des thèmes clés qui ressortent de l'entretien. La différence majeure du codage par rapport à l'analyse thématique réside dans le niveau d'exhaustivité de l'analyse. C'est ainsi que les auteurs proposent la codification des données de manière générale, selon les thèmes abordés lors de l'entretien : « relating directly to the topics of the interview elicitations and responses » (ibid. : 35). À l'intérieur de ce jet d'analyse, des thèmes précisant et renchérissant les idées générales de l'entretien sont mis en évidence. Il s'agit donc de la même démarche que celle proposée par Paillé & Mucchielli (2003), hormis qu'elle ne s'encombre pas de l'analyse fine dans le moindre détail.

La combinaison de ces deux stratégies d'analyse est judicieuse puisqu'elle permet à la fois d'assurer la singularité de chaque participant tel que souhaité précédemment, en même temps qu'elle favorise la comparaison thématique entre les participants.

Statut du matériau

Les données obtenues lors de l'entretien sont considérées comme étant la réalité individuelle du participant. En effet, il est important d'adopter une attitude de recul

critique face aux propos du participant, puisque ces derniers constituent la représentation qu'il se fait de la réalité (Demazière & Dubar, 2004). En conséquence, son discours est teinté de subjectivité. Par contre, la question n'est pas de savoir si ce que dit le participant est la vérité ou non, mais plutôt de considérer la parole du participant comme « sa » réalité à lui. Ce rapport s'avère primordial pour rendre compte de la diversité des expériences que vivent les gens en fonction des significations qu'ils donnent à celles-ci. Ainsi, la parole du participant est considérée comme le produit de l'interaction, ici et maintenant, entre lui et le chercheur. Cette perspective renvoie au paradigme constructiviste puisque le discours du participant est construit dans son échange avec le chercheur. Autrement dit, il n'est pas question d'extraire une information déjà existante chez le participant, mais davantage de collaborer au processus de création de cette information entre l'intervieweur et l'interviewé. Dans cette optique, à l'aide de l'analyse, la signification des propos du participant est dégagée afin de les comprendre et de les interpréter à la lumière de la partie théorique de cette thèse, ce qui perpétue l'approche constructiviste de ce projet.

Présence de la chercheuse

La chercheuse est consciente que sa présence peut influencer le déroulement des entretiens. C'est ce que Poupard (1997) appelle les biais eu égard à la relation entre l'intervieweur et l'interviewé. En conséquence, la manière d'être de l'intervieweur a nécessairement un effet chez son interlocuteur. Les interventions de l'intervieweur, qu'elles soient verbales ou non verbales, rendent impossible toute neutralité, pouvant par conséquent influencer les propos du participant. Aussi, les caractéristiques signalétiques

de l'intervieweur doivent être prises en considération : son âge, son sexe, voire sa profession ont nécessairement un impact chez autrui. C'est ainsi qu'un participant explique que le fait que la chercheuse soit une jeune femme étudiante issue du milieu universitaire l'a incité à participer à l'étude :

« Non, ça m'a fait réellement plaisir, c'est certain que j'me retrouve un peu... *tsé*, quand t'as une fille qui a 24 qui finit l'Université de Québec, pis yen a une autre qui t'appelle pis qu'yétudie en criminologie, au niveau de la maîtrise, *ben* tu t'dis : "*Céline*... c'pas simple là..." » (Pierre, lignes 2666 à 2669).

Lucide face à cette réalité, une attention particulière est apportée par la chercheuse afin de tenter d'adopter l'attitude la plus neutre possible dans le but de pallier aux différences entre les deux parties. En effet, selon Poupart (1997), l'homogénéité entre l'intervieweur et l'interviewé favorise l'échange entre les deux individus. Or, celle-ci n'est pas envisageable pour ce projet de recherche puisque la même personne a effectué tous les entretiens, et cela, peu importe le sexe ou l'âge de l'interlocuteur, expliquant le rabatement de la chercheuse à réfléchir sur sa présence en entretien.

Implications éthiques

Le projet de recherche présent a reçu l'approbation éthique le 12 juillet 2006 (voir Annexe 2). Des principes exigés par le Comité d'éthique de la Recherche de l'Université d'Ottawa sont donc respectés tout au long du recrutement et des entretiens.

CHAPITRE 4 : ANALYSE & DISCUSSION

Dans ce chapitre, les principaux concepts de la question de recherche sont d'abord détaillés, tel qu'entendus par les participants. Majoritairement, cette information découle de l'analyse thématique. C'est ainsi que, dans un premier temps, l'identité des agents doubles est définie. Par la suite, l'analyse de l'expérience de chaque agent double rencontré dégage quelques pistes de réflexion afin de répondre au questionnement premier de ce projet de recherche, concernant la gestion identitaire.

Afin d'alléger ce chapitre, nous l'avons divisé en deux parties où la première s'attarde principalement sur les multiples identités de l'agent double. Pour sa part, la seconde reprend l'adaptation du modèle théorique de Berry afin de le confronter aux résultats obtenus, s'étendant ainsi sur la gestion de l'identité chez l'agent double.

PARTIE UN : Multiples identités

Un élément essentiel qui revient dans chacun des entretiens concerne les multiples identités qu'endosse l'agent double : identité personnelle et identité professionnelle, laquelle se divise en deux, identité policière et identité utilisée à des fins d'infiltration, qui est nommée, pour les besoins de cette analyse, identité d'infiltration. Afin de saisir comment l'agent se représente chacune de ses identités, chacune d'elles est scrutée à la loupe, en commençant par l'identité d'infiltration pour se diriger vers l'identité professionnelle et finir avec l'identité personnelle.

Innovatrice, l'analyse explore le trio formé par ces identités alors que la plupart des travaux de recherche consultés le font majoritairement par paire. En effet, soit l'identité professionnelle est abordée, où l'identité d'infiltration et l'identité policière sont confrontées, ou encore, l'identité d'infiltration est mise en parallèle avec l'identité personnelle. Cette manière de voir l'identité, en incorporant ses trois dimensions, se veut donc plus complète.

Identité d'infiltration

L'identité d'infiltration est celle qui permet au policier d'approcher un milieu sous une autre identité. Quelques aspects de cette identité sont dévoilés afin de décrire son détenteur : le profil de l'agent double, son implication dans le milieu, la perception de cette activité par l'agent, le rôle qu'il endosse afin de donner l'impression au suspect qu'il est un des siens et finalement, la notion de secret entourant l'agent.

Celui qui a un profil

Tous les participants font référence aux banques d'agents doubles, dont le profil est établi, dans lesquelles les organisations policières désireuses peuvent choisir leur homme. Des participants rapportent que ce système n'était pas en place à l'époque où ils étaient agents doubles, mais ceux-ci sont néanmoins au courant de l'évolution en cette matière sans toutefois donner davantage de précision quant à la création de ce dernier. D'abord, il est important de signaler que les participants sont réalistes sur le fait que ce n'est pas tout le monde qui peut remplir les fonctions d'agent double et ainsi voir son nom enregistré dans la banque, comme le dit Marx (1983)⁴. Par la suite, les aptitudes connexes de l'agent sont ajoutées à son dossier, tout comme y sont notées ses caractéristiques personnelles. Le profil des compétences et le profil personnel de chaque agent sont ainsi dressés, faisant en sorte que la banque contient des gens de tous âges et de toutes catégories.

Rejoignant les propos de Miller (1987), plusieurs participants avancent l'idée que l'organisation policière choisit des policiers avec peu d'expérience pour remplir les fonctions d'agent double : « pas avoir travaillé longtemps comme policier pour pas avoir la démarche d'un policier, le langage d'un policier... » (Pierre, lignes 86-87). Quelques-uns d'entre eux disent avoir été recrutés avec moins de cinq ans d'expérience, laquelle est considérée par François comme un standard :

« Mais en général j pense qu'on devrait être peut-être un peu plus d'expérience avant qu'on rentre dans un domaine de même... *Pis* c'est vraiment ça, c'est la manière que la plupart des corps policiers vont regarder cette question-là, y vont

⁴ La recension des écrits de cette thèse est majoritairement issue de travaux de recherche américains alors que les participants à l'étude sont canadiens. Cette particularité mérite donc que les résultats de l'analyse soient relativisés.

dire : “Habituellement, c’est cinq ans d’expérience avant que tu peux appliquer dans le programme” » (lignes 2548 à 2558).

Avec le recul, ces agents disent d’ailleurs qu’ils avaient trop peu d’expérience pour occuper un tel rôle : « *Faque* là, à deux ans et demi de service, c’qui était un peu trop jeune d’après moi, aujourd’hui, avec l’expérience que j’ai ou si je regarde en arrière un p’tit peu, avoir attendu une couple d’années, ça aurait probablement été mieux... » (Miguel, lignes 203 à 205).

Celui impliqué dans le milieu

L’agent double est celui qui brave le danger, sillonnant le terrain. Plusieurs participants rapportent en effet qu’eux ne restent pas derrière leur mobilier : « C’pas en restant dans votre bureau hein que ça va vous arriver ça... moi j’suis dans l’action, *ben* c’est normal, ça peut arriver. » (Louise, lignes 2059-2060) ; « *Passque* ces administrateurs-là là, y sont pas agents doubles *pis* y l’ont jamais fait, *tsé, faque* y savent pas c’quoi ça prend pour survivre finalement... » (Miguel, lignes 1661-1662). Ces extraits rendent compte à quel point l’agent double est perçu comme quelqu’un d’actif.

L’éventail des milieux qu’il est possible d’infiltrer est énuméré, et cela, à tous les niveaux : les stupéfiants, la prostitution, les agences de massage, les professions de médecin et de pharmacien, les institutions académiques, les cigarettes et boissons illégales, les motards, les maisons privées, les milieux de travail, les meurtres, les fraudes, les technologies informatiques, le crime organisé... C’est ainsi que l’univers des bars devient le nouveau lieu de travail pour la plupart des agents doubles compte tenu que l’infiltration est majoritairement employée au niveau des stupéfiants : « On pense tout

l'temps que c'est un vendeur de *dope* qui s'tient avec des danseuses *pis* y font d'la *coke* tout l'temps, *pis* yont du sexe avec les danseuses.... Ça, c'est une grosse partie.» (François, lignes 842 à 844). C'est précisément ce type d'infiltration qui est explorée dans la section analyse et discussion de cette thèse.

Celui qui joue

La majorité des participants voit le travail d'agent double comme un jeu, un jeu de rôles :

« *Pis* c'tait un jeu, moi j'l'ai toujours pris comme un jeu... C'tait une *game* *pis* moi la *game*, j'la gagnais ou j'la perdais *tsé*... *Pis* quand j'réussissais pas à attraper un motard ou *ben* même dans n'importe quelle job que j'faisais, *ben* j'disais : "C'est 1-0 pour lui, un moment donné, ça va être 1 pour moi *tsé*..." Moi j'l'ai toujours vu comme un jeu, comme vraiment un jeu d'acteurs, un jeu de théâtre, un jeu... » (Louise, lignes 3368 à 3386).

En ce sens, la règle première est que rien ne paraisse dans le comportement de l'agent, sans quoi le jeu n'a pas lieu. La seconde est le passe-droit de l'agent, recevant l'absolution de poser des actes criminels si ces derniers sont planifiés avec l'employeur, tel que le stipule le Code Criminel :

« Les agents doubles ont un p'tit côté *oùssque* c'est *cool* *passque* j'ai l'meilleur des deux mondes... Je suis policier, j'ai le pouvoir, j'ai un *badge*, j'ai un *gun*, mais j'peux faire des choses que théoriquement, habituellement, j'ai pas l'droit d'faire, des excès de vitesse, *tsé*, agir en truand un peu, péter une couple de fenêtres... Mais ça, on demande toute la permission, *tsé*, j'veux dire, des fois il faut faire des actions criminelles... » (Miguel, lignes 2609-2621).

C'est ainsi que constatation est faite que les deux joueurs, l'agent double et le suspect, ne partent pas avec les mêmes atouts en banque :

« C'est plus dur pour eux autres là, ces gars-là, ça travaille pas... Ça vend d'la *dope*, yont d'la misère, yont pas d'famille... C'plus dur pour eux autres parce que nous autres "Hey! On s'fait payer pour jouer au *pool*, on s'fait payer pour boire une bière, on s'fait payer pour faire *party guy* *tsé*" *Tsé* ça vient que "I'm the king

of the castle... I'm the king of the castle!" » (Stéphane, lignes 1246 à 1261).

Pour sa part, Luc voit davantage son occupation comme un travail plutôt qu'un jeu : « Moi j'travaillais mais avec une autre identité, une autre vision que aller à l'endroit simplement pour m'amuser... » (lignes 369-370). D'ailleurs, le participant le souligne bien, il s'agit « non pas de jouer le *James Bond* » (ligne 67).

D'autres participants voient le travail d'infiltration comme une occasion de mensonge : « Ton monde d'agent double, c'est toute une grosse menterie. » (Miguel, lignes 928-929) ; voire une occasion de tromper l'autre : « Oui on l'trompe, on l'trompe d'essayer d'les convaincre de c'qui qu'on est... Si j'ai un problème avec ça? *Pentoute*. » (Stéphane, lignes 3028 à 3033). Ces propos corroborent ceux tenus par Marx (1991) où l'infiltration policière renvoie au mensonge et à la tromperie.

Celui qui a un rôle

Comme Barefoot (1995), sans exception, chaque participant fait mention du « cover story » qui assure la couverture de l'agent dans ses fonctions d'infiltration, justifiant sa présence en ces lieux. Les participants insistent sur l'importance que l'agent soit confortable avec le scénario établi et qu'il connaisse ce dont il parle, au cas où le suspect lui pose des questions, comme le suggère également Girodo (1997) :

« Parce que si jamais j'suis demandé des questions pour savoir si vraiment je suis qui j'essaie de dire... Si j'dis que j'suis un vendeur, *ben* là y vont me demander des questions là-dessus, *pis* si j'suis pas capable d'expliquer, si moi j'essaie de *bullshiter*, *ben* y vont l'savoir tout de suite... » (François, lignes 767 à 775).

Le « cover story » de l'agent n'est limité que par l'imagination humaine. Employée de tel bar ayant été rasé par un incendie, danseuse, gars de la construction, consommateur de stupéfiants, militaire des marines se sauvant avec des explosifs, ami qui sort d'une peine de détention, chauffeur de taxi transportant de la drogue, « chum » avec Shawn, « drug dealer », « punk » et négociateur d'œuvres d'art sont, entre autres, des rôles qu'endossent les participants. Comme Farkas (1986) et Pogrebin & Poole (1993) l'avaient signalé, cette identité d'infiltration est soutenue par tous les papiers nécessaires : permis de conduire, papiers d'enregistrement de véhicule, passeport, cartes de crédit, cartes d'identité... Surtout, il est important, comme le mentionne tous les participants, de ne jamais avoir en sa possession des documents attestant de sa réelle identité.

Farkas (1986), Pogrebin & Poole (1993) ainsi que Jacobs (1992a) avaient remarqué que le physique de l'agent joue aussi un rôle dans le « cover story », ce qui est d'ailleurs aussi mentionné par l'ensemble des participants. Il est intéressant de constater que les agents doubles qui remplissent des missions sur une certaine période de temps (mois, voire années) parlent de leur apparence physique en termes de modification physique permanente (musculature, mains rugueuses...). Les autres agents le font plutôt en termes de déguisement, lequel change dans le cadre de chaque nouvelle mission. Teintures, boucles d'oreilles, maquillage, barbe et vêtements sont alors de multiples accoutrements.

Une attention particulière est relevée par quelques participants en ce qui a trait au langage employé par l'agent en mission, élément déjà rapporté par Girodo (1997). En

effet, il s'avère essentiel d'utiliser les termes du milieu afin d'ajouter à la crédibilité du « cover story » : « Les termes des drogues, parce que *tsé*, une place, c'tait d'la *coke* ou ça peut être d'la poudre, *tsé* là, ya pas une place ou une région qui dit pareil... » (Louise, lignes 1111 à 1116).

Tous les participants expliquent que le « cover story » est appelé à être modifié afin de rendre vraisemblable l'infiltration, toujours dans le but d'accroître la crédibilité de l'agent :

« Dépendamment de d'autres opérations qui requièrent à avoir une différente identité *passque* bon c'pas le même milieu *pis* t'as besoin d'un autre type de *background* aussi, *tsé*, si tu dis : "*Ouain*, j'vis en Amérique du Sud *babababa*"... *Pis* là, sur ton identité que t'as, eux y peuvent voir que t'as passé quatre mois à Ste-Foy, y vont dire "*Quessé* que tu faisais à Ste-Foy?" "Ah, *ben*, j'faisais des murs"... C'est pas crédible, *tsé* un gars qu'yé dans pègre italienne à ce niveau-là se salirait pas les mains... » (Miguel, lignes 694 à 706).

Dans la même veine, Louise signale que le « cover story » doit être adapté à la région d'infiltration :

« Quand tu t'en vas en Gaspésie, tu peux pas dire : "*Ben* j'travaille à l'épicerie" *Tsé*, tout l'monde se connaît, tu comprends-tu c'que j'veux dire? "J'travailais dans l'bar qui a passé au feu" "Voyons donc toi, t'étais qui *toé*?" *Tsé pis* quand tu reviens à Montréal, c'est facile de conter n'importe quelle menterie *pis* quand tu t'en vas plus dans régions éloignées-là, *ben* là, tu t'en vas voir ta *chum*... » (lignes 2851 à 2863).

Habituellement, le « cover story » change lorsque l'identité d'infiltration de l'agent est « brûlée ». Toutefois, l'expérience de Miguel n'est pas telle : « Bon, tu ne changes pas d'identité avec chaque opération, eux (l'organisation policière) préfèrent que tu gardes une identité clandestine, donc ta vraie *pis* ta fausse... » (lignes 689 à 693), ce qui cause des problèmes lorsque l'agent s'identifie à la cour. Dans cette même optique, plusieurs

participants racontent les difficultés rencontrées quand, après avoir procédé à quelques arrestations, ils se retrouvent face aux mêmes visages :

« J'ai été dans des positions aussi où j'avais fait des achats de personnes qui ont été mises en arrestation *pis* là dans d'autres projets, j'les ai revues encore... Ça c'tait pas mal... *Pis* j'me suis obstiné beaucoup avec des gens : "Hey, I know you" "No, you don't know me" » (Stéphane, lignes 761 à 769).

Celui qui est des leurs

L'agent qui côtoie les suspects de manière assidue finit par donner l'impression qu'il fait partie des leurs et surtout, il brouille les pistes quant à son identité policière : « *Ben* là y sentent que "*Hey*, c'est pas la police ça là parce qu'il revient pas" » (Stéphane, lignes 288-289). Cet élément est rapporté par tous les participants, ce qui est fort logique car si l'agent ne donne pas l'impression d'être de leur côté en se terrant derrière des répliques ou comportements policiers, il est inévitable que les suspects auront des doutes quant à l'identité de leur interlocuteur. Une participante soutient même avoir fait partie des arrestations afin de protéger son identité d'infiltration, tellement bien que cela laisse place à des révélations : « C'était déjà arrivé une fois, deux heures plus tard "*Bon ok les chiens*, y sauront pas ça, est cachée à telle place" *Tsé*, y'avait encore confiance en moi... » (Louise, lignes 1941 à 1946). En ce sens, se dégage l'idée que l'agent double est d'abord et avant tout un policier, mais qu'il ne doit pas le laisser paraître, fait rapporté par tous les participants interviewés : « T'es un policier *pis* que t'en a *pu* d'l'air, tu parles *pu* comme un policier, *tsé*, comme, y t'le déprogramme... » (Miguel, lignes 1645 à 1647).

Pour la plupart des participants, un bon agent double est celui qui s'identifie à sa cible, et cela, tant dans l'attitude générale que dans le « cover story » de l'agent : « N'en

demeure pas moins que faut avoir des comportements qui se ramènent aux gens du crime organisé, tant par l'allure que par la façon de parler, les arguments, les propos qu'on dit... » (Luc, lignes 212 à 214) ;

« Si j'veux faire une connexion avec cette personne-là, *it calls mirroring*, j'vas aimer les mêmes choses que lui. Si j'connais que c'est un partisan des Canadiens de Montréal, j'vas rentrer là avec une casquette des Canadiens de Montréal, j'rentrerai pas là avec une casquette des Maple Leafs parce que c'est niaiseux mais ya pas le contact... » (François, lignes 708 à 729).

Cette ressemblance entre les deux individus est une autre manière de donner l'impression au suspect que l'agent est un des siens.

Ce type de lien favorise l'éclosion de relations amicales entre l'agent et le suspect, comme y fait allusion Louise, concordant avec l'idée de Farkas (1986) : « J'm'étais liée d'amitié avec ce gars-là, beaucoup d'amitié... *pis* tellement *chum* qu'on était comme frère et sœur... » (ligne 1790 à 1795). D'autres participants mentionnent plutôt qu'il est essentiel de garder une certaine distance avec le suspect comme le dit Dix (1975), malgré les sentiments éprouvés pour l'autre :

« They're funny, they're friendly, they're family guys, they've just fallen of the track a little bit... But there's a lot of people that I've bought drugs from, young guys and girls, who were like I liked them, we sort of became friends... and I would say to myself often : "Ok, hold it, you can't go there here, you can't let your personals feelings, you know, get involved..." » (Stéphane, lignes 607 à 611).

Quelques fois, ces relations évoluent vers des semblants de relations sentimentales : « C'est des êtres humains là... Si on met un agent d'infiltration féminin avec quelqu'un masculin ou vice-versa, *ben* ya rien qui nous dit qu'ils tomberont pas amoureux... » (Luc, lignes 1054 à 1056) ; « *Ben tsé*, si la fille tombe en amour avec toi, *tsé*, tu peux pas toujours dire non, *tsé*, tu joues le jeu... » (Pierre, lignes 987 à 990). Ces

propos contredisent la pensée de Schoeman (1986) qui privilégie l'absence de relations trop personnelles entre l'agent et le suspect.

En conséquence, l'agent s'investit dans ces relations instaurées par l'employeur : « C'est que veut veut pas, ça fait six mois que tu vis avec un gars ou avec des gars ou avec un groupe de gars, de filles, qui trafiquent d'la drogue. Ya un espèce d'attachement pareil... » (Pierre, lignes 887 à 893) ; « Ya toujours le syndrome de Stockholm *passque* c'est presque inévitable... Est-ce que ça arrive? Oui ça arrive... » (Miguel, lignes 2536 à 2540). Cette implication peut amener chez l'agent quelques difficultés émotionnelles lorsque vient le temps de passer les menottes aux poignets de l'« ami », minimisant les crimes commis par le suspect : « J'ai vu un certain moment donné quelqu'un me dire "*Ben* là, quand vous allez l'arrêter là, j'espère que ça brassera pas trop, c'pas une mauvaise personne..." » (Luc, lignes 986-987). Seuls deux participants mentionnent ne pas avoir été ébranlés dans leurs émotions ; Marx (1988) ayant souligné la fréquence de ce phénomène :

« Personnellement, j'ai pas eu de dossier où j'ai fait de l'infiltration assez longtemps pour éprouver d'la sympathie... Peut-être que j'avais trop la mission dans la peau, moi personnellement non, moi, j'avais pas de sympathie, j'avais pas de difficulté à dénoncer. » (Luc, lignes 974 à 981).

Fait intéressant à relever, ces deux participants ont fait de l'infiltration de courte durée, un sporadiquement et l'autre pour une durée de six mois.

Ces perturbations relationnelles peuvent s'expliquer par le climat de confiance qui s'installe de la part du suspect à l'égard de l'agent, affectant ce dernier qui a l'impression de trahir l'autre : « Si tu savais, ça fait plus de mal que sa confiance qu'a l'avait en moi

était trahie... *Pis* ça, j'ai été déçue, *pis* ça aussi ça m'faisait de quoi aussi, j'faisais comme, je sais qu'a m'aimera *pu pis* a m'aimait *pu tsé*... » (Louise, lignes 3412 à 3417). Cette notion de confiance entre les deux sujets est avancée par tous les participants, laquelle est essentielle au développement d'une relation entre l'agent et le suspect. Blecker (1984) a d'ailleurs écrit en ce sens.

Toutefois, il ne faut pas croire que chaque relation avec le suspect en est une d'amitié : « Some of the individuals that you deal with, for example murderers, there never will be a relationship other than a false relationship for the purposes of extracting information from them, that's it... You dislike them but you need to do your job. » (Stéphane, lignes 582 à 591). Plusieurs participants avouent n'avoir entretenu une relation que par obligation, puisque c'est un facteur essentiel de réussite : « Dans mon opinion, ça c'est la clé, c'est d'être capable de bâtir une connexion, une relation avec la personne... » (François, lignes 1968-1969).

Dans les cas où une relation particulière est établie entre l'agent et le suspect, la plupart des participants abordent l'importance de se ramener dans un contexte professionnel :

« Tu fais la distinction, c'est assez facile. Moi j'suis policier, j'vas dire c'est un crotté... Donc ya jamais, moi j'ai jamais eu de problème. C'est tu possible que quelqu'un qui travaille pour une longue période de temps avec quelqu'un qui, un suspect, *pis* éventuellement, ya une bonne relation... J'peux croire que, y peut avoir des temps où est-ce que le policier se sent mal de l'arrêter, mais, *pff*... ça dure peut-être deux minutes *pis* ensuite, c'est fait, j'veux dire, *tsé*, on a une *job* à faire... » (François, lignes 1859 à 1869).

En effet, comme le laisse sous-entendre le participant, rejoint par d'autres de ses confrères, l'agent double qui infiltre le milieu depuis un certain temps éprouve plus de difficultés lorsque prend fin cette relation comparativement à l'agent qui travaille pour un court laps de temps. Pogrebin & Poole (1993) abondent aussi dans cette direction.

Celui qui est secret

Tous les participants rencontrés font allusion à une notion de mystère entourant l'agent double ; ce n'est d'ailleurs pas sans but qu'il s'agit de l'unité clandestine. Celle-ci se répercute par le fait que l'agent ne parle pas en détail de ce qu'il fait à son entourage, tel que l'ont mentionné Farkas (1986), Marx (1988) et Pogrebin & Poole (1993). Ce mutisme est parfois une question de choix, l'agent ne voulant pas se faire poser de questions ou ne pas inquiéter autrui, mais généralement cette décision est inévitable pour des raisons de sécurité, de confidentialité, voire de stratégie. Occasionnellement, cela est même exigé de la part de l'employeur :

« Eux autres y préfèrent que tu dises même pas que t'es agent double, y préfèrent que tu dises à ta famille même pas que t'es agent double, que t'as le statut d'agent double, y veulent pas que d'autres policiers savent que t'as le statut d'agent double... Yen a du monde qui vont l'savoir, mais y préfèrent que tu dises "Ah ben, j'suis impliqué dans un dossier spécial maintenant, j'vas être porté à voyager beaucoup..." » (Miguel, lignes 913 à 918).

Plusieurs participants rapportent l'anonymat total dans lequel évolue l'agent, ce qui implique nécessairement de ne pas paraître à la une d'un journal sinon, le cas échéant, cela est synonyme d'arrêt des activités clandestines : « Mes patrons se retrouvaient avec des saisies importantes de drogue dans le journal, à la télévision. C'est ce qui nous avait arrêtés... » (Pierre, lignes 345 à 347).

Identité professionnelle

L'agent double est d'abord et avant tout un policier. Différentes particularités de cette identité professionnelle sont explorées, lesquelles diffèrent du policier typique. Il s'agit d'un policier spécial qui remplit une mission de manière incognito, de pair avec une organisation policière.

Policier spécial

La fonction d'agent double est qualifiée comme hors du commun : « Ça relève un peu d'la fiction quelques fois de faire de l'infiltration... » (Luc, lignes 62-63). Fascinant, palpitant, excitant, plaisant, extraordinaire et intéressant sont des adjectifs utilisés par les participants pour particulariser ce défi. L'adrénaline à son maximum, l'agent double vainc les dangers en risquant sa vie, ce que peu d'individus sont prêts à accomplir : « *Faque* ça fait que des gars comme moi, ça fait c'que tout l'monde a eu peur de faire... » (Miguel, lignes 2393-2394). Un participant mentionne même que l'agent double est indispensable : « Tu t'sens important, dans l'sens que tu sais que ya une opération qui ne peut pas être *résoue* sans toi ou sans un agent double... » (Miguel, lignes 1714 à 1716).

Alors que tous les participants parlent de cette occupation en termes plutôt élogieux, prestigieux, certains d'entre eux précisent que ce n'est pas le cas :

« Faut pas oublier là que to be an undercover operator, in somebody's eye, it's like "*Wow*" ... Même comme policier, les jeunes policiers qui viennent là, tu leur demandes "What do you want to do while you're here?" "I want to become an undercover operator" Écoute là, everybody thinks it's a big glory thing, it's not. » (Stéphane, lignes 2923 à 2934).

Constituant une des occupations les plus difficiles et d'une certaine forme une des élites de la police, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une activité très prisée par les recrues policières comme en font égard la majorité des participants. Comme l'avance Marx (1983), seulement une minorité d'entre eux parvient à se hisser dans ce groupe restreint plutôt fermé : « The undercover operators have their own little *clique*, ça s'tient tous ensemble là... Quand tu pars de d'là là, the door shuts down... » (Stéphane, lignes 3100 à 3201).

Policier en mission

L'agent double se voit confier un mandat spécifique, un dossier à réussir. Pour ce faire, l'ensemble des participants énumèrent leurs responsabilités, qui se rapportent à celles de tout policier : rédiger des notes d'observation, faire des rapports, interroger le suspect, témoigner à la cour, procéder aux arrestations... Il s'agit ici de ramasser la preuve puisque le travail d'infiltration est en fait un moyen d'enquête, nécessaire au métier policier, selon la plupart des participants, bien qu'il soit souvent utilisé comme une enquête en soi. L'agent double constitue alors un outil dans l'enquête, devant s'assurer de ne jamais perdre la mission de vue comme y font allusion tous les participants.

Pour la majorité des participants, le plus grand défi qu'offre le travail d'infiltration consiste à cacher sa réelle identité au suspect : « Donc ça, c'était évidemment le plus gros *challenge* parce que toi tu sais que tu rentres dans un milieu, t'es policier, tu sais t'es policier, ça c'est ta vie... » (François, lignes 535-536). En

conséquence, en plus de remplir sa mission, l'agent doit s'efforcer d'agir normalement, même s'il sait que sa présence dans ces lieux est motivée par un but spécifique.

Selon les participants, l'agent double est toujours surveillé par un de ses pairs, contredisant les propos de Motto & June (2000). En effet, compte tenu de la notion de dangerosité entourant le travail d'infiltration, un « cover person » est mandaté de suivre l'agent comme une sangsue : « Évidemment, t'as un *cover* avec toi, quelqu'un qui te couvre qui, qui va être comme tes yeux en arrière de ta tête... » (François, lignes 1034-1035). L'agent couvreur est ainsi un second pour la sécurité de l'agent qui en aucune occasion ne doit être menacée, coïncidant avec les dires de Hicks II (1973) quant à la protection dont doit bénéficier l'agent. L'importance est mise sur le fait que le suspect ne doit pas se rendre compte de la présence du policier armé qui veille sur l'agent double : « Faut pas qu'yait de contact visuel, faut qu'yait aucune perception que moi j'connais ces gens-là... » (Miguel, lignes 772-773). Un participant s'avère plutôt réaliste eu égard de la surveillance dont il bénéficie, laquelle peut ne pas toujours être étanche :

« Ah oui, yen avait des agents couverts, mais dans un gros stationnement, où est-ce qui sont les agents couvreurs? Sont assez loin là *pis* y peuvent t'regarder mais même si quelqu'un décide de *bang*, *ben* y vont l'*pogner*, mais yé un peu trop tard pour moi par exemple là... » (Stéphane, lignes 2512 à 2518).

Policier incognito

Il y a consensus des participants sur le fait que l'agent double ne revêt pas l'uniforme comme ses confrères de patrouille, tel le souligne Marx (1983). Ce concept semble difficile à saisir pour la progéniture de l'agent : « Ma plus jeune m'avait jamais vu en uniforme et lorsqu'elle m'a vu en uniforme, elle a dit "Comme ça papa, c'est *ben*

vrai que t'es dans police" » (Luc, lignes 383 à 388) ; « C'est un monde différent pour eux autres "Oui mon père c'est un policier, mais yé jamais en uniforme, j'ai jamais vu de *char* de police, on voit jamais son fusil, ses menottes..." » (François, lignes 2367 à 2379).

L'agent double évolue dans un monde non structuré tel qu'en fait mention l'ensemble des participants : « Mais nous autres, pour les *undercovers*, évidemment quand tu dis tu travailles dans un milieu qu'yé pas normal... » (François, lignes 2079-2080). Danseuses, argent et stupéfiants font alors partie du lot quotidien. Plusieurs participants font allusion à cette proximité tentatrice à laquelle les policiers sont naturellement exposés : « C'qui fait qu'à un moment donné, j'disais toujours la ligne entre le bien et le mal devient à peu près épaisse comme un papier de toilette humide... C'est très facile... » (Luc, lignes 267 à 272) ; « Parce que c'était facile... compte de dépenses, t'es à même la voûte de drogues chez vous. On nous en donnait pour payer les informateurs, on en transportait, on en achetait... » (Pierre, lignes 522 à 524) ; « Écoute, quand t'es agent double là, t'as une ligne mince de même... illégalité... légalité... » (Louise, lignes 1594-1595). La majorité des participants stipule qu'il est un jeu d'enfant de franchir les lignes et que l'agent doit être plutôt fort pour garder le cap, et surtout, savoir quand s'arrêter :

« Comme le soir là, on recevait dans des hôtels, si yavait des danseuses, des affaires de même, *pis* y viennent and they want a party and they sit on you, that kind of things... Ça finit là là, after that, it's done, it's finished là, faut que tu t'en sortes là, tu peux pas continuer ça là... » (Stéphane, lignes 888 à 891).

Certains participants font allusion à l'éducation reçue qui les a incités à rester dans le bon chemin :

« Par contre, moi j'ai été élevée tellement dans un milieu très droit chez nous *tsé* moi j'ai appris que j'volais une gomme, ah, *tabarouette*, mon père m'aurait chicanée *pis* y m'aurait *tsé*... On a été élevé très, très, très serré... J'ai l'impression que ça y était beaucoup, ça monte pas *tsé*, tu deviens pas policier si t'es voleur *tsé*, t'as pas la tentation voyons donc... » (Louise, lignes 2431 à 2442).

Souvent, le suspect, méfiant face à l'identité de son interlocuteur, soupçonne ce dernier de faire partie de la police, le poussant à consommer des stupéfiants pour infirmer cette idée. Jacobs (1992b) discute d'ailleurs à ce propos. C'est alors à l'agent d'échapper à cette demande comme le précise chaque participant : « Ya toujours des excuses, yen a des excuses, tu viens assez plein d'excuses là... » (Stéphane, ligne 1957). Conséquemment, tous les participants en viennent au consensus que si leur identité est dévoilée, cela risque de les mettre dans une situation périlleuse, alors ils n'hésiteront pas à consommer : « C'est sûr que si j'ai un *gun* sur la tempe *pis* y dit "Tu consommes, c'qu'on va voir si t'es dans police" J'aurais consommé là *tsé*... » (Louise, lignes 2489 à 2494) ; « Mais qu'entre le *crack* ou l'couteau, j'tais aussi *ben* de fumer du *crack*... » (Miguel, lignes 2309-2310). Un seul participant fait allusion au fait qu'il est parfois inévitable de prendre des stupéfiants :

« Parce que comme agent double, on a beau dire qu'on utilise la méthode de la GRC qui est de feindre, mais c'pas vrai qu'on peut toujours feindre parce que ya des trafiquants qui ont dans la tête que si tu prends pas de drogue, t'es un policier... Alors veut veut pas, un moment donné, faut tu *sniffes* d'la *coke*, faut tu fumes un joint *tsé*... » (Pierre, lignes 551 à 562).

Quelques participants soulignent la difficulté de faire du travail d'infiltration car le suspect peut demander à l'agent de se criminaliser afin de s'assurer que ce dernier n'est pas un membre de l'ordre. C'est ainsi que Pierre répète que le policier ne peut le faire, et cela, même pour la réussite d'un dossier :

« Tu peux pas comme agent double devenir motard pour infiltrer ce groupe-là parce qu'ils te demandent par exemple de violer une fille sur le bord d'une rue ou *bedon* de faire un vol à main armée dans une banque... Comme policier, tu peux pas faire ça là... » (lignes 1525 à 1528).

Tous les participants rappellent l'importance de respecter la loi, sans quoi leur travail n'est pas pris en considération : « *Pis* juste à fin d'la journée pour savoir que t'as brisé la loi *pis* que tout c'que t'as fait là, ça va tout être, will be thrown out of court because you didn't follow the rules of the law... It's not a very good investment, is it? » (Stéphane, lignes 2790 à 2797). Un seul participant souligne par ailleurs l'attitude de certains agents doubles qui se croient tout permis :

« Le phénomène qui a touché certains de nos agents d'infiltration : l'invulnérabilité... Les gens pensent que parce que t'es dans la police, que t'as plus d'uniforme *pis* que t'es près du milieu criminalisé, que tu peux faire un peu ce que tu veux ou n'importe quoi alors que ce n'est pas du tout le cas... » (Luc, lignes 2003 à 2010).

Toutefois, tous les participants rencontrés sont fortement conscients des enjeux que cause une pareille conduite, insistant sur l'attitude fondamentale de respecter la loi, ce qui est plutôt aisé pour eux : « Ce qui te retient, c'est que tu vois comment ça se passe, *tsé*, tu tombes tellement de haut après quand tu te fais prendre, *ben* ça c'est assez pour éloigner, pour faire peur, dites-le comme vous le voulez... » (Pierre, lignes 1568 à 1573).

Policier dans une organisation

Même si Marx (1980) dit que la supervision est difficile, l'ensemble des participants fait allusion au fait que l'agent double doit toujours garder contact avec son organisation policière. C'est ainsi qu'il y a toujours un contact avec l'organisation, et cela, même si ce dernier s'effectue à l'extérieur des édifices policiers : « Évidemment, ya tout l'temps, chaque fois tu travailles, ya du contact régulier, mais c'est pas

nécessairement avec du monde en uniforme dans un bureau de police là... » (François, lignes 1371 à 1377). En effet, compte tenu des fonctions particulières de l'agent double, il appert logique que celui-ci ne fréquente pas les postes de police : « Pour un agent double, c'est un travail solitaire, t'as pas de compagnon de travail, t'es sorti de ton milieu policier pour des raisons de sécurité évidentes... » (Pierre, lignes 1913 à 1915).

Alors que certains participants font le travail d'agent double à temps plein, où ils sont uniquement agents doubles, d'autres le sont en occupant alternativement d'autres fonctions policières, tel la patrouille ou les enquêtes :

« Mais du jour au lendemain, quand tu remets ton uniforme avec un *char* lettré, si t'avais le goût de *brûler* ton *stop* là, t'as l'air fou un peu... Ou si ya quelqu'un qui t'a coupé le chemin *pis* t'as pas envie de l'arrêter, t'as le goût d'y envoyer le doigt là, regarde, t'as un uniforme *pis* t'as un *char* marqué... Non, mais ça marche *pu* ça! » (Luc, lignes 2016 à 2027).

Cette situation précise que l'agent double doit toujours demeurer alerte qu'il est d'abord et avant tout un policier, et cela, même en l'absence de son insigne, son arme, ses menottes et sa voiture de police. Se référant au concept « blanc ou noir » de Girodo (1997), un participant explique ce qui se passe lorsqu'il est agent double, laissant son identité policière de côté, endossant son rôle pour ensuite revenir à ses pénates :

« You always have to be aware the fact of who you are... You are in fact a police officer. Faut toujours, toujours... Est-ce que des fois tu l'oublies? Pas vraiment, c'est toujours en arrière là, *pis* c'est d'essayer là quand tu vas prendre ce rôle-là, de l'oublier... Comme, tu vas l'oublier là, I'm go in now and buy ten pounds of cocaine with all these guys in there... now I have to forget that I'm a policeman là... Forget about it, you're not a policeman, you have to take on that role and I-am-a-drug-dealer and I'm going in there to buy that and I'm going to talk, I'm going to walk and I'm going to act like I am a drug dealer... Am I a policeman? No... Ça fait pour deux heures, trois heures, trois, quatre jours, I am not a policeman, tu l'oublies, c'est fini là, *pis* bye bye... Mais là, une fois c'est fait là, say yourself "Ok, I'm a policeman"... Mais à fin de chaque journée-là, pendant que tu fais là ce que t'as à faire là, faut pas oublier non plus là qu'à chaque

journée, j'ai une responsabilité, moi, à la loi... J'ai une responsabilité de faire des notes, j'ai une responsabilité de faire des rapports. Tout ça, faut ça soit fait là... Comme j'te dis, oublier d'être policier, oui t'oublies d'être policier pendant tu fais ce que t'as à faire comme agent double là, mais faut pas oublier non plus que la responsabilité envers la loi est encore là... » (Stéphane, lignes 1276 à 1328).

Identité personnelle

Dans cette partie, nous relevons les ressemblances et influences entre l'identité personnelle et l'identité d'infiltration, l'inclusion de l'identité personnelle dans l'identité d'infiltration et vice versa, en plus du fait que l'agent ne peut être lui-même. Ensuite, nous ferons un tour d'horizon des différentes composantes de l'identité personnelle de l'agent : un partenaire, un père, un fils ou un frère, un ami, un voisin ainsi qu'un individu en public. La dernière section consiste pour sa part en une réflexion sommaire sur l'identité personnelle de l'agent double.

Un peu de soi

Certains participants avancent que dès le commencement de leur mandat, leur identité d'infiltration s'inspire de leur identité personnelle. C'est ainsi que l'accent est mis sur les aptitudes personnelles de l'agent qui, d'abord et avant tout, lui permettent de mieux s'infiltrer. Certains nomment des traits de personnalité tels l'entregent, l'expressivité ou la sociabilité alors que d'autres abordent particulièrement des caractéristiques de leur identité, comme Miguel, d'origine hispanique, qui avoue avoir utilisé cette particularité pour mieux s'immiscer auprès de suspects ethniques. Plusieurs participants renchérissent dans la même veine en apportant des exemples plus diversifiés. Entre autres, François raconte qu'à l'époque où il était agent double, il était le type de personne à se tenir dans les bars. Cette particularité lui permettait de se sentir confortable

avec l'univers dans lequel il évoluait dans le cadre professionnel, ce qui est non négligeable puisqu'il est vital que l'agent double soit à l'aise dans le milieu infiltré.

Cette intrusion dans l'identité personnelle de l'agent peut aussi être faite lors de l'établissement de la couverture. En effet, tous les participants, sans exception, signalent l'importance pour l'agent de savoir ce dont il parle lorsqu'il s'adresse au suspect. En conséquence, l'identité d'infiltration est parfois inspirée de qui est réellement l'agent afin de favoriser une attitude convaincante de la part de ce dernier :

« On était allé voir un curé à Rimouski pour le convaincre que ça me prenait un baptistaire. Alors lui y'avait pris un p'tit bébé qui était mort à l'âge d'un an, Pierre-Paul Mainville, *pis* y m'avait fait un baptistaire. Avec un baptistaire, *ben* là tu peux tout avoir ce que t'as besoin comme carte d'identité là, assurance sociale et tout et tout... Pourquoi Rimouski? Parce que depuis ma jeunesse, j'avais d'la parenté à Rimouski. En tout cas, j'pouvais parler facilement de Rimouski... » (Pierre, lignes 1321 à 1333).

Il est intéressant de constater que deux tangentes se dégagent quant à la construction de l'identité d'infiltration. D'un côté, comme l'appuient Miller (1987) et Pogrebin & Poole (1993), certains participants s'inspirent de leur vécu afin de la créer. De l'autre côté, le reste des participants penche pour l'inverse : « Souvent l'identité, faut pas donner l'occasion à personne là de mettre deux et deux ensemble là, ça s'fait pas ça, faut toujours essayer de s'éloigner de ça... » (Stéphane, lignes 2571 à 2576).

L'autre en soi?

Certains participants relèvent le fait que leur identité d'infiltration empiète sur leur identité personnelle. À cet égard, l'apparence physique est mentionnée à plusieurs reprises. Miguel explique que du type « chemise, cravate », son physique change du tout

au tout en mission :

« *Tsé, moi un moment donné, j'tais 210 livres, j'avais l'air d'un monstre, j'avais les bras de même, les jambes de même (Le participant mime la grosseur avec ses mains qui représente approximativement le double de sa dimension actuelle), j'avais la barbe, les cheveux longs... Quand j'regarde les photos de c'que j'avais d'l'air, j'avais l'air méchant là, j'avais vraiment d'l'air méchant...* » (lignes 1035 à 1044).

Pour sa part, alors qu'il est un « clean cut guy », Stéphane se transforme en un motard, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, même lorsqu'il est à la maison, ce que sa femme lui signale :

« “You're always wearing the clothes that you wear to go to work, you always wear your biker shirt, you always wear your, you know, your long hair and you only wash it every two days”... La manière que j'parlais, I would swear at home, I would never use to swear at home... » (lignes 1126 à 1134).

En conséquence, la Harley Davidson dans l'entrée asphaltée du domicile familial, alors que Stéphane travaille sur un projet de moto, rappelle continuellement aux membres de la famille que l'époux ou le père est aussi une supposée fréquentation des motards. Le changement de l'apparence physique de l'agent dans le cadre de son travail modifie aussi l'allure de ce dernier dans ses rôles quotidiens, tout comme son langage peut être affecté tel que le rapportent plusieurs participants. Girodo, Deck et Morrison (2002) ont d'ailleurs relevé cette métamorphose dans les différentes sphères de la vie de l'agent.

La mission peut aussi être un élément venant perturber l'identité personnelle de l'agent : « Même mes parents étaient complètement découragés de me voir aller... parce qu'ils m'ont envoyé en prison moi, dans le but de suivre un groupe de criminels qui s'était fait arrêté et aussi pour essayer de voir comment ça s'passait en dedans. » (Pierre, lignes 439 à 451). Ainsi, les parents du participant ne reconnaissent plus leur fils en la personne qui prend le chemin de la prison. Ici, il est difficile de savoir si l'attitude des

parents n'est pas seulement due à une image irréprochable de leur fils. Peu importe cette suggestion, il n'en demeure pas moins qu'en raison de ses fonctions d'agent double, leur fils est appelé à prendre une voie qu'il n'aurait probablement pas empruntée autrement. Pierre narre aussi une situation d'infiltration en milieu universitaire, expérience qui a exigé qu'il se familiarise avec un domaine d'études inconnu. Quelques années plus tard, il gradue et obtient son diplôme, qu'il fait reconnaître sous sa vraie identité, diplôme qu'il n'aurait pas obtenu s'il n'avait pas fait cette mission.

Ne peut être soi

Le simple fait de côtoyer des gens du milieu infiltré peut à certaines occasions empêcher l'agent d'être lui-même. Louise explique ne pas pouvoir s'adonner à ses préférences comme elle le fait habituellement en raison du milieu dans lequel elle se trouve : « *Faque* moi, j'prenais pas de bière, pas du tout, mais dans ces bars-là, des genres tavernes, bars, tu prends pas de vin là, tu prends pas un p'tit Martini *pis* tout ça, tu prends d'la bière *tsé...* » (Louise, lignes 1053 à 1055). Parallèlement, l'agent ne doit plus répondre à son prénom. En effet, celui-ci est souvent modifié dans le cadre opérationnel et si l'agent se retourne alors qu'il entend son réel prénom, cela peut alerter le suspect :

« *Faque* si tu dis que ton nom c'est Bob, mais ton nom c'est Ben *pis* là, plusieurs fois en un mois, tu t'tournes la tête quand t'entends Ben, ton vrai nom, ça peut être louche, *tsé...* Ça, ou le contraire, tu t'donnes un autre nom, mais là, quand chose est au bar *pis* y dit : "Hey, Carl... Carl!" *Pis* là, tu (*Le participant claque des doigts à deux reprises*) cliques pas au nom de Carl, *passque* c'pas ton vrai nom, *ben*, ça non plus c'pas bon... » (Miguel, lignes 654 à 667).

Beaucoup de participants révèlent que le travail d'infiltration amène des changements chez l'agent dans sa façon de voir les choses. C'est ainsi que la majorité des

agents doubles voient chez l'autre le méchant, sont plus catégoriques sur certains préjugés et deviennent suspicieux à l'égard d'autrui alors qu'initialement, ils étaient en mesure de voir que les gens étaient bons, ce qu'appuie Marx (1988) :

« It's how you see people through those eyes, it's just everybody is a suspect for something, somebody's got an alternative motive... *Tsé*, même tes voisins, c'est "*hmmmm*" *tsé*, pas qu'yont rien là, mais c'est ta mentalité pendant que t'es dans cet environnement-là... Une fois que c'est parti là, c'est *iouuu waow*, there are good people... » (Stéphane, lignes 3283 à 3291).

Il apparaît particulièrement ardu de garder ses schèmes de pensée initiaux. La suggestion peut être faite que c'est le métier de policier qui amène de tels changements chez l'agent. Or, dans certains cas, les agents doubles sont en service régulier depuis quelques années avant d'être nommés à cette fonction et constatent néanmoins ces changements chez eux, comme c'est le cas de Stéphane qui possédait dix ans d'expérience comme policier.

Soi est un partenaire

Plusieurs participants mettent sur table la nette distinction qui existe entre l'agent double qui a une famille et celui qui est célibataire. François explique qu'il est indéniablement plus difficile de faire du travail d'agent double lorsqu'une famille est impliquée : « J'étais pas marié, j'avais pas d'enfants dans le temps. Ça j'peux t'dire, pas par expérience personnelle, mais du monde que j'connais, ça c'est probablement l'affaire la plus difficile, c'est quelqu'un, un *undercover* qui a une famille... » (lignes 1422 à 1429). Donnant raison à Marx (1988), Pierre rapporte que le fait d'avoir été célibataire a facilité son recrutement en tant qu'agent double. Cette même absence d'attache a toutefois causé bien des soucis d'un autre ordre au participant : « C'qui était plus difficile, c'est lorsque tu rencontrais une fille, t'étais obligé de lui dire toutes sortes de

niaiseries, *tsé* qui sont fausses... Ça peut être assez difficile comme côté humain, *tsé* émotionnel... » (lignes 370 à 380). Dans un cas comme dans l'autre, en union ou seul, les deux situations semblent apporter leur lot de difficultés.

Tous les participants en relation amoureuse perçoivent d'emblée le partenaire comme un important support puisque dès le début, il est impliqué dans la décision professionnelle de l'agent. C'est le cas de Stéphane qui décerne une palme d'or à son épouse de l'avoir toujours soutenu :

« *Ben* sais-tu c'qui m'a supporté, moi, c'est ma femme, si c'avait pas été d'ma femme là, I have no idea what would've happened... Elle était là, she stood by me for the whole time... Même dans l'unité où j'étais là, on était six nous autres, y'en avait six, non, on était sept, cinq ont perdu leur femme, les premiers deux, trois ans j'étais là... On était juste deux *pis* c'est ma femme... Si ça l'avait pas été d'elle là, I probably would have fallen astray as well... but she kept me... » (lignes 1148 à 1164).

Même son de cloche chez Louise qui considère son conjoint de l'époque comme sa soupape, justifiant qu'il « faut ça sorte un moment donné » (ligne 3116). La participante avance même qu'elle aurait eu de la difficulté à fréquenter un homme autre que policier par rapport à son choix de carrière. En effet, compte tenu que les deux partenaires évoluent dans le même domaine, Louise peut verbaliser ce qu'elle vit sans crainte d'inquiéter son conjoint puisqu'il connaît les risques du milieu. Pour l'agent fréquentant une personne qui ne provient pas du milieu policier, la situation est effectivement plus ardue. Plusieurs participants masculins mentionnent que leur partenaire est inquiète de les savoir faire du travail d'agent double en raison de la notion de dangerosité entourant cette activité. Néanmoins, tous soulignent que leur conjointe a été excellente, posant peu de questions et essayant de comprendre de son mieux ce que vit son amoureux.

Malgré tout, le travail d'agent double a un effet garanti sur la relation de couple, généralement davantage négatif que positif, tel le rapportent Pogrebin & Poole (1993). L'esprit est ailleurs, sur le terrain, faisant en sorte que l'agent double n'est pas là mentalement même si son corps est dans la pièce. Luc parle du fameux télé-avertisseur : « Ta *pagette* sonne, ça fait partie du contrat psychologique des agents d'infiltration... » (lignes 1453-1454). Dès que le bidule électronique retentit, l'agent arrête ce qu'il fait et se rapporte à son poste, peu importe l'heure que renvoie l'horloge et peu importe où il est, étant parfois même obligé de quitter abruptement le domicile familial. Cette idée correspond à la tranquillité minée du domicile à laquelle se réfèrent Marx (1988) et Motto & June (2000). À cet égard, les horaires de l'agent sont variables, lesquels chamboulent l'agenda familial ou empêchent l'agent d'y participer : « Un moment donné, mon épouse, les jeunes avaient des activités le vendredi soir et j'ai toujours mis en valeur toutes les finalités, les activités, soit des fins de concours ou quoique ce soit, pour m'apercevoir que le vendredi soir, j'étais jamais chez nous... » (Luc, lignes 1363 à 1367) ;

« La vie normale est organisée pour le monde qui travaille de lundi au vendredi de huit à cinq... Mais c'est très rare que tu vas aller acheter de la drogue de huit à cinq, ça va être jeudi, vendredi, samedi soir de six à minuit... Donc point de vue vie personnelle, tout change... » (François, lignes 2003 à 2016).

Pour Stéphane, cette réalité est pire puisqu'il fait du travail d'agent double à temps plein : lors d'une mission spécifique, il ne peut revenir au domicile familial pour trois mois consécutifs. Même s'il s'efforce de toujours faire un contact téléphonique avec sa femme quotidiennement, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas à la maison, comme s'il n'existait pas :

« Imagine-toi là, partir là pour deux, trois mois *pis* ta femme à maison avec trois enfants là, l'été, l'hiver, l'automne, le printemps... *hey*, il faut qu'a fasse tout là elle, pay the bills, shovel the snow, take care of the car, *tsé*, a fait tout là... C'est pareil comme pas avoir de mari *pentoute*... » (lignes 1422 à 1425).

Parallèlement, cet éloignement du domicile familial rappelle que l'agent double est appelé dans ses fonctions à s'éloigner de sa ville d'origine. Il est plutôt rare que l'agent effectue des activités d'infiltration dans sa ville. En effet, une distance est créée entre le lieu d'infiltration et le lieu de travail ou de résidence de l'agent, ce qui assure une certaine sécurité à l'agent. Malgré tout, il arrive que des agents travaillent dans leur ville, comme c'est le cas de Pierre qui change régulièrement de résidence principale, en même temps que ses missions compte tenu qu'il est agent double 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette situation peut apporter son lot de difficultés puisque l'agent peut habiter le même voisinage que le suspect.

Un autre aspect élaboré par les participants concerne l'exposition du partenaire ou de la famille à d'éventuels dangers. Plusieurs agents vivent dans la crainte que leur famille soit retracée où, dans ce cas éventuel, elle peut faire l'objet de menaces. Si pour la plupart, cela ne reste que pures suppositions, ce n'est malheureusement pas le cas de Miguel qui, après avoir témoigné en cour et s'être identifié sous son vrai nom, reçoit maintes et maintes menaces destinées tant à lui qu'à sa copine. Cette situation difficile amène inévitablement des tensions au sein du couple, les partenaires devenant plus tendus et anxieux. Ce climat devint lourd, donnant raison aux statistiques (Marx, 1988), les menant vers la rupture : « Ma *blonde* que j'ai connu quand j'avais 14 ans, on a commencé à sortir ensemble quand on avait 16 *pis* on s'est laissés à 30... *Pis* c'est à cause du travail d'agent double... » (lignes 825 à 830).

Bien que tous les couples ne choisissent pas tous une issue aussi drastique, il demeure que le partenaire remarque souvent des changements chez sa moitié, spécialement lorsque celui-ci est agent double depuis une certaine période. Les conjointes respectives de Miguel et Stéphane leur disent : « *Pis* là, a l'a commencé *tsé*, on était fiancés, faisait 13 ans qu'on était ensemble... *Pis* elle, a commencé à *tripper*, *tsé* : "J'te connais *pu*, t'as *pu* l'air, *tsé*, du même gars. T'es silencieux, tu ris *pu*, tu t'fais menacer, tu pognes les nerfs, tu dors avec ton *gun*..." » (Miguel, lignes 1441 à 1448) ; « *Pis* ma femme aussi m'avait, on s'est assis beaucoup d'fois ensemble là, pour parler *pis* a disait toujours : "You're changing, you're bringing that role home here..." » (Stéphane, lignes 1125 à 1126). Le partenaire devient donc un reflet pour l'agent afin de constater les changements qu'apporte l'identité d'infiltration par rapport à son identité personnelle. Ce fait est non négligeable en raison du rôle important joué par le partenaire auprès de l'agent, le côtoyant dans la vie de tous les jours, et cela, même lorsqu'il est en congé, pouvant donc relever à quel point la tâche professionnelle influence ce dernier.

Soi est un père

La présence d'enfants change totalement le jeu. En effet, même si l'agent est en union, le partenaire est néanmoins un adulte ayant les aptitudes requises pour comprendre la nouvelle situation professionnelle de ce dernier, ce qui n'est pas le cas pour un enfant : « Mes enfants le savaient pas, savaient j'étais dans la police, j'ai dû leur dire dans la police secrète... Mes enfants y trouvaient ça *ben* drôle, mais y'étaient en bas âge, donc y comprenaient d'après moi plus ou moins... » (Luc, lignes 1253 à 1259). Comme les

enfants ne sont pas vraiment en mesure de saisir les enjeux réels de la situation, Stéphane explique qu'il est peu adéquat de demander à l'enfant de garder silence sur les activités de son père. En effet, compte tenu de leur jeune âge, il est évident pour le participant que ce n'est pas la faute des enfants s'ils dévoilent ce qui doit rester dans l'ombre : « C'est comme dire à ta p'tite : "Don't tell anybody that dad is a policeman" And she gonna say "Yeah, I won't tell anybody" Mais, tu peux pas t'assurer qu'a pourra pas l'dire, ça vas-tu être sa faute? *Ben* non, ça s'ra pas sa faute, sont petites... » (lignes 2071 à 2078). De son côté, la seule participante féminine de l'étude dit qu'elle n'aurait pas accepté qu'il arrive quoi que ce soit au fils de son conjoint, prête à assurer sa défense :

« J'étais allée dans un marché aux puces à Chibougamau *pis* ya une fille j'avais trafiquée pendant un bout *pis* a m'avait vue avec lui *pis* un moment donné, moi j'tais partie sur l'autre bord *pis* a lui avait dit : "*Ouain*, en tout cas, ta mère nanana" *Pis* là, a l'avait niaisé un p'tit peu [...] *Pis* euh ça, ç'a m'a fait de quoi... *Pis* quand j'suis allée à fille, j'l'ai accrochée dans un coin, *hum*, j'avais pas été tellement douce avec... J'lui ai dit : "Regarde, moi j'suis payée pour m'faire écoeurer, pas mon fils" J'y avais dit : "Finalement, si ça se reproduit, *ben tsé*, ça va être *ben* mal pour toi..." » (Louise, lignes 3222 à 3244).

Seul un participant fait allusion au regard des gens sur les apparences du père que fait l'agent double. Il raconte alors l'expérience de son ami agent double à temps plein qui accompagne ses filles à l'école, où le regard des autres parents se pose sur lui, ces derniers n'ayant pas idée que celui qu'ils jugent négativement est en fait un policier :

« Y'avait des choses, des rôles quotidiens que tu fais comme père de famille... aller à l'école, des présentations, des danses que les enfants vont faire en avant de l'école... *Pis* beaucoup de personnes dans sa communauté savaient pas ce qu'y faisait, savaient pas que c'était un policier... Y dit quand y rentrait là avec un *pony tail* *pis* y mettait pas ses dents, le monde le regardait *pis* y'avait peur... C'était intimidant, *ben* souvent, il entendait du monde dire "Oh, those poor little girls" » (François, lignes 1479 à 1503).

Cette anecdote révèle à quel point l'agent est atteint dans son identité personnelle par des motifs professionnels. D'ailleurs, Luc avoue avoir cessé d'exercer cette fonction en raison de l'impact que son métier entraînait chez ses enfants : « C'est au niveau aussi du mal que j'véhiculais auprès de mes enfants avec ce modèle que j'amenais... *Ben* là, j'avais un jeune qui grandissait, le plus vieux de mes enfants, et là, j'aurais pas voulu qu'il ait ce modèle-là... Là, j'me suis fait retirer... » (lignes 398 à 405).

Soi est un fils, un frère

La plupart des participants ont parlé de leur famille lors de l'entrevue, thème qui n'a jamais été particulièrement soulevé par les travaux de recherche antérieurs. À cet effet, la famille est généralement mise dans la confidence compte tenu qu'elle se pose des questions quant à l'apparence physique du policier qui ne correspond plus à l'image d'avant. Un participant précise toutefois l'importance de ne pas avoir quelqu'un dans son réseau familial fréquentant le milieu infiltré :

« Mais si j'avais quelqu'un dans parenté, ça m'a jamais arrivé là mais, comme agent double, si j'avais quelqu'un dans parenté comme un frère ou un beau-frère qui serait pas euh... Là j'aurais jamais dit rien à personne... *Ben* c'est pas mal difficile de retourner chez vous là, comme mes parents restaient dans l'nord, retourner chez nous *pis* j'étais policier, les cheveux jusqu'ici... Qu'est-ce qui se passe? *Tsé*, ça fait faut leur expliquer qu'est-ce qu'on fait *pis* faut leur expliquer que ça peut pas être dit à personne... » (Stéphane, lignes 1754 à 1770).

Comme dans le cas du partenaire, la plupart des participants rapportent que les membres de la famille s'inquiètent pour l'agent en raison du travail effectué. C'est pourquoi Pierre indique à ses parents qu'il fait un travail spécial sans toutefois élaborer sur ses activités :

« C'est-à-dire mes parents savaient que j'étais policier, mes parents savaient que j'faisais un travail spécial, y savaient pas c'que j'fais ici... Toujours une question de sécurité parce qu'un moment donné, ma mère, sans le vouloir, aurait *pu* me

brûler tsé... Peu importe la mère, mais vous savez qu'a sache pas, c'est aussi une question qu'a s'inquiète pas comme ça... » (lignes 804 à 815).

Soi est un ami

La plupart des agents doubles rencontrés avaient très peu d'amis à l'époque où ils remplissaient ces fonctions. La majorité d'entre eux se décrivent comme solitaires, caractéristique pouvant expliquer ce fait. Pour ceux qui ont des amis, la situation n'est pas simple et l'agent marche sur des œufs, dire sans trop dire :

« Mais *tsé*, c'est ça, faut tu fasses attention, faut pas trop tu rentres trop dans détails non plus *passque* là *ben tsé*, six degrés de séparation... "Ah oui, mon ami Miguel, *ben tsé*, c'est un agent double *pis* ouais c'est *cool*, ya une fausse identité *pis tsé* quand y rentre dans son rôle, *tsé*, on y donne tel type de *char*" ... *Tsé*, *faque* tu peux pas trop en dire non plus, *faque* ça reste toujours frustrant... » (Miguel, lignes 1318 à 1327).

Stéphane est le seul participant à avoir fait une distinction entre les amis policiers et les amis non policiers. La deuxième catégorie est mieux pour l'agent puisqu'en public, aucune connexion n'est établie avec les gens représentant l'ordre, toujours dans l'éventualité qu'un suspect l'aperçoive.

Alors que les amis interprètent le mystère entourant les fonctions de l'agent comme un manque de confiance à leur égard, les agents doubles justifient leur conduite en expliquant que celui de l'extérieur ne peut pas réellement saisir ce qui se passe à l'intérieur en raison de la complexité de la situation : « *Ben* souvent, ça c'est des choses que t'en parles pas vraiment au monde qui sont pas policier parce que *ben* souvent, y comprennent pas... » (François, lignes 1572 à 1577) ;

« *Tsé*, eux autres sont pas, y'étaient pas habitués au "Miguel l'agent double"... *tsé faque* c'est frustrant quand quelqu'un t'invite à leur fête *pis* tu t'pointes pas, *pis* t'es en retard, *pis* ci, *pis* ça... Les gens peuvent pas vraiment comprendre cette

job-là, c'est comme les gens autour de toi viennent qu'à penser que tu t'en câlisses de l'amitié... » (Miguel, lignes 1271 à 1280).

Ainsi, comme le mentionne Miguel, l'occupation de l'agent double affecte nécessairement ses relations amicales. Seul un participant affirme avoir volontairement tu ses fonctions à ses amis : « Y savaient que j'étais enquêteur au crime organisé, mais quand j'faisais du travail d'infiltration ou de couverture d'infiltration, ça c'est sûr qu'ils le savaient pas parce que yont pas à savoir ça... » (Luc, lignes 2200 à 2202).

Soi est un voisin

Bien que non exploré dans les travaux de recherche antérieurs, le thème des voisins est rapporté par quelques participants, illustrant le regard d'autrui sur eux. C'est alors que l'agent se retrouve sous l'œil observateur de son voisinage, n'échappant pas à ses critiques et multiples questions :

« Ma femme, c'est une femme qui était, she's always dressed very nicely, she looks good and my kids, mes petites filles, c'était toujours always look nice *pis* après ça, là... here comes this guy with long hair and a big Harley Davidson... Les voisins, c'était "Ho, ho, who is this guy?" Ça fait que là, ma femme disait toujours "Oh, I talked or I had tea with somebody" "You know, what does your husband do?" "Oh, he's self-employed, works for himself..." » (Stéphane, lignes 1616 à 1636).

Cette anecdote rappelle que l'agent doit constamment faire face aux répercussions de son identité d'infiltration sur son identité personnelle, et cela, dans toutes les sphères de sa vie.

Soi en public

Quelques participants mentionnent la difficulté pour l'agent double de séparer sa vie personnelle de sa vie professionnelle lorsqu'il est dans des lieux publics. C'est ainsi

qu'à tout moment, un suspect peut surgir, et cela, même si l'agent est en compagnie de personnes issues de sa vie intime (Farkas, 1986 ; Pogrebin & Poole, 1993). À moins de sortir très peu en public comme Pierre, la majorité avoue avoir adopté différentes stratégies pour compenser, généralement celle de ne pas aller dans les lieux publics où il y a possibilité d'être reconnu. Pour ce faire, l'agent peut préférer aller dans un autre endroit, voire de faire une autre activité, ou encore de laisser sa famille aller à celui initialement prévu, mais sans lui.

Dans les cas où l'agent se trouve dans le même lieu qu'un suspect, il évite de rencontrer cette personne. Si cela est impossible, alors l'agent fait la coupure avec les gens de sa vie personnelle pour s'adonner à son rôle d'agent double. Seule Louise se fie à l'étendue de la province pour assurer ses déplacements en toute quiétude : « En public non, ça m'dérangeait pas, *pis* écoute bien, comme j'te dis, la province c'tait grand *hein...* » (lignes 3287-3288), croyance que réfute Barefoot (1995 : 52), signalant que « le monde est petit ».

Encore une fois, se présenter en public est plus complexe pour l'agent ayant une famille que pour celui qui est célibataire en raison des problèmes causés dans l'éventualité qu'un suspect fasse le lien entre l'agent et sa vie personnelle, familiale.

Qui est soi?

Pierre lance le bal : « Alors j'ai toujours été Pierre Lessard. J pense que la journée que tu te prends pour Pierre Mainville, ça va pas bien! » (lignes 2305-2306). Selon ses

propos, l'agent double semble toujours être conscient de qui il est, et par la même occasion, de qui il n'est pas. Quelques participants réfléchissent pour leur part sur la question d'avoir une double identité, à savoir quels en sont les effets. C'est ainsi que Luc stipule une possible dépersonnalisation, propos rapportés également par Farkas (1986) :

« J'n'ai pas fait longtemps, sur six ans, j'en ai fait un p'tit peu là, mais quelqu'un peut pas faire ça longtemps justement parce que j'imagine qu'avec le temps, quelqu'un qui vivrait toujours avec une double identité... tu dois devenir dépersonnalisé parce que c'est *pu* toi, c'est qui toi un moment donné là... ta personne là ? » (lignes 1798 à 1801).

Le participant décrit avec justesse ce que vit Miguel, agent double à temps plein où la distinction entre ses deux identités n'est pas aussi précise :

« J'trouve que ton identité personnelle *pis* ton identité clandestine jouent un jeu de A à Z parce que tu commences ici avec plus que juste une identité... dans l'sens que plus que juste que ton nom c'est Miguel Perès, *tsé* Miguel Perès Socavo... Mais qu'est-ce qui définit cette identité-là vient qu'à changer *passque* un moment donné, tu t'retrouvais constamment dans un endroit très gris, pas noir, pas blanc, c'est gris... *Faque* est-ce qu'aujourd'hui j'suis Miguel ou est-ce qu'aujourd'hui j'suis Carl Lorenzo *tsé* ? » (Miguel, lignes 2063 à 2069).

Dès lors, l'identité personnelle de l'agent devient difficile à définir pour lui-même, cette réalité s'accroissant exponentiellement avec la durée de la mission. Pour ce qui est de Miguel, il réalise : « *Wo men*, là faut j'revienné à Mig... le bon gars j'étais, la personne *straight pis* le même qu'yé rentré dans la ****nom de l'organisation policière****... le bon p'tit gars qui dit toujours la vérité... » (lignes 2001 à 2003).

Le mot final revient à Louise qui tranche net, signalant qu'elle est elle-même avant même d'être un agent double :

« Des fois, y (ses confrères) se demandaient si j'tais vraiment moi ou si c'tait mon rôle d'agent double que j'jouais *tsé*... *Pis* ça, ç'a m'faisait de quoi... parce que moi, quand j'finissais de travailler *pis* j'revenais au bureau, j'tais moi-même... j'tais pas un agent double *tsé*... » (lignes 3324 à 3330).

Pierre renchérit : « Non c'est jamais arrivé où j'me prenais pour Pierre Mainville, c'pas l'image que j'voux... ça m'a jamais atteint... » (lignes 2325 à 2329). Il s'avère donc important pour l'agent d'être reconnu en tant qu'individu, humain, d'abord et après en tant qu'agent double.

PARTIE DEUX : Gestion de ces identités

L'analyse de récit, contextualisante, s'attarde sur la séquence temporelle du récit de chacun des participants : période « avant » agent double, période « pendant » agent double et période « après » agent double. Elle est donc est appropriée pour répondre à la question de recherche cherchant à cerner comment les agents doubles gèrent leur identité. C'est ainsi que les particularités de chaque récit sont rapportées, répondant dans un premier temps à cet élément de réflexion pour, en guise de conclusion, reprendre cette matière à la lumière de l'adaptation du modèle théorique de Berry. Préalablement, un aparté est fait sur la difficulté de vivre avec deux identités, dont une est fictive.

Coexistence de deux identités : une situation loin d'être simple

Tous les participants se donnent le mot pour signaler la complexité de vivre avec deux identités. Malgré une préparation psychologique avant d'aller sur le terrain pour certains, il appert que la réalité est pire qu'imaginée : « *Tsé ça, à l'école d'agents doubles, y t'en parle, mais y te disent pas à quel point c'est important...* » (Miguel, lignes 1697-1698). Jongler entre deux identités demande alors énormément sur le plan psychologique : « Parce que c'est pas simple *hein...* c'est pas simple d'adopter une autre personnalité pour quelques heures... » (Luc, lignes 590-591) ; « *Pis quand t'es en Carl Lorenzo, t'es parano, y vont savoir que t'es Miguel pis c'est quand t'es Miguel, tu veux pas que personne sache que t'es Carl...* » (Miguel, lignes 2073-2074).

Un des éléments les plus influents sur la gestion de l'identité de l'agent double est la durée de temps que l'agent occupe cette fonction. : « D'après moi, c'est ceux qui réussissent le mieux dans ce monde-là, qui sont capables de le faire vingt ans, mais

j’pense que la majorité là, après quatre, cinq ans *pis* tu sors de là un p’tit peu *buzzé*... » (Miguel, lignes 1708 à 1710) ; « Y m’ont un peu oublié comme agent double, c’qu’yont dit après : “Nous on l’a oublié parce que yaurait pas dû être agent double longtemps comme ça...” » (Pierre, lignes 351-352) ; « Now that I sit back and look at it again... I would have done it again but not for as long period of time as I did... » (Stéphane, lignes 2399 à 2401). En effet, moins de temps l’agent passe dans ces fonctions, plus il lui est facile de gérer ses identités.

La gestion de l’identité chez les participants

Cette section concerne précisément les méthodes de gestion identitaire utilisées par chacun des participants. Ce recensement est une entrée en matière pour la partie suivante, où l’ensemble des données est étudié sous le modèle théorique choisi. Par la même occasion, les expériences particulières des participants sont résumées afin de permettre une bonne compréhension de ce qui se passe dans leur réalité professionnelle.

Miguel : y penser tous les jours

Pour Miguel, la gestion de son identité est une tâche quotidienne, où il s’efforce d’inclure dans sa routine des moments pour se rappeler qui il est :

« C’est difficile à chaque matin faut ça soit un régime : Tu t’lèves, tu prends ta douche, tu t’brosses les dents *pis* là tu t’regardes dans le miroir, tu fais ta barbe, tu t’dis : “Mon nom c’est Miguel Socavo, je suis un policier de la **nom de l’organisation policière**. Mon mandat est ça. Ma vraie vie, c’est ça. Mes personnes que j’aime, c’est ça.” Ok, *pis* là tu *switches* dans ton rôle *pis* quand tu sors d’la porte, t’es Carl Lorenzo... » (lignes 1688 à 1693) ;

Après avoir effectué du travail d'agent double pendant quatre ans, vient un moment que Miguel est victime de menaces de la part de suspects qu'il a infiltrés. D'ailleurs, Girodo (1986) rappelle la possibilité de telles circonstances. Afin de pallier à cette situation, Miguel profite de l'occasion pour demander une mutation dans le but de revenir dans la ville où sa famille demeure, cherchant ainsi à créer une distance entre la ville où évolue Carl, son identité d'infiltration, et Miguel, son identité personnelle. Le participant démontre ici qu'il est conscient que sortir du milieu lui serait bénéfique afin de revenir à ses sources. Malheureusement pour lui, son superviseur refuse d'acquiescer à sa demande, plongeant le participant dans un climat de stress, d'anxiété et de paranoïa, où il s'isole, ne faisant plus confiance à personne. Miguel déplore fortement l'attitude de son superviseur qui ne l'a pas supporté pendant cette période de sa vie, avançant que lui-même n'avait pas le courage de lever la main et dire qu'il n'allait pas bien. En narrant son expérience personnelle, le participant illustre le rôle capital que doit jouer l'organisation policière auprès de l'agent double, devant s'assurer que tout va bien pour lui. C'est ainsi que le superviseur est un élément clé dans le cheminement de l'agent.

Luc : l'implication du superviseur

Donnant raison à Miguel, Luc insiste sur l'importance d'un bon encadrement de l'agent double par ses superviseurs afin de sauvegarder la santé psychologique de l'agent. Pour le participant, cette relation doit être à double-sens, où l'employé est honnête dans ses rétroactions :

« Mais ya des gens à qui faut tu dises tout, le responsable de l'enquête, les gens qui t'encadrent comme agent d'infiltration... Regarde, si ça va pas, dis-le parce que là c'est toi qui te mets dans le trouble... C'est plus facile à dire qu'à faire

parce que yen a qui ont pas levé le drapeau au bon moment-là... » (lignes 1952 à 1959).

L'encadrement consiste à vérifier la présence de changements comportementaux ou d'attitude chez l'agent, tout en étant à l'affût des difficultés que peuvent éprouver certains agents :

« On s'est aperçu avec le temps, *ben* nos gens, on s'est donné une double, une triple personnalité, c'qui fait que nos gens ont peut-être besoin d'aide aussi... Est arrivée la notion de rétroaction et la notion un peu de regarder le comportement de nos agents d'infiltration et j'dis bien aussi en dehors de l'infiltration pour voir justement est-ce que sur le plan personnel, est-ce qu'ya des modifications importantes qui sont arrivées, soit au niveau comportemental, au niveau de l'attitude... » (lignes 490 à 506).

Luc soutient d'ailleurs l'apparition de la notion de rétroaction au fil des années afin d'encadrer le travail d'agent double. Il explique que lorsqu'il a commencé à œuvrer dans ce domaine, il y avait très peu d'encadrement psychologique, étant en mesure de constater que le suivi actuel est beaucoup plus rigoureux. Cet aspect est aussi appuyé par d'autres participants.

Louise : faire la coupure

Pour la participante, la gestion de son identité est plutôt aisée puisque la coupure se fait facilement entre son identité d'infiltration et son identité personnelle, s'agissant de deux identités totalement différentes :

« *Ben* parce que j'avais vraiment pas les mêmes goûts que j'avais quand *tsé*... Moi, quand j'finissais, jamais tu m'voyais dans bars, j'prenais pas d'bière, j'tais pas une fille de bars, j'faisais du sport à ce moment-là. J'tais une danseuse, j'tais *tsé* une fille de *party* de *chums pis* tout ça, *pis* moi j'en ai pas d'*chums*, j'avais pas de couples d'amis en plus, j'avais pas d'amis, j'avais rien mais... Comment j'pourrais t'dire donc, c'est que j'avais pas les mêmes goûts que quand j'tais agent double, c'tait plus facile avoir une coupure parce que j'aime pas ça prendre d'la

bière, *faque* quand j’finissais, j’allais pas prendre d’la bière là, *tsé*, j’aime pas ça... » (lignes 3339 à 3355).

Aussi, la participante a vécu une situation excessivement difficile dans ses fonctions d’agent double. Cet événement l’a affectée dans plusieurs sphères de sa vie, la laissant peinée et rongée par la culpabilité : « J’ai eu tellement de peine, tu peux même pas imaginer, j’ai complètement fait un *blackout*... » (lignes 2020-2021) ; « *Tsé*, moi j’m sentais énormément coupable de l’avoir amené là... C’est moi qui l’avais amené à la cellule, c’est moi qui l’avais amené *pis* c’est moi, *pis* y s’est pendu à cause de moi *tsé*... » (lignes 2208 à 2214). À la suite de la tentative de suicide d’un suspect mis en arrestation après infiltration de sa part, la participante demande à son superviseur quelques jours de congé afin de se ressaisir. Son superviseur refuse catégoriquement, la menaçant pratiquement de ne plus faire de travail d’agent double :

« *Faque* j’ai appelé mon sergent pour dire : “J’m’en viens pas travailler à matin, yé arrivé ça, ça, ça...” “En tout cas, t’en feras *pu* des jobs d’agent double, c’est trop dur *pis* ça va t’faire mal” J’y dis : “Écoute *ben*, oui ça m’affecte là mais...” *Ouf*, faut *pu* j’sois, faut *pu* j’montre que j’suis pas correcte... » (lignes 2068 à 2077).

Cette expérience renvoie aux propos tenus précédemment par le participant Luc en ce qui a trait au soutien offert par le superviseur. Malheureusement pour Louise, à l’époque où elle était agent double, il y avait très peu d’encadrement psychologique pour les employés.

Pierre : le sport

Pour Pierre, c’est le fait de faire du sport qui l’a empêché de sombrer : « Mais moi ce qui m’a aidé, c’est que j’ai continué à faire du sport, je jouais au hockey *pis* j’courais

les marathons, c'est comme ça j'explique... » (lignes 532 à 537). D'ailleurs, d'autres participants rapportent aussi que l'activité sportive est une soupape dans leur vie : « Moi j'suis quelqu'un, j'me suis toujours entraîné aussi, j'ai cru à ça jeune, j'ai toujours été assez sportif, j'ai toujours continué et je pense que personnellement, moi ça m'aide beaucoup... » (Luc, lignes 2136 à 2141).

Comme Miller y fait allusion (1987), Pierre éprouve des difficultés d'adaptation lorsque vient le temps de remettre l'uniforme, le menant à une dépression professionnelle. Le participant explique qu'après s'être accoutumé à un certain train de vie, il n'est pas facile de revenir à la réalité : le participant se sent dans une cage, intervenant sur un territoire précis alors qu'avant, il allait où ses pieds le menaient, il vit sans horaire comme dans le temps, arrivant dorénavant en retard au boulot... C'est ainsi que des professionnels de la santé lui suggèrent de changer de domaine :

« *Ben* mes médecins m'ont dit : "Écoute, j'pense qui faut *pu* que tu penses retourner policier, la brisure est trop grave... Y veulent pas d'abord t'reprendre dans les escouades spécialisées, y vont sûrement t'remettre comme policier en uniforme, c'est un travail que tu peux pas accepter, que t'es pas capable de faire... Alors nous autres on te suggère réellement de trouver un autre débouché, pense à ton avenir, lâche la police..." *Tsé*, les médecins y m'disaient ça *tsé*... » (lignes 1645 à 1651).

L'expérience de Pierre n'est pas de tout répit puisqu'il a dû se battre contre son organisation policière afin de faire reconnaître ses droits. Effectivement, celle-ci soutenait que la dépression professionnelle de l'agent n'était pas reliée à ses fonctions. Plusieurs années plus tard, le participant obtint enfin gain de cause.

François : du concret

Ce participant fait l'analogie entre la gestion de l'identité de l'agent double et un interrupteur :

« Eux autres, *undercover*, sont avec 5% de la population *pis* là sont supposés de fermer la *switch* *pis* revenir au vrai monde *pis* être normal *pis* être capables de retourner le lendemain... Allume la *switch*, *pis* tu recommences... turn it off, come back... » (lignes 2088 à 2094).

Évidemment, ce disjoncteur n'est que sens figuré, il est donc de la responsabilité de l'agent de trouver ce qui le fait décrocher de cet univers. Comme pour d'autres participants, François s'est réfugié dans le sport. Aux yeux de ce dernier, peu importe le catalyseur, ce qui compte, c'est qu'il permette à l'agent de quitter le milieu, et de corps et d'esprit :

« Faut t'ailles un *hobby* ou quelque chose qui t'enlève mentalement de ce milieu-là, pas seulement physiquement... J pense que l monde qui ont pas ça, *ben* souvent vont retourner vers l'alcool quelque chose d'autre pour créer ce deuxième monde-là, ce *relief*... Donc c'est important d'avoir quelque chose réel pour que tu sois capable de... *to play la switch*... » (lignes 2151 à 2171).

Stéphane : remplir ses rôles

Dans le cas de Stéphane, la gestion de l'identité chez l'agent double consiste à se rappeler de ses rôles en tant qu'individu. D'ailleurs, John Vasquez, dont les propos sont repris par Christensen (1988), témoigne de l'importance à réintégrer régulièrement l'agent dans ses autres rôles. Malgré tout, cette tâche n'est pas évidente et cela, malgré la détermination du participant :

« *Pis* là c'est d'essayer de garder ta... comment j'pourrais t'expliquer ça là... *to try and keep your... who you are as an individual, the ethical and moral issues that you have as an individual, a family man, a citizen of this country... And now, to go into an environment where you supposed to be a party guy and there is no limit...* J'ai trouvé ça très, très difficile à atteindre, mais juste pour dire là que ça s'fait, la difficulté avec ça, c'est que après un an, deux ans, j'pouvais voir là que

j'commençais à to take on that role, c'que j'faisais ici là, j'l'amenais, j'amenais ça à maison un peu... » (lignes 390 à 404).

Au fil des ans, Stéphane se met à détester les gens autour de lui, les traitant de « losers » car il a l'impression que seul lui fait quelque chose d'important dans la vie. Vient un temps qu'il dirige même les autres, tant sa femme que son superviseur : « Comme agent double, tu viens un moment-là que you're infallible... Nobody can tell you what to do, when to do it and how to do it because you know what? I'll tell you how to do things... » (lignes 438 à 444).

C'est grâce aux multiples interventions de la part de son épouse et de son superviseur que Stéphane prend conscience de son comportement. C'est à ce moment que le psychologue de l'organisation policière lui suggère de laisser ses fonctions d'agent double. De sa propre initiative, il rencontre par la suite un psychologue indépendant pendant plusieurs mois afin de verbaliser ce qu'il vit. C'est alors qu'il réfléchit sur son attitude à la fin du mandat : « J'en avais une attitude, en dernier-là, c'tait *ouh*, c'tait *épeurant*, quand j'y pense là, c'tait *épeurant*... » (lignes 2322-2323).

Adaptation du modèle théorique de Berry

Les propos des participants sont maintenant explorés à la lumière de l'adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry relaté au deuxième chapitre. Tel que le rapporte l'ensemble des participants, l'agent double adopte une attitude favorable à l'égard de l'établissement de liens avec le groupe qu'il cherche à infiltrer, où la clé du travail d'agent double est la création d'une relation avec le suspect. Ainsi, les modes de résolution identitaire qui s'offrent à lui sont l'*intégration* ou l'*assimilation*. En effet, les

stratégies de *marginalisation* ou de *séparation / ségrégation* ne sont pas appropriées pour la situation spécifique de l'agent double puisque ces dernières impliquent que l'individu ne considère pas important le contact avec l'autre groupe. Or, cela est synonyme d'échec pour l'agent double en mission. Le tableau suivant illustre l'adaptation du modèle théorique de Berry au sujet d'étude :

Tableau 2 : Adaptation du modèle des stratégies d'acculturation de Berry pour la population spécifique des agents doubles			
		Est-il important de conserver son identité et ses valeurs, attitudes et pensées ?	
		Oui	Non
Est-il important d'établir et de maintenir des relations avec d'autres groupes ?	Oui	INTÉGRATION	ASSIMILATION
	Non	SÉPARATION / SÉGRÉGATION	MARGINALISATION

En ce qui concerne les stratégies d'acculturation *intégration* ou *assimilation* qu'emprunte l'agent double, l'identité se définit selon l'identité réelle de l'agent (identité personnelle et identité professionnelle) versus son identité virtuelle, l'identité d'infiltration. En ce sens, l'identité professionnelle et l'identité personnelle renvoient à l'identité du sujet ainsi qu'à ses valeurs, attitudes et pensées. Pour sa part, l'identité d'infiltration consiste à établir et à maintenir des relations avec le milieu infiltré.

La plupart des agents doubles font preuve d'*intégration* en jonglant aisément entre leurs deux identités, telles que présentées ci-haut. Toutefois, à la lueur des propos

rapportés par les participants, quelques conditions soutiennent cette réussite : ne pas occuper la fonction d'agent double pendant une longue période, ramener l'agent dans d'autres fonctions policières périodiquement afin d'assurer un lien avec l'organisation policière et ne pas rencontrer de situations excessivement difficiles en mission (ex. : tentative de suicide du suspect infiltré lors de l'arrestation).

Les éléments favorisant la gestion identitaire chez l'agent double sont donc en fait reliés à l'identité réelle de l'agent. Effectivement, les différents moyens rapportés par les participants touchent de près ou de loin l'importance de conserver son identité et ses valeurs, attitudes et pensées. Par exemple, Louise souligne le rôle joué par ses valeurs personnelles face aux tentations offertes par le milieu infiltré. L'attitude de Miguel, qui fait un effort constant tous les jours pour se rappeler qui il est, est une autre méthode de gestion identitaire. Les propos de Pierre, précisant qu'il a toujours été lui-même, et cela, malgré son identité d'infiltration, renvoient pour leur part à l'identité réelle de l'agent. À cette liste, s'ajoutent le rôle non négligeable joué par l'entourage de l'agent, tant au niveau personnel que professionnel, la volonté de l'agent à remplir convenablement ses rôles et à vaquer à ses occupations ainsi que l'écart qui réside entre l'identité réelle de l'agent et son identité virtuelle.

Pour ce qui est de la stratégie d'*assimilation*, il appert qu'elle est utilisée par certains participants alors qu'ils sont précisément dans leur rôle d'agent double :

« I'm go in now and buy ten pounds of cocain with all these guys in there... now I have to forget that I'm a policeman là... Forget about it, you're not a policeman, you have to take on that role and I-am-a-drug-dealer and I'm going in there to buy that and I'm going to talk, I'm going to walk and I'm going to act like I am a drug

dealer... Am I a policeman? No... » (Stéphane, 1290 à 1305).

Cette *assimilation* n'a cependant lieu que lorsque l'agent est en compagnie du suspect, revenant à ses identités professionnelle et personnelle dès que possible. Il ne s'agit donc pas d'*assimilation* à long terme, fait important à souligner, car le cas échéant, l'agent double endosserait son identité d'infiltration à tout moment de sa vie. À cet effet, certains participants utilisent différents trucs afin de reconnaître les signes avertisseurs d'une assimilation inappropriée :

« Pour eux, y'avait pas d problème *pis* y'étaient pas stressés personne là, dans les bars là, j'parlais avec les gens *pis* j'me disais comme : "Toi t'es correct" Quand tu commences à t'faire, moi j'dis souvent ça dans les conférences, quand tu commences à t'poser la question, savoir si "C'est tu toi qui est correct ou c'est eux autres qui ont l'air d'être corrects?" *Ben* va-t'en, tu commences à vouloir embarquer dans le même moule de ces gars-là... » (Louise, lignes 2409 à 2418) ;

« Prendre une prise de conscience quand t'embarques dans ton rôle, te poser la question : "Est-ce que j'suis justifié d'être dans mon rôle en ce moment ou est-ce que c'est juste un peu de la déformation professionnelle? *Ahh* non, c'est de la déformation professionnelle, ok, j'viens de me *pogner*" *Pis* là, tu débarques... » (Miguel, lignes 1780 à 1784).

Il appert important de relever les moyens à la disposition de l'agent qui reste sur ses gardes face à cette stratégie d'*assimilation*, compte tenu des dangers susceptibles d'être entraînés chez l'agent qui est dans son rôle en tout temps. D'ailleurs, Girodo, Deck & Morrison (2002) rapportent cette confusion identitaire où l'agent double endosse son identité d'infiltration en dehors d'un contexte opérationnel.

En quelque sorte, la stratégie d'*assimilation* est utilisée lors des heures de travail de l'agent, laquelle lui permet d'infiltrer un milieu en favorisant l'établissement de relations avec le suspect. Pour sa part, la stratégie d'*intégration* offre une vue d'ensemble sur le jeu d'identités de l'agent, tantôt en mission où il crée des liens avec le suspect,

tantôt individu, père, partenaire, fils ou frère. Il est néanmoins important de signaler que l'agent double fait aussi preuve d'*intégration* en mission, puisque tout en étant le « bad guy » qu'il prétend être, il demeure un policier chargé de remplir un mandat.

Finalement, un exercice fort intéressant est fait : il consiste à relever les expressions linguistiques utilisées par les participants afin d'étudier en quels termes ils s'expriment lorsqu'ils se réfèrent à la gestion de l'identité chez l'agent double. Plutôt révélateur, la majorité des expressions employées renvoie à une notion permanente lorsque l'agent double est dans cette fonction pour une longue période : « Ça fait six mois que tu vis avec un gars ou avec des gars ou avec un groupe de gars, de filles. » (Pierre, lignes 888-889) ; « *Pis* j'vivais moi, *tsé* j'tais dans l'bar, j'vivais la situation *tsé*... » (Louise, ligne 2934) ; « En sortant de cette école-là, tu vas vivre dans différents éléments criminels... » (Miguel, ligne 492) ; « Moi j'avais yéçu des semaines *pis* des mois avec ces gens-là... » (Stéphane, ligne 657). Attention, il faut toutefois préciser que chaque participant est conscient que l'occupation d'agent double est d'abord une tâche professionnelle : « J'ai travaillé comme *undercover*. » (François, ligne 15) ; « J'travailleis comme agent double. » (Miguel, ligne 1373) ; « à être régulièrement utilisé » (Luc, lignes 167) ; « *Tsé*, j'travail d'agent double. » (Louise, ligne 2206) ; « ma carrière d'agent double » (Pierre, ligne 189) ; « c'est d'faire ton ouvrage » (Stéphane, ligne 169). Cette étude linguistique est un autre exemple de la stratégie d'*intégration* employée par l'agent double.

Limites du choix théorique

La première lacune quant à l'usage du modèle des stratégies d'acculturation de Berry est que cette théorie avance que la culture d'accueil est consciente de la culture distincte de la personne qui souhaite s'intégrer. Or, dans le cas de l'agent double, ce n'est pas le cas. L'évidence est que le suspect n'est pas informé du processus d'acculturation mené par l'agent double puisque le cas échéant, la mission échoue. En effet, l'usage particulier de l'infiltration vise le fait que la cible déviante ne soit pas au courant des démarches entreprises par l'organisation policière. Il est donc possible, compte tenu du contexte particulier de la population à l'étude, que le choix théorique précédent puisse paraître aberrant. Par contre, puisque l'objet de cette recherche est orienté sur le processus identitaire des agents doubles, seule l'attitude de ces derniers face à leur acculturation influence la manière dont ils parviennent à gérer leur identité. Bien entendu, il est acquis que le groupe déviant accepte l'agent, sans quoi la mission n'a pas lieu.

Une seconde limite relevée concerne le fait que la théorie de Berry s'inscrit dans une perspective à long terme, au sens où le processus d'acculturation peut s'étendre sur plusieurs mois, voire années. En regard des agents doubles, leur situation est davantage ponctuelle, selon une notion d'ici et maintenant. Cet aspect sous-entend le retour éventuel de l'agent double à sa « vie d'avant », à la personne qu'il était avant de commencer la mission. Or, la théorie interculturelle de Berry ne prend pas cet élément en considération.

Finalement, l'apport théorique de Berry semble quelque peu utopique. Effectivement, les catégories proposées par le théoricien apparaissent complètement distinctes les unes

des autres. Or, il est inévitable que dans des situations concrètes, cette étanchéité ne peut pas toujours être respectée eu égard de la nature humaine qui peut difficilement être cataloguée puisqu'elle fait appel à des attitudes et pensées parfois contradictoires chez un même individu. Cette propension à répartir les sujets selon quatre divisions hétérogènes doit donc être prise avec un grain de sel.

Tous finissent par gérer

En guise de conclusion, la majorité des participants ont une pensée spéciale à l'endroit de leur ancienne fonction, ayant dorénavant tourné la page : « *Pis ça j'remercie l'Bon Dieu d'avoir été correcte, de m'en être sortie...* » (Louise, ligne 2226) ; « Alors ça me restera toujours, mais j'suis content de pas en faire une maladie, j'suis content d'en être sorti... » (Pierre, lignes 2556-2557) ; « Mais là *asteur*, j'ai aucun, no problem, I go where I want to go, when I want to go, j'ai aucune crainte *asteur*, *tsé* là... Personne j'pense me reconnaîtrait... » (Stéphane, lignes 3319 à 3324). Pour Miguel, ce sera certainement dans un avenir rapproché : « Pour moi, c'est thérapeutique te rencontrer *passque* c'est un autre exemple psychologique en dedans d'moi-même que... *passque*, pour moi revenir à Québec, c'était un exercice de confiance, *tsé*, je dois recommencer à faire confiance au monde... » (Miguel, lignes 1881 à 1888).

Dans les cas des participants Luc et François, aucun sentiment n'a particulièrement été relevé. Cette constatation est probablement liée au fait qu'ils ont occupé la fonction d'agent double à court terme : 15-20 jours par année pour une période de 7 ans dans le cas de Luc et 6 mois pour François. Ce court laps de temps influence

nécessairement la gestion identitaire de l'agent double, lequel est moins affecté que celui qui exerce cette occupation pour une durée plus longue.

CONCLUSION

S'intéressant à la réalité professionnelle des agents doubles, ce projet de recherche fut l'occasion d'étudier la gestion identitaire d'une population spécifique : *Gestion de l'identité : Comment les agents doubles gèrent-ils leurs identités personnelle et professionnelle?* Parallèlement, cette thèse met en lumière la manière dont les agents doubles définissent leur identité. Une recension des thèmes généralement abordés par les travaux de recherche est d'abord effectuée. Par après, l'adaptation du modèle théorique des stratégies d'acculturation de Berry offre une perspective théorique pour l'analyse des données obtenues par le biais d'entrevues de recherche. En réponse au questionnement de recherche mentionné précédemment, plusieurs conclusions sont tirées, lesquelles sont relatées ci-bas.

Tout d'abord, il appert que l'identité de l'agent double est constituée de trois parties : l'identité fictive d'infiltration, en tant que « bad guy », l'identité professionnelle, en tant que policier et l'identité personnelle, en tant qu'être humain. L'agent doit donc apprendre à gérer cet amalgame d'identités.

L'identité d'infiltration est celle qu'endosse l'agent double en mission. Les participants signalent que chaque agent double possède un profil dressant les principales caractéristiques de l'employé qui foule le terrain. Deux manières de voir l'infiltration sont rapportées : jeu ou travail. Aussi, les participants élaborent sur le « cover story », élément essentiel à la réussite de la mission, expliquant que cette identité leur permet de donner l'impression au suspect qu'il fait partie des leurs. Finalement, la notion de secret

entourant l'occupation de l'agent est soulignée, laquelle est caractéristique de ce type de fonction.

Pour sa part, l'identité professionnelle renvoie à l'idée que l'agent double est un policier. Les participants s'entendent sur le fait que ce dernier remplit un travail spécial où il reçoit un mandat spécifique qu'il doit remplir de manière incognito. Tous mettent l'accent sur l'idée qu'ils demeurent rattachés à leur organisation policière.

Finalement, en échangeant à propos de l'identité personnelle, les participants explorent les recoupements entre celle-ci et l'identité d'infiltration. Ils en viennent à la conclusion que l'agent peut devoir sacrifier des éléments de son identité réelle lorsqu'il est en mission. Ensuite, plusieurs rôles concernant l'identité personnelle sont abordés : l'agent partenaire, l'agent père, l'agent fils, l'agent frère, l'agent ami, l'agent voisin ainsi que l'agent en public. Pour finir, une réflexion globale est faite sur l'identité de l'agent.

Pour les manières de gérer l'identité, les agents énumèrent différents moyens, lesquels se rattachent à leur identité réelle. Entre autres, l'accent est mis sur le soutien de l'entourage, superviseur et famille, ainsi que sur la volonté de l'agent qui fait un effort quotidien pour se rappeler qui il est. De plus, le fait que l'identité d'infiltration soit peu semblable à l'identité personnelle est une bonne alternative pour aider l'agent à gérer ses identités. Il y a aussi la réinsertion dans ses autres rôles ainsi que la présence d'occupations concrètes, comme le sport, qui sont des façons que les participants ont de gérer leur identité.

Il est conclu que les stratégies d'acculturation utilisées par les agents doubles sont celles de l'intégration et de l'assimilation. Dans le cas de l'assimilation, celle-ci est utilisée au moment précis où l'agent est en mission. Pour sa part, l'intégration peut être utilisée de manière générale offrant un mode de résolution identitaire à l'agent qui jongle entre son identité réelle et son identité virtuelle. Elle peut aussi illustrer la dualité formée par l'identité policière et l'identité d'infiltration de l'agent.

Certaines conditions sont spécifiées afin de permettre une bonne gestion identitaire. En effet, l'agent ne doit pas vivre de situations excessivement difficiles et toujours avoir l'occasion de revenir dans des fonctions policières régulières. Un élément très important à considérer dans la gestion de l'identité concerne la durée de temps de la mission : la complexité à gérer est tributaire de la longueur de cette dernière.

Il s'avère essentiel de demeurer lucide face à ce projet de recherche. En effet, les possibilités de généralisation sont restreintes, comme expliqué au chapitre méthodologique : six entretiens ne suffisent pas pour offrir une solide généralisation des données recueillies. Or, les conclusions de cette thèse sont néanmoins intéressantes, d'autant plus qu'elles sont étudiées sous une perspective théorique adaptée.

Certains points soulevés méritent d'être approfondis. Dans la recension des écrits, les auteurs expliquent les répercussions qu'engendre le travail d'agent double chez la famille de celui-ci. Les propos rapportés par les participants signalent plutôt que la

famille est un élément positif considérable dans la gestion identitaire, permettant à l'agent de bénéficier de soutien sur le plan personnel. Ces constats reflètent le rôle majeur que joue la famille dans la décision professionnelle de l'agent. Il est alors légitime de se demander pour quelles raisons l'organisation policière ne profite pas d'une éventuelle collaboration avec cette dernière. Déjà deux piliers dans la gestion identitaire de l'agent, la famille et le superviseur, s'ils unissaient, pourraient voir en leur association un meilleur soutien offert à l'agent double. En effet, les situations rapportées par les participants démontrent qu'il n'y a présentement aucun échange entre ces deux parties. Cette proposition de collaboration apparaît bénéfique, et cela, pour les trois camps. Pour le superviseur, cela offrirait l'occasion d'être au courant d'hypothétiques changements de comportements de l'agent dans sa vie personnelle. Dans le cas de la famille, il s'agit de l'opportunité d'être impliquée dans une situation complexe qui l'affecte de près malgré la bonne volonté de l'agent. Et finalement, pour l'agent double, ce partenariat serait une alternative supplémentaire mise à sa disposition pour bien gérer son identité.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN

Consigne de départ:

Le but de cette entrevue est d'obtenir une meilleure compréhension de comment vous avez géré votre identité professionnelle et votre identité personnelle dans le cadre de votre métier d'agent double.

Thèmes à aborder

PARCOURS PROFESSIONNEL

- ☐ Entrée dans la police
- ☐ Débuts de l'infiltration policière
- ☐ Formation

MILIEU INFILTRÉ

- ☐ Tentations
- ☐ Relations avec suspect(s)
- ☐ Acceptation par suspect(s)
- ☐ Affirmation identité si mise en doute
- ☐ Adaptation au milieu
- ☐ Appartenance au corps policier, supervision
- ☐ Dénonciation du/des suspect(s)

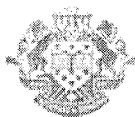
VIE PARALLÈLE

- ☐ Famille
- ☐ Amis
- ☐ Sécurité
- ☐ Activités, loisirs
- ☐ Sorties en public
- ☐ Horaires
- ☐ Éloignement du domicile familial

INTROSPECTION

- ☐ Nouvelle identité
- ☐ Influence de l'identité d'infiltration
- ☐ Combinaison de deux identités
- ☐ Aspect moral, éthique de l'infiltration
- ☐ Retour à la vie « normale »

ANNEXE 2 : APPROBATION DÉONTOLOGIQUE



Université d'Ottawa University of Ottawa

Service de subventions de recherche et d'éthologie Research Grants and Ethics Services

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMANITÉS

ATTESTATION D'APPROBATION DÉONTOLOGIQUE

La présente attestation certifie que le Comité d'éthique de la recherche en Sciences Sociales et Humanités de l'Université d'Ottawa a examiné la demande d'approbation déontologique pour le projet intitulé **Gestion de l'identité : Comment les agents doubles négocient leurs vies professionnelle et personnelle (Dossier # 04-06-04)**, présenté par Sophie Moreau et supervisé par Kathryn M. Campbell du Département de criminologie. Le Comité d'éthique a déterminé que la demande respectait les principes déontologiques établis par l'Énoncé de politique des trois conseils et par les règles de procédure des Comités d'éthique de l'Université d'Ottawa et a donc accordé une catégorie 1a (approbation) à ce projet.

La présente attestation est valide pour un an à partir de la date indiquée ci-dessous.

Catherine Paquet
Responsable de l'éthique en recherche
Pour le Président du CÉR en Sciences Sociales et Humanités
Richard Clément

12 juillet 2006
Date

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER, Patricia A. & Peter ADLER (2001), "The reluctant respondent", Jaber F. Gubrium & James A. Holstein, *Handbook of interview research context and method*, 515-531, Thousand Oaks : Sage Publications.
- ALLEN, Vernon L. & Evert VAN DE VLIERT (1984 : 1982), *Role Transitions : explorations and explanations*, New York : Plenum Press.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (1996), *Mini DSM-IV : Critères diagnostiques*, Paris : Masson.
- BAREFOOT, Kirk J. (1995 : 1975), *Undercover Investigation 3rd Edition*, Woburn : Butterworths.
- BAYLEY, David H. (1994), *Police for the future*, New York : Oxford University Press.
- BEAR, Mark F., Barry W.CONNORS & Michael A.PARADISO (2002), *Neurosciences : À la découverte du cerveau*, Baltimore : Éditions Pradel.
- BECKER, Howard S. (1985 : 1963), *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris : Éditions A.-M. Métailié.
- BERGERON, Jean-Serge (2002), *Théories de la personnalité, Tome 2 : Approche humaniste et approche cognitive*, Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Département de psychologie.
- BERRY, John William (2000), « Acculturation et identité », Jacqueline Costa-Lascoux, Marie-Antoinette Hily & Geneviève Vermès, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri*, 81-94, Paris : Éditions l'Harmattan.
- BERTAUX, Daniel (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXIX, 197-225.
- BERTAUX, Daniel (2001), *Les récits de vie*, Paris : Nathan Université.
- BITTNER, Egon (1978), "The functions of the police in modern society", Peter K. Manning & John Van Maanen, *Policing : a view from the street*, 32-50, California : Goodyear Publishing Company Inc.
- BLANCHET, Alain & Anne GOTMAN (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Éditions Nathan.
- BLECKER, Robert I. (1984), "Beyond 1984 : Undercover in America – Serpico to Abscam", *New York Law School Law Review*, 28, 823-1024.
- BLUMER, Herbert (1969), *Symbolic interactionism : perspective and method*, Englewood Cliffs : Prentice-Hall.

BOUTIN, Gérald (1997), *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

CAMILLERI, Carmel & Margalit COHEN-EMERIQUE (1989), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : Éditions l'Harmattan.

CAMILLERI, Carmel & al. (1990), *Stratégies identitaires*, Paris : Presses Universitaires de France.

CAPLAN, Gerald M. (1983), *Abscam Ethics : Moral Issues and deception in law*, Cambridge : Ballinger Pub Co.

CHAMBRE DES COMMUNES (2006), *Premier rapport (rapport intérimaire)*, http://cmte.parl.gc.ca/Content/HOC/committee/391/just/reports/rp2315361/JUST_Rpt01/JUST_Rpt01-f.pdf, (13 novembre 2006).

CHRISTENSEN, Harold G. (1988), "Undercover Drug Agents : Unsung Heroes of Modern Law Enforcement", *The Police Chief*, September, 10.

CODE CRIMINEL (2001), *Chapitre 32 – Projet de loi C-24 : Loi modifiant le code criminel (Crime organisé et application de la loi) et d'autres lois en conséquence*, <http://www.canlii.org/ca/la/2001/c32/tout.html>, (9 novembre 2006).

COFFEY, Amanda & Paul ATKINSON (1996), *Making Sense of Qualitative Data*, Thousand Oaks : Sage Publications.

CONRAD, Joseph (1947), *The Secret Agent : a simple tale*, London : Dent.

COSTA LASCOUX, Jacqueline, Marie-Antoinette HILY & Geneviève VERMÈS (2000), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : Hommage à Carmel Camilleri*, Paris : Éditions l'Harmattan.

DEPARTMENT OF JUSTICE – STATE OF CALIFORNIA (2006), *Open – Statewide Continuous Filing*, http://ag.ca.gov/careers/bulletins/pdf/special_agent3.pdf, (2 juillet 2006).

DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991), *Recherche qualitative : Guide pratique*, Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

DESLAURIERS, Jean-Pierre & Michèle KÉRÉSIT (1997), « Le devis de recherche qualitative », Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 108-136, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

- DIX, George E. (1975), "Undercover Investigations and Police Rulemaking", *Texas Law Review*, 53 (2), 203-294.
- EKMAN Paul & Wallace V. FRIESEN (1969), "Nonverbal Leakage and Clues to Deception", *Psychiatry*, 32, 88-106.
- ELLISTON, Frederick A. & Michael FELDNERG (1985), *Moral Issues in Police Work*, New Jersey : Rowman & Allanheld Publishers.
- FARKAS, Gary M. (1986), "Stress in undercover policing", James T. Reese & Harvey A. Goldstein, *Psychological services for law enforcement*, 433-440, Washington : Federal Bureau of Investigation.
- FESTINGER, Leon (1957), *A theory of cognitive dissonance*, White Plains : Row, Peterson and Company.
- FRÉCHETTE, Marcel (1964), *La signification de la fonction policière : Réalité nouvelle*, Québec : Congrès de l'Association des Chefs de Police & Pompiers de la Province de Québec.
- GAUTHIER, Benoît (2003 : 1984), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données 4^{ème} édition*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- GENDARMERIE ROYALE DU Canada (2007 : 2006), *GRC Mission, visions, et valeurs*, http://www.rcmp-grc.gc.ca/about/mission_f.htm, (15 juillet 2007).
- GIRODO, Michel (1984 (1982)), "Entry and Re-entry Strain in Undercover Agents", Vernon L. Allen & Evert van de Vliert, *Role Transitions : explorations and explanations*, 169-179, New York : Plenum Press.
- GIRODO, Michel (1985), "Health and Legal Issues in Undercover Narcotics Investigations : Misrepresented Evidence", *Behavioral Sciences and the Law*, 3 (3), 299-308.
- GIRODO, Michel (1991a), "Drug Corruption in Undercover Agents : Measuring the Risk", *Behavioral Sciences and the Law*, 9, 361-370.
- GIRODO, Michel (1991b), "Symptomatic Reactions to Undercover Work", *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 179 (10), 626-630.
- GIRODO, Michel (1991c), "Personality, Job Stress and Mental Health in Undercover Agents : A Structural Equation Analysis", *Journal of Social Behavior and Personality*, 6 (7), 375-390.
- GIRODO, Michel (1997), "Undercover Agent Assessment Centers : Crafting Vice and Virtue for Impostors", *Journal of social behavior and personality*, 11 (5), 237-260.

GIRODO, Michel (1998), "Undercover Probes of Police Corruption : Risk Factors in Proactive Internal Affairs Investigations", *Behavioral Sciences and the Law*, 16, 479-496.

GIRODO, Michel, Trevor DECK & Melanie MORRISON (2002), "Dissociative-type identity disturbances in undercover agents : socio-cognitive factors behind false-identity appearances and reenactments", *Social Behavior and Personality*, 30 (7), 631-644.

GRABER, Edith (1975), "Police undercover agents : the anticipation and management of demand", Jack F. Kinton, *Police Role in the Seventies : Professionalization in America*, 53-73, Michigan : Aurora III.

GROULX, Lionel-Henri (1998), « Sens et usage de la recherche qualitative en travail social », Jean Poupart & al, *La recherche qualitative : Diversité des champs et des pratiques au Québec*, 1-50, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

GROUPE DE RECHERCHE INTEDISCIPLINAIRE SUR LES MÉTHODES QUALITATIVES, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

GUBA, Egon G. & Yvonna S. LINCOLN (2004), "Competing Paradigms in Qualitative Reserch Theories and Issues", Sharlene Nagy Hesse-Biber & Patricia Leary, *Approaches to Qualitative Research : A reader on Theory and Practice*, 17-38, New York : Oxford University.

GUBRIUM, Jaber F. & James A. HOLSTEIN (2001), *Handbook of interview research context and method*, Thousand Oaks : Sage Publications.

GUERRAOUI, Zohra & Bertrand TROADEC (2000), *Psychologie interculturelle*, Paris : Armand Colin.

HAMILTON, Henry & John Ortiz SMYKLA (1994), "Guidelines for police undercover work : New questions about accreditation and the emphasis of procedure over authorization", *Justice Quarterly*, March, 11 (1), 135-151.

HESSE-BIBER, Sharlene Nagy & Patricia LEARY (2004), *Approaches to Qualitative Research : A reader on Theory and Prattice*, New York : Oxford University.

HICKS II, Randoplh D. (1973), *Undercover Operations and Persuasion*, Illinois : Charles C. Thomas Publisher.

IVERSON, William D. (1967), "Judicial Control of Secret Agents", *The Yale Law Journal*, 76, 994-1019.

- JACOBS, Bruce A. (1992a), "Undercover Deception : Reconsidering Presentations of Self", *Journal of Contemporary Ethnography*, 21 (2), July, 200-225.
- JACOBS, Bruce A. (1992b), "Undercover Drug-Use Evasion Tactics : Excuses and Neutralization", *Symbolic Interaction*, 15 (4), 435-453.
- JACOBS, Bruce A. (1993), "Getting narced : neutralisation of undercover identity discreditation", *Deviant Behavior : An Interdisciplinary Journal*, 14, 187-208.
- KELLY, George A. (1955), *The psychology of personal constructs : A theory of Personality*, New York : W.W. Norton & Company Inc.
- KINTON, Jack F. (1975), *Police Role in the Seventies : Professionalization in America*, Michigan : Aurora III.
- KOHLER RIESSMAN, Catherine (1993), *Narrative Analysis*, Newburg Park : Sage Publications.
- LaBRECQUE, Ron (1982), "An Agent Whose Role Got the Best of Him", *Newsweek*, December 20, 41-42.
- LEANZA, Yvan R. & Marguerite LAVALLÉE (1996), « Enfants de migrants : l'apparente double appartenance », *La revue de l'Institut de Recherche et de Formation Interculturelles de Québec*, 2 (2), 87-105.
- LEGAULT, Gisèle (2000), *L'intervention interculturelle*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- LIEBERHERR, Françoise (1983), « L'entretien, un lieu sociologique », *Revue Suisse de Sociologie*, 2, 391-406.
- LUNDY, Joseph R. (1969), "Police undercover agents : new threat to first amendment freedoms", *The George Washington law review*, March, 37 (2), 634-668.
- MANÇO, Altay (1999), *Intégration et identités : Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Bruxelles : De Boeck Université.
- MANNING, Peter K. (1977), *Police Work : The social organization of policing*, Massachusetts : The Mit Press.
- MANNING, Peter K. & John Van MAANEN (1978), *Policing : a view from the street*, California : Goodyear Publishing Company Inc.
- MARC, Edmond (2005), *Psychologie de l'identité, Soi et le groupe*, Paris : Dunod.

MARX, Gary T. (1980), "The new police undercover work", *Urban Life*, 8 (4), January, 399-446.

MARX, Gary T. (1983), "Who really gets stung ? Some issues raised by the new police undercover work", Gerald M. Caplan, *Abuse ethics : Moral issues and deception in law*, 65-99, Cambridge : Ballinger Pub Co.

MARX, Gary T. (1988), *Undercover : Police Surveillance in America*, Berkeley : University of California Press.

MARX, Gary T. (1991), « Les pratiques masquées de la police. Un entretien avec le professeur Gary T. Marx », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 7, novembre 1991 – janvier 1992, 295-314, http://web.mit.edu/gtmarx/www/pratiques_masquees.html, (12 juillet 2006).

MAYER, Robert et Francine OUELLET (1991), *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

McKENNA, Paul F. (1998), *Foundations of Policing in Canada*, Scarborough : Prentice Hall.

MEAD, George Herbert (1918), "The Psychology of Punitive Justice", *The American Journal of Sociology*, march, 23 (5), 577-602.

MICHELAT, Guy (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, XVI, 229-247.

MILLER, George I. (1987), "Observations on Police Undercover Work", *Criminology*, 25 (1), 27-46.

MONJARDET, Dominique (1996), *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris : Éditions La Découverte.

MOORE, Mark H. (1983), "Invisible offenses : A challenge to minimally intrusive law enforcement", Gerald M. Caplan, *Abuse ethics : Moral issues and deception in law*, 17-42, Cambridge : Ballinger Pub Co.

MORIN, Pierre-Charles & Suzanne BOUCHARD (1997 : 1992), *Introduction aux théories de la personnalité*, Montréal : Éditions Gaëtan Morin.

MOTTO, Carmine J. & Dale L. JUNE (2000), *Undercover Second Edition*, Boca Raton : CRC Press.

MUCCHIELLI, Laurent (1999), « La déviance : normes, transgression et stigmatisation », *Sciences Humaines*, 99, 20-25.

MUIR, William Ker Jr. (1977), *Police : streetcorner politicians*, Chicago : University of Chicago Press.

OLIVIER, Willard M. (2004 : 1997), *Community-Oriented Policing. A systemic approach to policing (3rd ed)*, New Jersey : Pearson Prentice Hall.

PAILLÉ, Pierre & Alex MUCCHIELLI (2003), « L'analyse thématique », Pierre Paillé & Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences sociales et humaines*, 123-145, Paris : Armand Colin.

PIRÈS, Alvaro P. (1997a), « À propos de quelques enjeux épistémologiques et méthodologiques en sciences sociales », Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 24-75, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

PIRÈS, Alvaro P. (1997b), « L'échantillonnage », Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 136-196, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

POGREBIN, Mark R. & Eric D. POOLE (1993), "Vice isn't nice : a look at the effects of working undercover", *Journal of Criminal Justice*, 21, 383-394.

POUPART, Jean (1997), « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 173-209, Montréal : Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée.

POUPART, Jean & al (1998), *La recherche qualitative : Diversité des champs et des pratiques au Québec*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

REDFIELD, Robert, Ralph LINTON & Melville J. HERSKOVITS (1936), « Memorandum for the Study of Acculturation », *American Anthropologist*, 38 (1), 149-152.

REESE, James T. & Harvey A. GOLDSTEIN (1986), *Psychological services for law enforcement*, Washington : Federal Bureau of Investigation.

REISS, Albert J. Jnr. (1974), "Citizen Access to Criminal Justice", *British Journal of Law and Society*, summer, 1 (1), 50-74.

SAVOIE-ZAJC, Lorraine (2003 : 1984), « L'entrevue semi-dirigée », Benoît Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données 4^{ème} édition*, 263-285, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

SCHOEMAN, Ferdinand (1985), "Privacy and Police Undercover Work", Frederick A. Elliston & Michael Feldberg, *Moral Issues in Police Work*, 147-161, New Jersey : Rowman & Allanheld Publishers.

SCHOEMAN, Ferdinand (1986), "Undercover Operations : Some Moral Questions about S.804", *Criminal Justice Ethics*, summer/fall, 5, 16-22.

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (2006), *Mission*, http://www.spvm.qc.ca/fr/profil/4_4_mission.asp, (15 juillet 2007).

SIEGMAN, Aron W. & Stanley FELDSTEIN (1985), *Multichannel Integrations of Nonverbal Behavior*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

STEICHEN, Robert (2003), *Dialectiques du sujet et de l'individu : Clinique de la (dé)construction identitaire*, Louvain-la-neuve : Academia Bryllant.

STUDENT NEWSPAPER AT THE UNIVERSITY OF TEXAS (1972), "Who Can You Trust?", *The Daily Texan*, January, 26, 4 : cols. 1-6.

SÛRETÉ DU QUÉBEC (2006), *Sûreté du Québec – Mission et compétence*, <http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/organisation/mission.html>, (15 juillet 2007).

SUTHERLAND, Edwin H. & Donald R. CRESSEY (1960 : 1955), *Principles of Criminology*, New York : J.B. Lippincott Company.

VAN MAANEN, John (1974), "Working the street : A developmental view of police behavior", Jacob Herbert, *The potential for reform of criminal justice*, 83-130, Beverly Hills : Sage Publications.

WEBSTER, John A. (1978), "Police task and time study", Peter K. Manning & John Van Maanen, *Policing : a view from the street*, 105-114, California : Goodyear Publishing Company Inc.

WILLIAMS, Jay R. & Lynn L.GUESS (1981), "The informant : A narcotics enforcement dilemma", *Journal of Psychoactive Drugs*, 13, 235-245.

WOODWARD, Kath (2004), *Questioning identity : Gender, class, ethnicity*, London : The Open University.

YARMEY, Daniel, A. (1990), *Understanding Police and Police Work*, New York : New York University Press.

ZUCKERMAN, Miron & Robert E. DRIVER (1985), "Telling lies : Verbal and Nonverbal Correlates of Deception", Aron W. Siegman & Stanley Feldstein,

Multichannel Integrations of Nonverbal Behavior, 129-147, Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.